Historique du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois
Imprimerie NAM-VIÊT – Namdinh - 1934
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Titre : **4e REGIMENT DE TIRAILLEURS TONKINOIS** **HISTORIQUE** **1886-1935**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1871-1914**
Auteur :	Origine : http://gallica.bnf.fr. Droits : domaine public Transcription intégrale
Référence : Imprimerie NAM-VIÊT – Namdinh - 1934	Transcripteur : **Paul CHAGNOUX** Date : **2014**

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

HISTORIQUE

DU

4ME RÉGIMENT DE TIRAILLEURS TONKINOIS

(à jour au 1er Janvier 1935)



1934

IMPRIMERIE NAM-VIÊT
NAMDINH

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014



CL. DUONG-QUOC-AN NAMDINH

Le Drapeau du 4me R. T. T.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

AVANT PROPOS

———————

Il a paru utile de divulguer l'historique du Régiment afin que les nombreux faits d'armes ayant marqué les étapes de sa vie ne soient pas perdus de vue par les générations appelées à venir servir sous les plis de son Drapeau.

Sous une forme qu'on a cherché à rendre la moins aride possible, malgré toute la précision indispensable, on lira le récit des combats auxquels les unités du Régiment ont pris part, on verra que le cadet des' Régiments de Tirailleurs Tonkinois a su, dès le début, se mettre à la hauteur de ses devanciers, mais surtout, on méditera sur la liste trop longue de nos morts au Champ d'Honneur pour y puiser le désir de se montrer digne d'eux et de suivre le vivifiant exemple, de leurs vertus.

———————

Ancestrami

Historique du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois
Imprimerie NAM-VIÊT – Namdinh - 1934
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

DÉCRET DE FORMATION

Le 19 Février 1886, sur la proposition du Général **de COURCY**, Commandant en Chef le Corps d'occupation du Tonkin, le Général **BOULANGER**, Ministre de la Guerre, présente au Président de la République le Décret de formation du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois.

FORMATION DU RÉGIMENT

Règles adoptées.

Le 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois devait appartenir au Département de la Guerre. Les officiers et les sous-officiers furent tous tirés de ce dernier Département. Les 1er, 2e et 3e Régiments de Tirailleurs, qui existaient déjà, dépendaient du Ministre de la Marine.
Deux Bataillons du 3e Tonkinois, les 3e et 4e, passèrent tous leurs éléments indigènes aux bataillons correspondant du 4e Régiment.
Les cadres prirent le commandement de leurs troupes aux lieux où elles se trouvaient, de manière à éviter une solution de continuité dans la garde des postes confiés à ces troupes.
La formation des 1er et 2e Bataillons suivit de près celle des 3e et 4e. On procéda de la manière suivante :
Les cadres étaient désignés. Officiers et sous-officiers, qui provenaient en grand nombre des trois premiers bataillons du 1er Régiment de Tirailleurs Algériens, se rendirent aux lieux de formation de leurs bataillons respectifs. Ils y reçurent des noyaux indigènes provenant des deux bataillons déjà formés (2 sergents, 4 caporaux, 40 tirailleurs par compagnie), Le reste leur fut fourni par voie d'appel.
Commencée le 1er Avril 1886, l'organisation du Régiment fut terminée le 20 Mai. L'effectif était alors de :

67 Officiers
3403 Hommes de Troupe

Emplacement des Troupes - Commandement du Régiment

Sous le commandement du Colonel **BRISSAUD**, le Régiment reçut la mission d'occuper les 8e et 9e Régions qui venaient d'être créées (**HAI-PHONG** et **HAI-DUONG**).

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

La répartition des troupes était la suivante :

Colonel, État-Major	**HAI-DUONG**
1er Bataillon	
2e Bataillon	**HAI-PHONG**
3e Bataillon	Sept Pagodes
9e Compagnie	Sept Pagodes et Binh-Bac
10e »	Yên-Lap et Tiên-Yên
11e »	Haiphong et Hongay
12e »	Dông-Triêu et Yên-Luu
4e Bataillon	Ke Sat
13e Compagnie	Ke Sat
14e »	Phu Tu Tan
15e »	Hai-Duong
16e »	Hai-Duong

OPÉRATIONS AUXQUELLES LE REGIMENT A PRIS PART DE 1886 A 1890

D'abord confiné au Canal des Rapides et au Massif du Dông-Triêu, le Régiment étend successivement le réseau de ses postes sur Loc Nam puis dans le Massif du Bao-Day et enfin sur la frontière chinoise par l'occupation de Lang-Son et de Mon-Cay.
La Région occupée par le 4e Tonkinois au mois de Mai 1886 avait été parcourue, l'année précédente, par les colonnes **de NÉGRIER** et **DONNIER**. La lutte contre les grandes bandes chinoises était terminée, mais il restait à purger le pays des petits groupes pirates, chinois et annamites.
Ce fut la tâche du 4e Tonkinois de ramener le calme et la prospérité dans ces régions.
Sur les trente détachements que comprenait le Régiment en Août 1886, c'est par vingt-six que se chiffre la moyenne des reconnaissances faites journellement par l'ensemble des postes.
Ces multiples reconnaissances mirent en lumière les qualités d'initiative, d'entrain à toute épreuve, stimulées par la joie de la responsabilité, des Chefs et de la Troupe.
L'énumération de tous ces faits serait trop longue dans le cadre de cet Historique. Nous ne citerons que les principaux, qui feront ressortir la grandeur de l'effort journalier accompli.

Historique du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois
Imprimerie NAM-VIÊT – Namdinh - 1934
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

ANNÉE 1886

Opération dans le Dông-Triêu

1er Mai — Reconnaissance du Lieutenant **de VIREY**.

Parti de Dông-Triêu avec 30 hommes et chargé de poursuivre une forte bande chinoise, en marche de Sept-Pagodes à Dông-Triêu, le Lieutenant **de VIREY** surprend cette bande à Dan-Lut, la disperse, lui enlève 4 hommes et un nombreux butin.

13 Juillet — Le Sergent **TRIQUET** tombe au Champ d'Honneur.

Le 13 Juillet le sergent **TRIQUET**, accompagné de quelques hommes d'escorte, se rend en sampan à Hai-Duong. Des pirates chinois en jonque l'attaquent. **TRIQUET** résiste énergiquement et se fait tuer. C'est le premier Français du Régiment mort à l'ennemi.

13 Juillet — Reconnaissance du Song Da Bac.

Le Capitaine **BERTRAND**, commandant le poste de Dông Triêu, part le 13 Juillet, en sampan, avec 40 tirailleurs et 20 légionnaires, commandés par le Lieutenant **HARDOUIN**, avec la mission de remonter et de reconnaître le Song Da-Bac.
Au retour, sa mission terminée, il est attaqué par 400 Chinois établis sur la rive gauche du fleuve, Le Capitaine **BERTRAND** débarque tout son détachement, et, vigoureusement secondé par le Lieutenant **HARDOUIN**, le Sous-Lieutenant **LAPARRA**, les sergents **GOULET**, **BLANCHON** et **BRETON**, résiste jusqu'au jour aux attaques des Chinois, puis, prenant l'offensive, il les chasse de Dông-Triêu, où ils étaient entrés par ruse la veille, après 4 heures de lutte.
La poursuite dure trois heures. Les pirates laissent 50 morts sur le terrain, abandonnent plus de 200 femmes et enfants et tous les bestiaux qu'ils étaient parvenus à emmener.
De notre côté nous avons : un légionnaire tué, un sergent indigène et le Lieutenant **HARDOUIN** blessés.

6-12 Août — Reconnaissance du Colonel **BRISSAUD** (Song Da Bac).

Le 6 Août, le Colonel **BRISSAUD** part de Dông-Triêu avec 200 tirailleurs sous les ordres des Capitaines **BOUCHAGE** et **BERTRAND**. Il a comme mission :
a) De reconnaître la vallée du Song Da Bac et celle du Song Quê, ainsi que la région montagneuse qui sépare les deux vallées.
b) De rejeter vers le Nord, afin de les éloigner du Delta, les bandes chinoises signalées dans cette région.
Les bandes pirates se dispersent à l'annonce de la colonne. Après une marche longue, sous une chaleur étouffante, dans une région difficile et très mouvementée, la colonne rentre à Dông-Triêu le 12.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

14-24 Septembre — Reconnaissance de l'Ile de la Cac-Ba.

Le Commandant **de LA GENESTE**, avec la 3e Compagnie et un détachement de fusiliers marins, effectue, à partir du 14 Septembre la reconnaissance de l'île de la Cac-Ba.
Le 16, il met en fuite, après lui avoir infligé de grosses pertes, une bande de 300 Chinois campée à Toy-Loy.
Des postes sont créés et des reconnaissances sont continuées dans l'île jusqu'au 24 Septembre,

Opérations sur le Haut Loc-Nam.

Les opérations ont pour but la création de postes sur le Haut Loc-Nam aux différents points de passage fréquentés par les bandes du Bao-Day.
Trois colonnes du 4e Tonkinois y prennent part :
1°) Le Commandant **de LA GENESTE** avec 9 Officiers, 110 Européens, 200 tirailleurs des 9e et 12e Compagnies.
Concentrée à Binh-Bac (cercle de Sept-Pagodes), le 19 Octobre, cette colonne a pour mission de surveiller le Loc-Nam de Lam à Déo-Gia. Le 22 Novembre elle passe à Mai-Xu. Le 26 Novembre, le Lieutenant **ECKENSWILLER**, du 4e Tonkinois, dirige une reconnaissance aux environs de Binh-Bac. Il disperse une bande et délivre 50 femmes et enfants volés par les rebelles.
Le 28, la colonne atteint, à quelques kilomètres au Nord de Lam, une forte bande chinoise. Elle lui tue 20 hommes et s'empare d'un grand nombre de fusils et de plus de 2000 cartouches.
Le Commandant **de LA GENESTE** rentre à Dông-Triêu à la fin de Novembre.
2°) Le Commandant **POUSSET**, avec la 8e Compagnie, part de Quang-Yen pour An-Chau par Hongay. Elle effectue une reconnaissance sur Bien-Dong, au pied du massif du Bao-Day, et rentre à Hoan-Bo le 16 Novembre.
3°) Le Commandant **GOUSSET**, avec la 5e Compagnie, part de Quang-Yen et marche sur An-Chau par le col du Nam-Mao pour y créer un nouveau poste.

Opérations dans le bas Delta.

Le 27 Septembre 1886, le village de Ban-Yen-Phu est attaqué par les pirates. Le sous-Lieutenant **HEROLD**, commandant le poste de Ban-Yen-Hieu, par avec 25 hommes atteint les rebelles et les bat.
Le 23 Octobre 1886, le poste de Quin-Coi, situé sur la rive droite du Canal des Bambous, et commandé par le sergent **DELAFORGE**, est attaqué par une bande de 150 hommes déguisés en coolies. Grâce à cette ruse, les pirates parviennent à la salle d'armes, après avoir mis le factionnaire hors de combat.
Après une lutte corps à corps, les 15 tirailleurs du poste arrivent à arracher leurs armes et leurs munitions des mains des pirates et à mettre ces derniers en fuite.
Du 18 au 25 Novembre, la région du Canal des Rapides et du Bay Lay est parcourue par une colonne commandée par le Capitaine **BAZINET** et composée d'un peloton de la 1re Compagnie et d'un peloton de la 5e.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014



Le but de la colonne est de poursuivre les bandes qui se rassemblent sous le pavillon du chef **DOCH TICH**. Le 13 Novembre avec le concours des postes de Phu-Tu-Tan et de Ban-Yen-Min, le Capitaine **BAZINET** bat, près de Cong-Ha, une bande chinoise de 200 hommes, tue son chef et 20 de ses soldats.
Les difficultés du terrain et la complicité des habitants mettent les pirates à l'abri d'une nouvelle surprise. Tous les villages de la région sont fouillés, puis détruits à titre de sanction. Une grande quantité de fusils et 3000 cartouches tombent entre nos mains.
Le 2 Décembre 1886, le Lieutenant **ECKENSWILLER**, avec 10 légionnaires et 55 tirailleurs, surprend dans le hameau de Ho-Cao, à la pointe du jour, la bande chinoise commandée par **TO-TIEN-HUY**. Onze pirates chinois sont tués à l'arme blanche et le reste peut s'enfuir en profitant des difficultés du terrain. Beaucoup d'armes et une importante et volumineuse correspondance tombent entre nos mains.
Ce brillant fait d'armes vaut au Lieutenant **ECKENSWILLER**, commandant le poste de Binh-Bac, un ordre de félicitations du Général Commandant la Division,

Occupation de Moncay - 16 Décembre 1886

La 7e Compagnie s'embarque le 1er Décembre à Haiphong, à destination d'Ac-Koi. Elle a pour mission d'occuper Mon-Cay après avoir fouillé la région d'Ac-Koi et de Tien-Yen. Elle arrive à Mon-Cay le 15.
La 8e Compagnie débarque le 7 à Ac-Koi, pousse une reconnaissance sur Tan-Moi et occupe Mon-Cay et le réduit de Hai-Binh le 16 Décembre.
En 1886, nous avons à déplorer la mort du Capitaine **MARTIGNY** décédé **à** Hai-Phong des suites

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

des dures campagnes déjà menées dans le Delta (3 juin) et du Sous-Lieutenant **MARENGO**, le 16 Août, qui se noie au cours d'une reconnaissance.

=

ANNÉE 1887

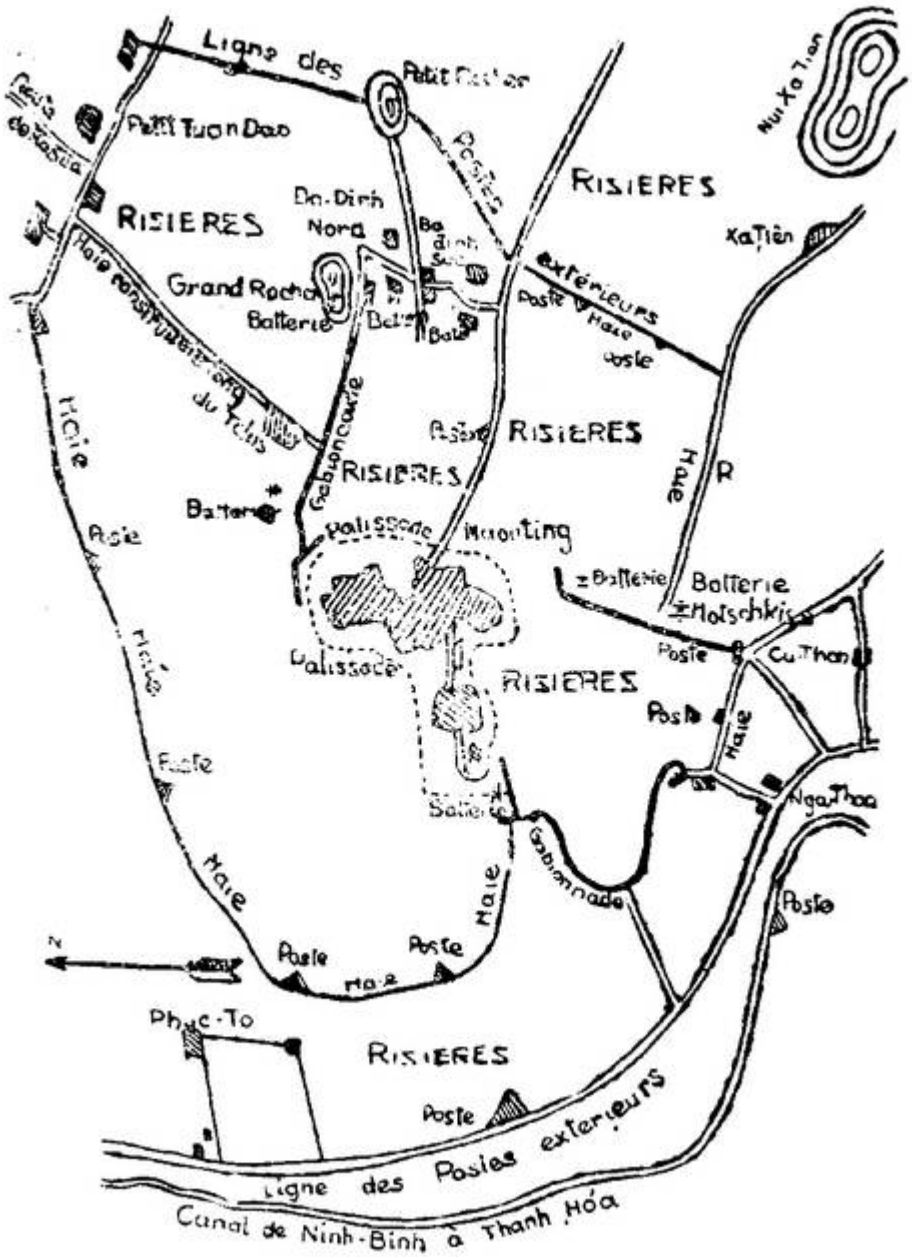
Participation à la Colonne du Ba-Dinh (Thanh-Hoa).

Le 25 Décembre 1886, la 4e Compagnie quitte Hai-Phong pour participer aux opérations qui se déroulent autour de Ba-Dinh (Thanh-Hoa) sous les ordres des Lieutenants-Colonels **DODDS** et **METZINGER**.



C'est l'opération la plus importante de la campagne 1886-1887. Elle est nécessitée par l'agitation provoquée par les menées de l'ex-régent **TUYET** en Annam.
La compagnie part sous le commandement du Capitaine **BOUCHAGE**. Elle a un effectif de 206 hommes et de 14 sous-officiers.
Le 31 Décembre elle occupe Ngu-Tinh et s'empare, le 1er Janvier, du Grand Tuan-Dao et du Grand Rocher. Un tirailleur est tué à cette dernière affaire.
Le réduit de la position ennemie se compose de trois villages : My-Khê, Maou-Ting et Thuong-Tho, villages situés dans une plaine de rizières, fortifiés et reliés entre eux par des tranchées et des palissades en bambous.
L'investissement de la position commence le 31 Décembre. Le 6 Janvier, l'assaut de Thuong-Tho Sud et de Maou Ting est tenté après une longue préparation par l'artillerie.
L'élan des troupes, malgré leur effort et leur courage, vient se briser contre les formidables obstacles matériels accumulés par les Chinois à l'enceinte des deux villages.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014


Ligne des
Petit Tuon Dao
RIZIERES
Dn. Dinh
Nord
Grand Roche
Batterie
Haie
Poste
Haie
Poste
Haie
Poste

La 4e Compagnie a, ce jour-là, deux tirailleurs tués et deux tirailleurs blessés. Au dernier assaut, le Capitaine **BOUCHAGE** à la cuisse traversée par une balle ; le Lieutenant **GOERHLING** est également grièvement blessé.
Les troupes d'investissement sont alors fortement renforcées et la direction des opérations dans les deux secteurs est confiée au Colonel **BRISSAUD** (Capitaine **D'AMADE** Chef d'État-Major ; Capitaine **JOFFRE** Commandant le Génie). Ce dernier fente de réaliser un investissement des plus complets au moyen de haies de bambous et de gabionnages.
Avant la fin des travaux, le 20 Janvier 1887, les Chinois font une sortie en masse : beaucoup sont tués, mais la majeure partie réussit à s'échapper et gagne le massif du Dollen, massif rocheux entre Thanh-Hoa et Ninh-Binh.
La 4e Compagnie fait partie du 26 au 31 Janvier de la reconnaissance du Capitaine **JOFFRE**, chargée de fouiller le Dollen, Le 2 Février, elle prend part à l'assaut de Ma-Cao, nouvelle position ennemie que les pirates essaient de transformer en un autre Ba-Dinh.
Le pays du Dollen, celui de Ma-Cao, entre Song-Ma et Song-Chu, est fouillé en tous sens.
Les troupes regagnent leurs casernements le 10 Février. Avant leur dislocation, le Colonel **BRISSAUD** leur adressait l'ordre du jour suivant :

« Après cinq semaines de pénibles labeurs, la colonne de Thanh-Hoa va être dissoute et la plupart des troupes et services qui la composent vont revenir aux postes d'où les ont appelé les événements de Ba-Dinh.
« Deux succès : l'un d'une très grande importance, la destruction de Ba-Dinh et d'un très grand nombre de ses défenseurs ; l'autre, la prise de Ma-Cao, qui menaçait de devenir un nouveau Ba-Dinh, auront pour effet, il faut l'espérer, de faire faire un grand pas à la pacification du pays. Le Colonel est heureux de n'avoir que des éloges à adresser à tous et ajoute aux adieux qu'il fait à ses braves camarades, le désir très vif d'être replacé à leur tête si les événements l'exigent ».

Opérations dans le delta du Tonkin.

Prise du Chef rebelle TA-YEN.

Le 2 Février 1887, le Lieutenant **ECKENSWILLER**, après une marche de nuit des plus pénibles, réussit à s'emparer, au Nord de Binh-Bac (cercle de Sept-Pagodes), d'un chef rebelle dangereux, le Dê-Dôc **TA-YEN**.

Affaire de Ho-Tung.

Le 15 février 1887 le Lieutenant **HARDOUIN** part de Kê-Sat avec 70 hommes, dans le but de surprendre une bande de 200 pirates annamites et chinois qui occupe le village de Hô-Tung. Le 16, le village est cerné ; les rebelles, après avoir tenté une résistance inutile, prennent la fuite.

Affaire de Loan-Lam.

Le Lieutenant **REGARD**, commandant le poste de Dinh-Dao, apprenant qu'une bande de 300

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Chinois pille le village de Loan-Lam, situé à 2 kilomètres au Nord du poste, s'y porte avec 20 tirailleurs et un sergent.
En s'approchant du village, il se heurte à une énergique résistance. Deux tirailleurs sont tués, trois blessés. Le sergent **GIOVACCHINI**, une première fois blessé, continue le feu ; une seconde balle le frappe au ventre et le met hors de combat.
Voulant sauver les blessés et ramener ses morts, le Lieutenant **REGARD** bat en retraite, mais est débordé à droite et à gauche.
Sur le point d'être cerné, il prend ses dispositions pour résister sur place, lorsqu'il est sauvé par l'intelligente et énergique intervention du sergent **ODEAU** qui, en reconnaissance autour de Ke-Sat, accourt au bruit de la fusillade.

14 Avril — Le Capitaine **LEBRET** sauve un détachement de miliciens.

Les postes de Binh-Long et de Thuong-Lin effectuent, sous les ordres du Capitaine **LEBRET**, et avec le concours des miliciens de **Quy-Xuyên**, une reconnaissance de nuit des villages avoisinant Qui-Xuyên-Tiên.
Au retour, peu après avoir quitté la Colonne, les miliciens sont assaillis par 500 pirates chinois dont au moins 100 sont armés de fusils à tir rapide.
Le Capitaine **LEBRET** s'élance rapidement à leur secours. Surpris par sa brusque attaque, les Chinois laissent 100 tués sur le terrain. Les autres, en fuyant, abandonnent leurs armes.
Ce brillant fait d'armes vaut les félicitations du Général au Capitaine **LEBRET**, au Sous-Lieutenant **MORARD** et au Sergent-Major **ROBERT**.

15 Avril — Prise du Chef pirate **BA-BAO**.

Le Lieutenant **ECKENSWILLER** attaque le 15 Avril le village de Tin-Tiêu où s'est retranché le chef pirate **BA-BAO**, chef redouté et audacieux qui, depuis un an, a toujours réussi à échapper aux diverses colonnes envoyées contre lui.
BA-BAO est pris par le tirailleur **VO-VAN-THAI** (9e Cie) et 42 hommes de sa bande restent entre nos mains.
Le Général Commandant la Division adresse un ordre de félicitations au Lieutenant **ECKENSWILLER**, au Sous-Lieutenant **DAMADE**, aux sergents **GAUDROU** et **DENLERY** et au tirailleur **VO-VAN-THAI**.

Reconnaissance du poste de Binh-Bac — Mai 1887.

Les Lieutenants **FORION** et **BEGOT** du poste de Binh Bac attaquent et dispersent une bande chinoise qui pille les jonques et les sampans descendant le Loc-Nam.
Trente Chinois sont tués, plusieurs jonques reprises et une grande quantité d'armes et de munitions tombe entre nos mains.
Le Général Commandant la Division adresse ses félicitations au Lieutenant **FORION** et au Lieutenant **BEGOT**.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Mort du Chef pirate QUAN-SAI.

Le 6 Mai 1887, une reconnaissance, conduite par le sergent **DRUARD**, quitte le poste de Dinh-Dao à trois heures du matin, rejoint le chef pirate **QUAN-SAI** et le tue.

Prise du Chef pirate PHO-SO.

Les 18, 21 et 23 Juin, le Lieutenant **BONFAIT**, du poste de Phu-Tuân-Dao, conduit une opération contre le chef **PHO-SO** et sa bande.
PHO-SO est tué avec 50 de ses hommes. Le reste se disperse, laissant entre nos mains une importante correspondance, des armes et des munitions.
Le lieutenant **BONFAIT**, à la suite de cet heureux coup de mains est proposé d'office pour le grade de Capitaine.

Mort du Chef pirate LY-THY.

Le 28 Juin 1887, le sergent **DANG-VAN-TANG**, avec 5 tirailleurs, blesse mortellement le chef pirate **LY-THY** et ramène son cadavre.

Prise du Chef pirate CUI.

Pendant la nuit du 18 au 19 Août, le Lieutenant **GUITTET** investit une pagode des environs de Mat-Ya, occupée par le chef **CUI** et sa bande.
CUI et 20 de ses hommes sont tués. Trente hommes et 3000 cartouches restent entre nos mains.

Le Sergent **COUTET** tombe au Champ d'Honneur.

Le 16 Septembre, le sergent **COUTET** est tué d'un coup de feu aux environs de Dông-Triêu.

Récompenses obtenues au cours de 1887

A la date du 8 Juillet, un décret nomme Chevaliers de la Légion d'Honneur :
— Le Capitaine **LEBRET**.
— Les Lieutenants **GOSSELIN**, **GOEHRING**, **CHRÉTIEN**.
Ce dernier, au cours d'une reconnaissance topographique aux environs d'Hai-Duong, avait eu les deux joues traversées par une balle.
Étaient décorés de la Médaille Militaire :
— Le Sergent-Major **GAUTHIER**.
— Les Sergents **PINELLI** et **GIOVACCHINI**.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

ANNÉE 1888

Les opérations continuent dans le Dông-Triêu et sur le Loc-Nam.

Reconnaissance dans le Dông-Triêu (Janvier, Février, Mars 1888).

Le Lieutenant **HOYN de MARIEN**, commandant le poste de Binh-Bac, en reconnaissance avec trente tirailleurs et quelques légionnaires, est surpris par un fort parti chinois de Than-Moi, le 3 Janvier 1888.
Le Lieutenant **de MARIEN** est tué ainsi qu'un légionnaire et un tirailleur ; cinq tirailleurs sont blessés. Dans l'impossibilité de ramener ses morts, le détachement réussit à les cacher et à les soustraire aux recherches des pirates.
Le lendemain 4 janvier, le Sous-Lieutenant **DAMADE** part de Binh-Bac à la recherche des cadavres. Il les retrouve et les rapporte, mais au retour, la même bande que la veille lui barre la route.
Cette fois, bousculés et dispersés, les Chinois perdent 20 hommes. De notre côté, nous avons cinq hommes tués et sept blessés.
Cette bande ne tarde pas à reparaître de nouveau.
Le Commandant **FINON**, commandant la 11e Région, dirige une opération contre elle. Les postes de Binh-Bac, Mai-Xu, Dông-Triêu, Sept-Pagodes y prennent part, Le Lieutenant **BEGOT** est grièvement blessé au cours d'une reconnaissance au Nord de Binh-Bac. La bande est dispersée ; elle franchit le Loc-Nam et ses divers éléments vont grossir les bandes du Bao-Day.

Opérations dans la vallée du Loc-Nam et dans le Dông-Triêu

En Septembre, les mêmes bandes chinoises du début de l'année reparaissent dans la vallée du Loc-Nam et dans le Dông-Triêu.
Le 17 Septembre, le Lieutenant **FARAIL**, parti du poste de Mai-Xu, en reconnaissance avec 20 tirailleurs contre une bande de pirates chinois dont on signalait l'arrivée par la vallée du Haut Loc-Nam, rencontre cette dernière à Dam-Tri, postée aux abords d'un col à mi-distance entre Mai-Xu et Dông-Triêu. La bande comprend environ cinquante fusils dont beaucoup sont à tir rapide.
Blessé très grièvement, menacé d'être cerné, le Lieutenant **FARAIL** doit battre en retraite, laissant ses morts sur le terrain.
L'intervention du commandant du poste de Mai-Xu permet un vigoureux retour offensif.
Vivement chargés, les Chinois sont bousculés et la reconnaissance peut ramener ses morts.
Le 3 Octobre, la même bande réussit à incendier une partie du poste d'An-Chau, mais ses efforts pour s'en emparer restent vains. Cette affaire nous coûte deux tués : un sergent indochinois et un tirailleur ; trois blessés : le sergent **BACOU** et deux tirailleurs.
Le lendemain, à Da-Bac, le poste est assailli. Les Chinois sont repoussés avec de grosses pertes. Le poste a sept hommes hors de combat.
Le même jour, le Lieutenant **DAMADE**, en reconnaissance vers Lac-Dao (14 Kms Ouest de Dông-Triêu) se voit entouré par une bande évaluée à 300 hommes. Il parvient à se dégager.
A la suite de ces incidents, le Commandant **LE MOINE** commandant le cercle de Sept-Pagodes,

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

parcourt la région à la tête d'une colonne du 4e Tonkinois, pour atteindre cette bande qu'il trouve, dans la matinée du 5 Octobre à 11 kms à l'ouest de Dông-Triêu.
L'ennemi se dérobe. Son contact n'est repris que dans la soirée du 8 Octobre au village de Ne-Hô-Vu (3 kms N.-0. du poste de Yên-Leou).
Les Chinois se dispersent ensuite et vont rejoindre les bandes du Song-Gia.
Le Lieutenant-Colonel **PYOT**, commandant le Régiment et la Région de Hai-Duong, prend alors, à compter du 15, la direction des opérations autour de Dông-Triêu.
La présence des bandes de **TUAN-VAN** et de **DOI-TICH** est signalée dans les villages voisins des grottes de Bich-Noi (8 kms S.-E. de Dông-Triêu). Après deux jours employés en mouvements préparatoires, on apprend que les pirates prévenus par le Huyên de Dông-Triêu, ont quitté ce cantonnement dans la nuit du 16 au 17 en prenant des directions différentes.
Une seconde colonne, sous le commandant du Commandant **AUBRY**, de la Légion, est chargée d'opérer dans la vallée du Loc-Nam. Le 3 Novembre, son avant garde, composée de 60 tirailleurs de la 3e Compagnie et de Légionnaires, sous le commandant du Capitaine **REYNIER** du 4e Tonkinois, est brusquement assaillie au Nord de Lam, pendant l'escalade d'un ravin à pente très forte.
Surpris, les tirailleurs s'arrêtent et hésitent. Voyant cela, le Capitaine **REYNIER** accourt, se place en tête, et enlève brillamment ses hommes à la baïonnette. Il arrive le premier à la crête, mais tombe frappé d'une balle dans le ventre et expire quelques heures après.
Un caporal indigène, deux sergents de Légion, trois tirailleurs sont tués.
Pendant le combat de l'avant garde, les coolies du convoi, pris de panique, abandonnent leurs charges et s'enfuient au moment même où sont amenés les morts et les blessés.
Profitant de ce désordre, les Chinois se ruent sur le convoi et le pillent entièrement. Les blessés et les morts ne sont sauvés que grâce à la vaillance et au sang-froid du caporal indochinois mle 55.
Le 3 Novembre également, une reconnaissance, commandée par le Capitaine **HUGUENIN** du 4e Tonkinois, lancée à la recherche de 300 pirates qui pillaient dans la région de Bien-Dong (cercle de Lam), tombe dans une embuscade préparée, près de Bang-Kinh, à 10 Kms au Sud du poste.
Au mois de Décembre, toujours dans le Dông-Triêu, une reconnaissance, partie de Do-Bac sur Mai-Xu, est surprise par les Chinois qui tuent trois tirailleurs et en blessent deux.
Complètement cernée, la reconnaissance doit se dégager à la baïonnette et n'est sauvée que grâce à l'énergie et au sang-froid de son chef.

Colonne dans le Bay-Say (Novembre 1888).

Le Lieutenant-Colonel **SERVIÈRE**, du 4e Tonkinois, parcourt, avec 450 hommes du Régiment, les huyêns de Mi-Mao, Gia-Lam, Gia-Binh où quelques signes de troubles se sont manifestés et où une nouvelle bande pirate a fait son apparition.

Attaque de Mon-Cay par les Chinois (Décembre 1888).

Une première attaque des Chinois contre Mon-Cay est repoussée le 24 Décembre, à minuit, par la 7e Compagnie.
Le 28, ils réussissent à s'emparer du blockhaus de Hai-Binh, après l'avoir incendié. Les défenseurs,

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

six légionnaires et six tirailleurs, doivent se frayer un passage à la baïonnette pour regagner le poste. Le 30, les Chinois recommencent l'attaque du 24. Les assauts sont successivement repoussés et, au jour, la 7e Compagnie prend l'offensive, les bat et leur inflige de grosses pertes.

ANNÉE 1889

Le Dông-Triêu continue à être infesté de pirates. Les opérations se poursuivent avec vigueur, ainsi dans le massif du Bao-Day qui sert de refuge aux bandes. Le Delta est également troublé et Mon-Cay est à nouveau inquiété.

Opérations dans le Dông-Triêu (Janvier - Février 1889).

Une colonne commandée par le Lieutenant-Colonel **SERVIÈRE** part, le 18 Décembre 1888, de Mai-Xu et parcourt la vallée du Haut Loc-Nam.
Le 3 Janvier 1889, le commandant **PRETET** est attaqué au village de Lang-Xa, sur la rive gauche du Loc-Nam, à une quinzaine de kilomètres en amont de Lam. Les pirates, facilement repoussés, se retirent dans le massif du Nui U-Bo, à peu de distance au Sud.
Le lendemain matin, le Lieutenant-Colonel **SERVIÈRE**, pénétrant dans le Nui U-Bo, y trouve, à Dao-Ya, un grand cantonnement pour 300 à 400 hommes avec un solide fortin, en palanques. La bande chinoise, disloquée, s'est répandue dans diverses directions. Activement poursuivie par nos colonnes volantes, ses débris sont atteints et dispersés à plusieurs reprises, sans que nous ayons à subir aucune nouvelle perte.
Après avoir exploré le Yen-Dinh, la colonne rentre le 13 Juillet à An-Chau où elle se disloque.
Le 5 Février, une reconnaissance de 50 hommes de la 3e Compagnie, attaque et disperse à quelques kilomètres au Nord de Lam, une bande chinoise dont 100 hommes sont armés de fusils à tir rapide.
Le Sergent-Major **ABONNENC** est blessé de deux coups de feu, un tirailleur est tué, un autre blessé.
Le 9 Février, un détachement commandé par le Sergent **FILIPPI** est attaqué au village de Ban-Yen-Phu, près de l'ancien poste de Ban-Yen-Nien, par une bande de 300 pirates dont quelques Chinois. Le petit détachement, menacé d'être enveloppé, réussit à se dégager, après une lutte de trois heures et à rejoindre son poste.
Le 15 Février, le poste de Da-Boc, sous le commandement du Sous-Lieutenant **BLONNE**, défait une bande chinoise de 150 hommes, lui tue 15 hommes, délivre 10 prisonniers et s'empare de 20 fusils à tir rapide et de nombreuses munitions. Quatre tirailleurs sont blessés.
Le 16 Avril 1889, le Lieutenant **BUJON** du 4e Tonkinois, commandant le poste de Dông-Triêu, à la tête d'un détachement de soixante hommes, se met à la poursuite d'une bande de 80 pirates armés de fusils, qui avait pillé le village de Pham-Xa, à 8 kilomètres au S.-E. du poste.
Il les déloge successivement de toutes les positions défensives qu'ils avaient préparées d'avance et les disperse après en avoir tué huit et blessé quinze. En outre, un groupe d'une vingtaine de pirates de la même bande, ayant voulu franchir le Song-Kinh-Thai, pour se porter au secours de la fraction

engagée, disparaît dans la rizière, l'embarcation ayant chaviré. Un certain nombre de femmes et d'enfants volés réussissent, pendant l'action, à s'échapper des mains des pirates.

Affaires de Ke-Sat (10 Février 1889).

Le Capitaine **ROBERT**, du poste de Ke-Sat, en reconnaissance avec trente hommes, est assailli à 7 kilomètres de son poste par 200 Chinois, armés de fusils à tir rapide.
Il se retranche dans le village et repousse trois assauts des Chinois. Forcé de battre en retraite et serré de trop près, il doit se dégager deux fois à la baïonnette. Deux tirailleurs sont tués et quatre blessés.

Reconnaissance autour de Mon-Cay.

Le 15 Janvier, aux environs de Mon-Cay, une bande d'environ 100 Chinois surprend une petite reconnaissance de 11 hommes et d'un sergent, commandée par le Lieutenant **GOERHLING**.
La petite troupe se retire dans un blockhaus, tient en respect les Chinois, et, après 48 heures d'inquiétude, est délivrée par un détachement de Mon-Cay.
Le 12 Mars, la 7e Compagnie doit, la nuit, repousser à la baïonnette un fort parti chinois. Deux sergents sont blessés : le sergent **PERON** et un sergent indigène.
Le Sous-Lieutenant **NIGOTTE** du poste d'Ac-Koi et un tirailleur sont grièvement blessés au cours de la reconnaissance du village de Rung-Bian.

Opérations dans le Bao-Day.

Le Bao-Day, massif d'accès difficile, très mouvementé et couvert de forêts, entre le Loc-Nam et le Song-Thuong, est le repaire des bandes de **LUU-KY**, bandes qui, sans répit, inquiètent les régions de Lang-Son, Kep, An-chau, Dông-Triêu.

Colonne PEGNA.

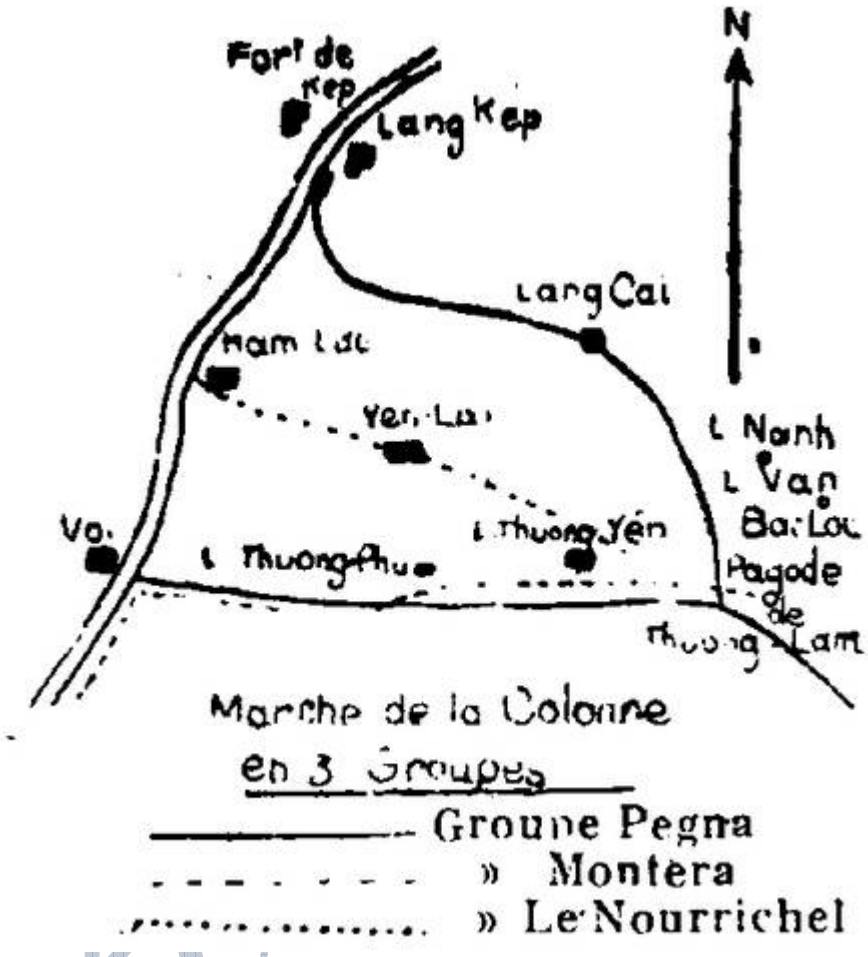
Une première colonne sous le commandement du Capitaine **PEGNA**, avec 80 hommes de la 4e Compagnie, est envoyée, le 25 Juin, de Kep sur Lang-Caï, situé à 7 Kms Est du poste, et près duquel s'était établi le chef **TONG-BOI** avec une bande de 200 fusils. Il les surprend et les met en fuite.
Le 27 Juin, informé à 2 heures du soir, par le pho-tong de Lang-Cham, qu'une bande venait de piller le village de Quang-Hien et avait emmené 12 prisonniers et 32 buffles, le Capitaine PEGNA se met immédiatement en route avec 23 fusils et se dirige vers Cau-Son (entre Kep et Bac-Le). Il rejoint et culbute les pirates et délivre les prisonniers.

Colonnes PRETET et PEGNA (Août 1889).

Au mois d'Août, les opérations dans le Bao-Day sont reprises et confiées au Commandant **PRETET**.
La première colonne **PEGNA** s'était, en effet, révélée trop faible pour entamer et poursuivre une lutte efficace contre les bandes qui terrorisent la région et à la dévotion desquelles sont tous les habitants.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Les repaires sont au milieu de fourrés inextricables où l'on n'accède que par des sentiers connus des seuls pirates et semés d'embuscades. On estime les pirates à environ un millier d'hommes, répartis en trois bandes principales, abondamment pourvues de munitions.
Deux petites reconnaissances, envoyées au début d'Août contre les pirates, échouent grâce à la sympathie des habitants pour ces derniers.
Il fallait mettre fin à une situation devenue menaçante. Deux colonnes sont mises en mouvement.
Le Commandant **PRETET**, parti de Lam avec 250 fusils, doit remonter dans l'intérieur du massif montagneux pour gagner le Deo-Quan, les campements établis vers Bac-Le, et Sui-Ganh et couper ainsi leur ligne de retraite aux Chinois, tandis que le Capitaine **PEGNA**, avec 140 tirailleurs du 4e Tonkinois et 100 légionnaires, doit attaquer les campements de Bac-Loc et rejeter les Chinois vers l'est, sur la première colonne. La route mandarine est surveillée par des détachements de spahis tonkinois et de l'infanterie. Le Luc-Ngan est sillonné par une canonnière.

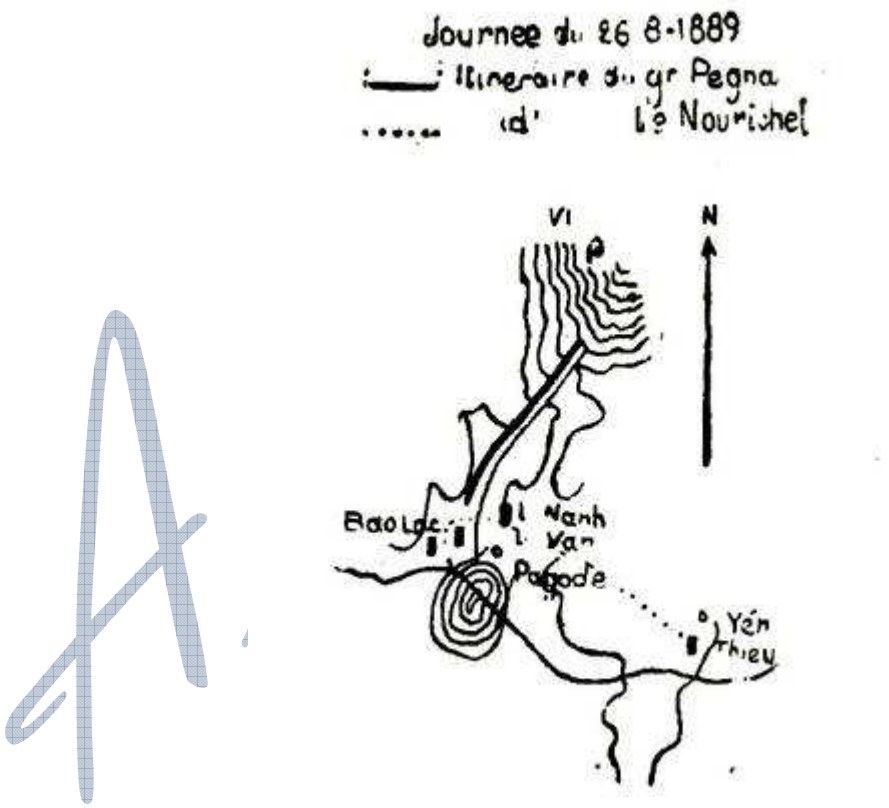


Les opérations commencent le 25 Août. Le Commandant **PRETET** arrive le 27 à Ke-Sao. Il effectue sa liaison avec le poste de Bac-Le et, le 29, il est à Dông-Cai.
L'ennemi s'est sans cesse dérobé. Plusieurs campements récents sont détruits ; la marche a été très pénible.
Après être passé à Deo-Thiam, qu'il trouve également évacué le 30, le 31 il opère sa jonction avec la colonne **PEGNA**.

Celle-ci est partie, **le 25 Août** de Kep et de Phu-Lang-Thuong. Le 25 et le 26, elle fouille les villages aux alentours de Bao-Loc et brûle les campements de **LUU-KY** qu'elle avait trouvé évacués. Nulle part, elle n'a pu recueillir de renseignements sur le lieu de retraite des pirates. Partout elle s'est heurté à la mauvaise foi et l'hostilité des indigènes qui prétendaient n'avoir jamais vu de

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Chinois dans la région.
Enfin, le 27 quelques indices peuvent être recueillis à Long-Manh. Ils prouvent que **LUU-KY** n'a pas quitté le Bao-Day et a dû s'installer dans la forêt. Le Capitaine **PEGNA** part à sa recherche. **Le 28 Août,** il quitte Long-Manh avec 116 fusils et pénètre dans le Bao-Day par le chemin qui mène à l'ancien campement de **LUU-KY**. Bientôt il aperçoit au-dessus des arbres une légère colonne de fumée. Les nouveaux bivouacs sont sans doute de ce côté.
La colonne s'engage alors sous-bois, dans un sentier fort difficile, très étroit, circulant au milieu de fourrés impénétrables, sur le flanc d'un ravin profond et encaissé.
Elle n'avait pas fait 500 mètres dans la forêt que l'avant-garde de la colonne, commandée par le Lieutenant **MONTERA**, est subitement prise sous un feu très nourri partant des deux côtés du chemin : 300 Chinois, terrés dans des retranchements dissimulés sous des branchages, nous fusillent à bout portant. Le Lieutenant **MONTERA** est blessé, plusieurs tirailleurs sont tués ou blessés. Surprises, les troupes hésitent un instant. Vigoureusement ramenées par leurs Officiers, elles reprennent leur calme et ripostent vivement à l'ennemi toujours invisible au milieu des fourrés. Puis une énergique contre-attaque du Lieutenant **BONNAFOUS** dégage l'avant-garde et met les Chinois en fuite.
Il ne fallait pas songer à poursuivre les pirates au milieu de taillis inextricables et semés d'embuscades. Le Capitaine **PEGNA** fait ramasser ses morts et ses blessés sous le feu des Chinois. Ceux-ci se sont reformés plus loin. Notre fusillade les force bientôt à disparaître.



Cette affaire nous coûte 4 légionnaires et 5 tirailleurs tués, 18 blessés dont les Lieutenants **MONTERA** et **BONNAFOUS**.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Dans son rapport, le Général **BORGNIS-DESBORDES** note :

« Je ne retiens de cette affaire que la belle conduite des Officiers et des soldats. Le Lieutenant MONTERA a montré une énergie peu commune ; le Lieutenant BONNAFOUS a décidé la retraite de l'ennemi par un retour offensif vigoureusement mené. Le Capitaine PEGNA a été un chef vigoureux et un brillant soldat ».

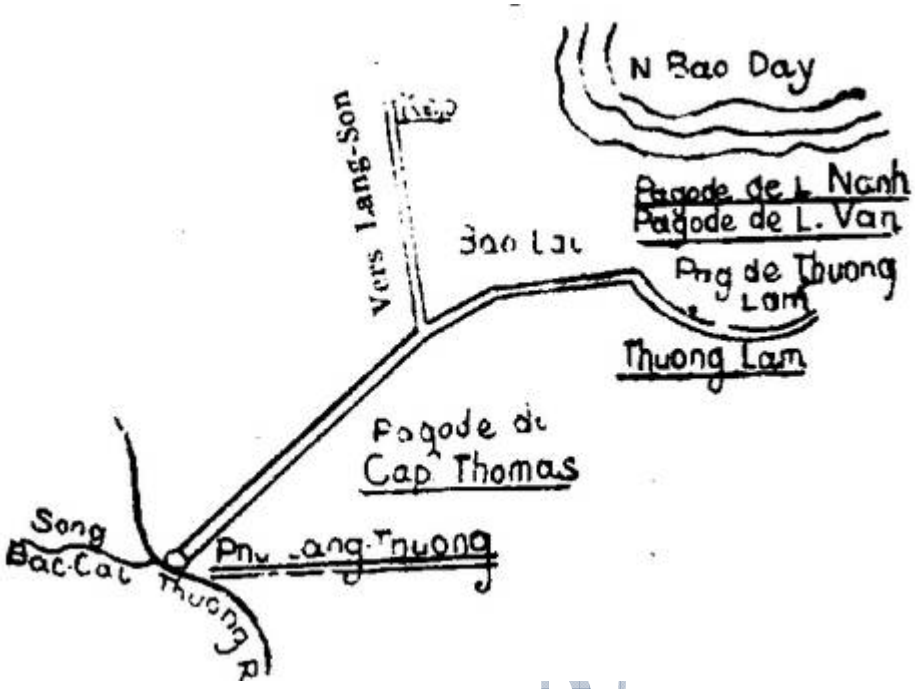
Au premier coup de feu, les coolies se sont naturellement enfuis. Les soldats doivent porter eux-mêmes les brancards fabriqués sur place par les tirailleurs. 60 hommes sont ainsi employés au transport des morts et des blessés.
A 10 heures 30, la colonne revient sur Bao-Loc, par un sentier différent de celui qu'elle avait suivi le matin. Elle est bientôt assaillie par des Chinois embusqués dans les hautes herbes qui couvrent les mamelons.
La troupe ne se laisse pas déconcerter. Les brancards sont déposés au milieu du chemin et une vigoureuse charge à la baïonnette oblige l'ennemi à lâcher pied. Il disparaît définitivement, après une demi-heure de fusillade sans perte de notre côté. A 1 heure 45, la colonne rentre enfin à Long-Manh.
Le 31, sur les indications d'un enfant pris la veille à Cao-Cai, le Capitaine **PEGNA** part de nouveau avec 165 fusils, pour déloger de leurs positions 300 Chinois solidement établis au col de Deo-Quan, La marche a, de nouveau, lieu sur les sentiers taillés à pic ou à travers de hautes herbes. Elle dure une heure et demie.
A 500 mètres du col, les Chinois, embusqués dans les bois, ouvrent le feu sur elle. L'avant-garde, commandée par le Lieutenant **OLLIVIER**, riposte vivement et attaque de front pendant que le Lieutenant **MEYER**, se détachant de l'arrière-garde, gravit les hauteurs dominant la position chinoise et balaie le col de ses feux de salve.
Le tir de l'ennemi se ralentit bientôt sous la supériorité du nôtre. Le Capitaine **PEGNA** enlève alors brillamment sa troupe et la lance à l'assaut : les barricades sont emportées d'un seul élan. Les Chinois, déconcertés par cette attaque irrésistible, sont culbutés et battent précipitamment en retraite. Cet heureux engagement ne nous coûte que deux tirailleurs blessés. Les pertes chinoises n'ont pas pu être évaluées.
Le Capitaine **PEGNA** rentre alors à Cao-Cai où il arrive vers 12 h.l5. Le Commandant **PRETET** le rejoint vers 16 h.30.

Affaire de Thuong-Lam.

Le 2 Septembre, les 2 colonnes se séparent de nouveau pour fouiller le pays en détail.
La colonne **PEGNA** passe la nuit du 2 au 3 dans les pagodes de Lang-Manh et de Lang-Vanh. Elle se met en route le 3 à 5 heures du matin, en deux groupes aux ordres, le premier, du Capitaine **LE NOURRICHEL**, qui doit explorer Bao-Loc, Thuong-Van et Thuong-Phu, le deuxième (trois sections) du Capitaine **PEGNA** qui marche sur la pagode de Thuong-Lam.
Le Capitaine **PEGNA** parque ses convois à la pagode et les laisse à la garde d'une section de Légion.
Puis il se porte avec le reste de ses forces sur le village de Thuong-Lam, situé à. 1200 mètres S.-S.-0. de la pagode, qui avait été signalé par ses compromissions avec les pirates.

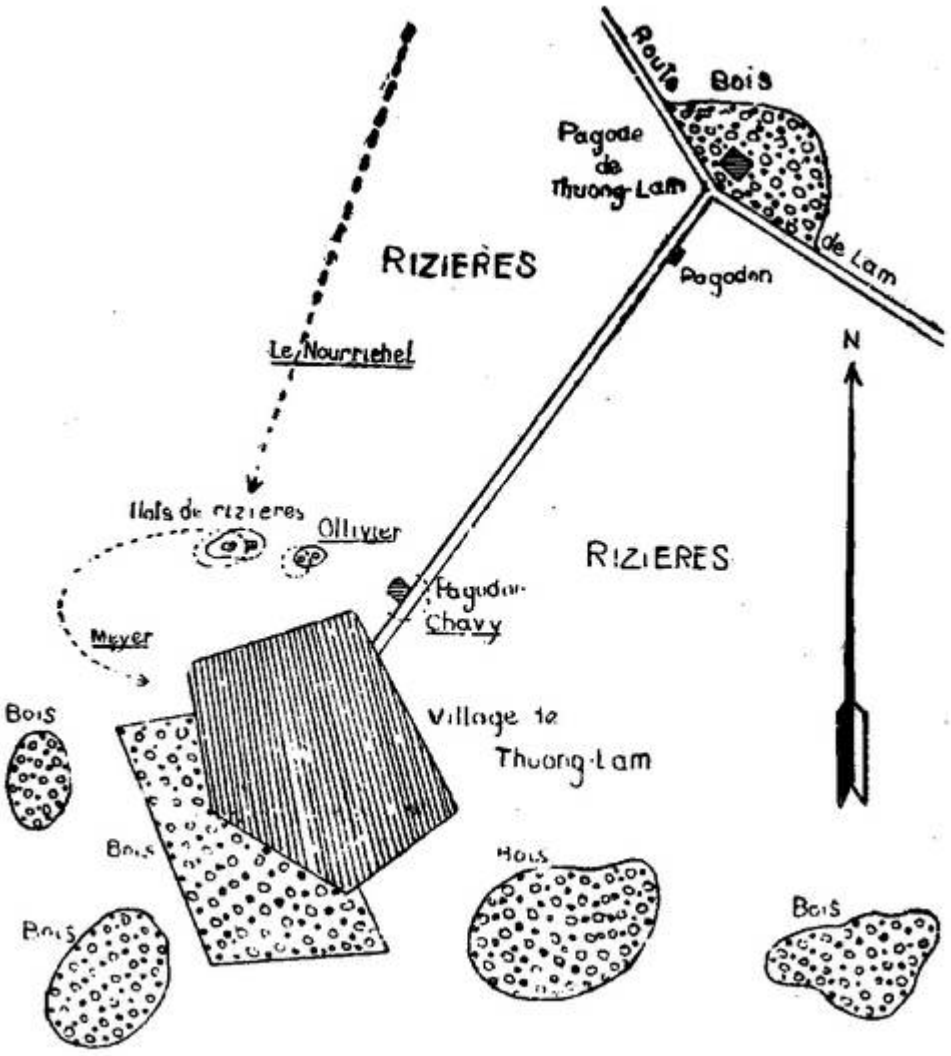
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

A 6 heures 15 du matin, l'avant-garde, formée d'une section de tirailleurs sous les ordres du Lieutenant **CHAVY**, atteint le village et s'arrête devant la porte Nord qui est fermée. A part ce seul indice, rien ne fait supposer que le village est occupé.



Le Lieutenant **CHAVY**, sans prendre la peine de descendre de cheval, s'approche lui-même de la porte qu'il heurte du manche de sa cravache pour la faire ouvrir.
Une fusillade subite et violente part aussitôt de tous les points de l'enceinte, couche à terre le Lieutenant **CHAVY** et son cheval ainsi que plusieurs hommes, tue également le cheval du Lieutenant **OLLIVIER** et blesse celui du Capitaine.
La section d'avant-garde se déploie et occupe un pagodon en face de la porte. Une section de Légion (Lieutenant **OLLIVIER**) se déploie en arrière et à droite et occupe un îlot boisé qui s'élève au-dessus de la rizière.
A 7 heures arrive le Capitaine **LE NOURRICHEL** qui accourt à la fusillade, il prolonge la droite du Lieutenant **OLLIVIER**.
A 7 heures 15, le Capitaine **PEGNA** ordonne à la section du Lieutenant **MEYER** de faire un mouvement tournant et de gagner le flanc gauche de l'ennemi. En même temps, il pousse toute la chaîne en avant, jusqu'à la palissade extérieure séparée de la palissade intérieure par un fossé plein d'eau.
Il y a là un temps d'arrêt forcé, pendant lequel le Capitaine **LE NOURRICHEL** est grièvement blessé.
Le Capitaine **PEGNA** fait attaquer la porte à coups de crosse. La porte finit par tomber et livre passage aux assaillants.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014



Pendant ce temps, la section **MEYER** a gagné, sur la lisière Ouest, un point moins surveillé que les autres, et pénétré dans le village sur le flanc et les derrières des Chinois qui, forcés en tête, débordés à gauche, abandonnent la position.
Nos pertes sont de neuf tués dont le Lieutenant **CHAVY** et le Sergent **POIREL** du 4e Tonkinois.
Le Capitaine **LE NOURRICHEL** et le Lieutenant **OLLIVIER** sont blessés mortellement. Ils succombent le lendemain.
Sont blessés, le Capitaine **PEGNA**, le Lieutenant **LIZE** de l'artillerie, deux sous-officiers et 18 hommes.
Après avoir incendié le village, le Capitaine **PEGNA** regagne la pagode de Thuong-Lam. Il y est rejoint à 17 heures 30 par le Commandant qui reprend le commandement de l'ensemble des deux colonnes.

Dans le but de soumettre enfin cette région qui s'obstine à faire cause commune avec les pirates, contre nous, le commandant **PRETET** est investi de tous les pouvoirs militaires et civils et reste seul juge des mesures à prendre contre les individus et les villages convaincus de complicité avec les pirates.
Les opérations reprennent et pendant 15 jours, du 5 au 20 Septembre, le pays est fouillé sans relâche.
La région devient intenable pour les bandes qui ne tardent pas à gagner la rive gauche du Song Luc-Nam où elles recommencent leurs déprédations.
Aussi les opérations de police continuent-elles.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Le 7 Novembre 1889, le commandant du poste de Sept-Pagodes surprend à Than-Lan une bande de pilleurs. Il tue six d'entre eux et fait trois prisonniers.
Vers la fin de Décembre, le Bao-Day est signalé comme réoccupé par les pirates qui tiennent à nouveau Thuong-Lam, le col de Deo-Van et la région au Nord de Tam-Ra.
Les postes effectuent de nombreuses sorties.

Colonne de Lang-Son.

Le Colonel **SERVIÈRE**, commandant le Régiment, est appelé, le 31 Août 1889, à prendre le commandement de la région Cao-Bang Lang-Son.
Dans la région de Cao-Bang, en effet, la situation était devenue des plus alarmantes. Les bandes sont soutenues par les postes chinois qui leur fournissent argent, munitions et hommes exercés, Nos fonctionnaires indigènes sont soudoyés par les agents de l'ex-régent **TUYET**. Tous les défilés des Ba-Châu sont tenus par les pirates qui y ont installé de véritables forteresses. Il devient nécessaire de les en déloger.
Le Colonel **SERVIÈRE** forme une colonne. Des éléments du Régiment en font partie.
Après une première sortie sans succès, les pirates s'étant dispersés, on signale, vers Ba-Lang, une recrudescence d'agitation.
Après la prise du cirque de Long-Mo, les troupes s'emparent, le 9 Octobre, du village de Ban-Dai dont les habitants, réfugiés en Chine, refusaient de reconnaître les autorités annamites. Le village est situé au débouché d'un long défilé aux flancs inaccessibles, dont l'entrée étroite est défendue par une forte barricade. La 15e Compagnie (Capitaine **NOUVEL**) l'enlève brillamment.

Dans son rapport, le Colonel **SERVIÈRE** cite :

Le Lieutenant **BOULANGER** du 4e Tonkinois :

« *Commandant l'avant-garde de la principale colonne d'attaque, a fait preuve d'une vigueur et d'un sang-froid remarquables et a réussi, sous un feu violent, à gravir un ravin escarpé d'où il a pu faire plonger ses feux sur la barricade ennemie ; a contribué, pour une large part, au succès de la journée* ».

Le Sergent **LE-VAN-DUC** du 4e Tonkinois :

« *Avec le légionnaire BONNOIS, a frayé, sous le feu de l'ennemi et à la tête de sa colonne, un chemin sous-bois et a commandé ses feux de salve avec le plus grand sang-froid* ».

Le Tirailleur **HA-QUANG-TANG** du 4e Tonkinois :

« *Deux fois blessé. Blessé une première fois, est à son rang et a continué le feu* ».

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Enfin, 5 tirailleurs sont cités pour leur entrain, leur courage à l'attaque de la barricade qui défendait l'entrée de Ban-Dai.

ANNÉE 1890

Le Régiment va essayer de terminer la tâche poursuivie l'année précédente dans les régions de Lang-Son, Cao-Bang et Dông-Triêu.

Mais, avant la fin de l'année, un décret va le supprimer marquant le terme de la première étape de la vie du 4e Tonkinois.

Emplacement des unités au 1er Janvier 1890.

1re Compagnie		:	Lam	
2e	»		An-Châu	(2 sections)
			Vi-Loai	»
3e	»	:	Mai-Xu	(2 sections)
			Bien-Dông	1 »
			Kep-Ha	»
4e	»	:	Cho-Trang	(2 sections)
			Bac-Lé	»
5e	»	:	Lan-Son	
6e	»	:	Pho-binb-Gia	(2 sections)
			Na-Cham	»
7e	»	:	That-Khé	(2 sections)
			Dông-Khé	»
8e	»	:	Mon-Cay	(escorte Con abornement)
9e	»	:	Trung-Khanh-Phu	(2 sections)
			Tra-Linh	»
10e	»	:	Dinh-Lap	(2 sections)
			Sept-Pagodes	»
11e	»	:	Cao-Bang	(1 section)
			Mo-Xat	(2 sections)
			Ngan-Son	(1 section)
12e	»	:	Ha-Lang	(2 sections)
			Phuc-Hoa	»
13e	»	:	Mon-Cay	(3 sections)
			Ha-Coi	(1 section)
14e	»	:	Hoan-Mô	

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

15e	»	:	Cao-Bang	
16e	»	:	Haiphong	(3 sections)
			Quang-Yên	(1 section)

Opérations dans les régions de Lang-Son et de Cao-Bang.

Le 1er Janvier, une colonne, composée de la 15e Compagnie du Régiment (Capitaine **NOUVEL**) et d'un détachement du 2e Bataillon d'Afrique (Capitaine **LEMOINE**) est en marche pour Nguyen-Binh, qu'elle doit ravitailler, sous les ordres du Lieutenant-Colonel **SERVIÈRE**.
Les pirates ont, en effet, été signalés au cirque de Lung-Giao.
L'avant-garde essuie, au pont de Vu-Hu-Nuoc, à 4 kms Ouest de Nguyên-Binh, le feu d'une embuscade chinoise. Le Lieutenant **SAGOLS**, du 3e Tonkinois, est tué. Les Chinois sont immédiatement délogés de leurs positions et mis en fuite.
Le 4 Janvier, la colonne, renforcée d'une section de la 11e Compagnie (Lieutenant **STAPHE**) attaque dans le cirque de Lung-Giao, la bande du chef **PHU-NHI**, forte de 150 hommes environ. L'ennemi, menacé de face, de flanc et de revers, abandonne toutes ses défenses. Le campement pirate est incendié. Neuf Chinois sont tués. Trois prisonniers annamites sont délivrés. De notre côté, un homme du 2e Bataillon d'Afrique est tué.

Surprise de la bande LUU-KY.

La Brigade ayant signalé que les bandes de **LUU-KY** vont probablement tenter d'entrer en Chine, en passant entre les postes de Dinh-Lâp et de Tien-Yen, le Lieutenant-Colonel **SERVIÈRE** donne l'ordre au Commandant de la 15e Compagnie d'entretenir une embuscade à Quang-Vai, point où la route venant d'An-Chau et allant en Chine coupe la route Dinh-Lâp - Tien-Tien.
Le 21 Mars, cette embuscade, commandée par le Lieutenant **de MIRIBEL** et comprenant 40 tirailleurs de la 15e Compagnie et 20 hommes de l'Infanterie de Marine, surprend, à son passage, le gros de la bande **LUU-KY**. Les pirates sont dispersés, 12 femmes et enfants sont délivrés. De notre côté, un tirailleur est tué, un autre est blessé mortellement. L'ennemi peut enlever ses morts et ses blessés dont le chiffre, au dire des habitants, est de douze à quinze.

Colonne de Lang-Tom.

Les 10e et 12e Compagnies sont concentrées le 5 Septembre à Ha-Lang, pour prendre part à une colonne contre les bandes chinoises réfugiées dans les cirques rocheux de Lang-Tom.
Le 6 Septembre, la colonne s'engage dans le repaire de Lang-Tom, composé de deux cirques séparés par un col formant du défilé de 100 mètres de long et dont les flancs sont inaccessibles, les parois de ces cirques sont à peu près verticales.
La section du Sous-Lieutenant **ARDANT du PICQ** de la 10e Compagnie, prend part à l'attaque du premier cirque. Le terrain est parsemé de rocher. Deux hommes seulement peuvent avancer de front. Cependant, malgré les Chinois, le passage est forcé et la section du Sous-Lieutenant

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

ARDANT du PICQ se présente devant le 2e cirque. Les Chinois se retirent vers le Nord-Est, mais un grand nombre reste réfugié dans les grottes sur les parois des cirques.
Les pertes de la 10e Compagnie sont faibles : 1 caporal tué, un caporal et trois tirailleurs blessés.
L'heure avancée de la journée (il est alors 6 heures du soir), le manque d'eau potable à proximité, ne permettent pas à la colonne de fouiller les grottes ni de s'installer dans les cirques pour la nuit. Le retour s'impose. L'ordre est donné de se rassembler au gué de Ban-Tiao.
Ce n'est que le 2 Septembre que la colonne réussit à s'emparer du repaire de Lang-Tom.

Opérations dans le Dông-Triêu.

Les opérations de fin Décembre 1889 continuent presque sans interruption.
Le 5 Février 1890, au soir, une trentaine de Chinois pillent le village de Lang-Sang (1 km S.-O. de Lam). Le piquet du poste les met en fuite. Le même jour, le village de Quang-Van (6 kms N.-E. de Dông-Triêu) est pillé par 50 pirates. Le chef de poste, prévenu trop tard, ne peut atteindre les agresseurs.
Dans la nuit du 7 au 8 Février, les villages de Binh-Son et Bac-Ma (8 kms N.-O. Dông-Triêu) sont pillés par 100 Chinois. 14 hommes, 7 femmes, 14 buffles sont enlevés. Pas un coup de fusil n'a été tiré. Prévenu tardivement, le chef de poste de Dông-Triêu ne peut retrouver la bande.
Le village de Vang-Chia (5 kms O. de Dông-Triêu) est incendié. Une reconnaissance envoyée par le poste ne peut atteindre les pirates.
De nouvelles opérations sont alors confiées au Commandant **PRETET**. Trois colonnes encerclent le Nui Da-Bo. Menées avec un grand esprit de suite, les opérations coupent aux pirates leurs débouchés dans la 9e Région. Elles sont aidées par de fréquentes sorties des postes.
C'est ainsi que le 22 Mars, l'escorte du sampan qui ramenait à Hai-Phong les malades d'une section de la 16e Compagnie est assaillie entre Dông-Triêu et Yen-Leou. L'attaque est repoussée mais le caporal **NINH** mle 268 est mortellement blessé.
Le 27 Mars, une reconnaissance du poste de Sept-Pagodes dégage à Lang-Vai un détachement de gardes civils aux prises avec les pirates.
Du 31 Mars au 4 Avril, la garnison de Dông-Triêu délivre à Than-Man, quatre femmes annamites, prisonnières des habitants et destinées à être livrées aux Chinois.
Le 16 Avril, une reconnaissance du poste de Dông-Triêu déloge une bande pirate du village de Thin-Xa près de Lac-Son. Le Lieutenant **GUAYS**, un soldat européen, quatre tirailleurs sont blessés. Le Sergent **RENTIN**, le caporal **SANH** mle 495 et trois tirailleurs sont tués.

Décret de suppression du Régiment (21 Juin 1890).

Un décret du 21 Juin 1890 supprime le 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois.
Les opérations de licenciement vont s'étager sur six mois, les compagnies en colonne dans la région Cao-Bang étant supprimées les dernières.
Les 8e et 16e Compagnies sont licenciées le 1er Juillet.
La 1re Compagnie est licenciée le 18 Juillet, la 14e, le 21 Juillet ; la 13e, le 24 Juillet ; la 15e, le 28 Juillet.
Au mois d'Août, la 2e Compagnie est licenciée le 14.
En Septembre, les 7e et 11e Compagnies sont licenciées le 7 ; la 6e Compagnie, le 9 ; la 9e, le 10 ; la 5e, le 26.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Les 10e et 12e Compagnies, descendant de la région de Cao-Bang Lang-Son, sont licenciées le 1er Décembre.
Le Colonel **SERVIÈRE** s'embarque, le 24 Décembre, pour la France, sur le *Vinh-Long*, avec la plupart des Officiers des compagnies licenciées en dernier lieu.
Le Régiment cesse d'exister. Il ne reste plus que des Officiers comptables et les cadres européens de la 12e Compagnie, descendant des Hautes Régions, qui doivent s'embarquer sur l'affrété de Janvier.

*
* *

Ainsi se termine la première partie de la vie du 4e Tonkinois.
En quatre ans, le Régiment, nouvellement formé, placé dans une région malsaine et difficile, a soutenu vaillamment la lutte contre des bandes pirates nombreuses, actives et manœuvrières. Il a assis notre domination dans le Delta et ramené le calme et la confiance chez la plus grande partie de la population.

Ancestrami.fr

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

RECONSTITUTION DU RÉGIMENT

Le 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois est reconstitué par un décret du Président de la République en date du 10 Décembre 1897. Les prescriptions contenues dans ce décret entrent en vigueur le 1er Janvier 1898.
Dans cette 2e formation nous distinguerons plusieurs phases, selon les changements importants survenus dans l'organisation du Régiment :

a) **1898 – 1908**
b) **1908 – 1918**
c) **1918 – 1933**

Ancestrami

Historique du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois
Imprimerie NAM-VIÊT – Namdinh - 1934
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

LE 4e TONKINOIS DE 1898 A 1908

Mesures prises pour la reconstitution du Régiment

Antérieurement au 1er Janvier 1898, les compagnies de Tirailleurs Tonkinois étaient au nombre de cinquante-six réparties entre trois Régiments.
La reconstitution du 4e Tonkinois ne comporte pas d'augmentation du nombre des Compagnies, mais une nouvelle répartition de ces unités entre 4 Régiments.
La règle à suivre pour cette répartition est fixée par un ordre du Général **BICHOT**, Commandant en Chef le Corps d'occupation, daté du 27 Décembre 1897.
Désormais, à chaque territoire militaire est affecté un Régiment de Tirailleurs Tonkinois chargé de lui fournir toutes les troupes indigènes dont il pourrait avoir besoin.
Au 3e Territoire (Tuyên-Quang, qui comprenait les cercles de Tuyên-Quang, Vinh-Thuy, Ha-Giang) est affecté le 4e Tonkinois et le Régiment est formé au moyen des unités déjà stationnées sur ce territoire.
Ces unités sont :
1) Six compagnies du 1er Tonkinois, à savoir les 3e, 4e, 5e, 13e, 16e et 19e.
2) Cinq compagnies du 3e Tonkinois à savoir les 5e, 9e, 12e, 14e et 15e.
Enfin une compagnie du 1er Tonkinois, la 2e stationnée à Viétri.

Le Commandant **TOURNIER**, Commandant provisoirement le Régiment, fixe par un ordre du **3** Janvier 1898 le numéro, au 4e Tonkinois, des compagnies venues des 1er et 3e Régiments.
La 5e Cie du 3e Tonkinois devient la 1re du 4e.
La 2e Cie du 1er Tonkinois devient la 2e du 4e.
La 3e Cie du 1er Tonkinois devient la 3e du 4e.
La 4e Cie du 1er Tonkinois devient la 4e du 4e.
La 5e Cie du 1er Tonkinois devient la 5e du 4e.
La 15e Cie du 3e Tonkinois devient la 6e du 4e.
La 19e Cie du 1er Tonkinois devient la 7e du 4e.
La 13e Cie du 1er Tonkinois devient la 8e du 4e.
La 9e Cie du 3e Tonkinois devient la 9e du 4e.
La 16e Cie du 1er Tonkinois devient la 10e du 4e.
La 14e Cie du 3e Tonkinois devient la 11e du 4e.
La 12e Cie du 3e Tonkinois devient la 12e du 4e.

Répartition territoriale.

Sur ces douze compagnies, une seule, la 2e, tient garnison en territoire civil à Viétri, les onze autres compagnies fournissent les postes du 3e Territoire Militaire.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Dans le cercle de Tuyên-Quang.

1re Compagnie : Dông-Chau,
Postes détachés : Kiem-Quang-Tuong 1 section, Cai-Vong, ½ section, Kiem-Trung ½ section.
5e Compagnie : Bac-Kan (Na-Han),
Poste détaché : Bac-Giam 1 section.
11e Compagnie : Chiem-Hoa,
Postes détachés : Bac-Muc 1 section, Dai-Ti 1 section.

Dans le cercle de Vinh-Thuy.

12e Compagnie à Vinh-Thuy.
6e Compagnie : Lang-Thac,
Postes détachés : Bac-Quang 1 section.
4e Compagnie : Yen-Binh-Xa,
Postes détachés : Lang-Co-Lum 1 section, Ich-Yen ½ section.
7e Compagnie : Luc-An-Chau,
Postes détachés : Nhé-Do 1 section, Dong-Lan 1 section.

Dans le cercle de Ha-Giang.

3e Compagnie : Quan-Ba,
Postes détachés : Na-Ca-Chai ½ section, Lang-Dam ½ section.
8e Compagnie : Hoang-Su-Phi,
Postes détachés : Xin-Man 1 section, Man-Mei 1 section.
9e Compagnie : Coc-Rang,
Poste détaché : Ha-Giang 1 section.
10e Compagnie : Thanh-Thuy.
Poste détaché : Ha-Giang 2 sections.

Répartition en Bataillons.

Au point de vue de l'organisation en Bataillons, ces compagnies forment trois groupes, à savoir :
1er Groupe, sous les ordres du Commandant **TOURNIER** à Viétri, 1er, 2e, 5e, 11e, et 21e compagnies.
2e Groupe, sous les ordres du Commandant **DRUPE**, **à** Bac-Quang, 4e, 6e, et 7e compagnies.
3e Groupe, sous les ordres du Commandant **MILLIARD à** Ha-Giang, 3e, 8e, 9e et 10e compagnies.
L'État-Major du Bataillon stationné à Viétri est de nouvelle formation.
Les États-Majors des deux autres Bataillons sont pris au 1er Tonkinois.
L'État-Major du Régiment et la Section Hors Rang sont stationnés à Viétri.

Le 25 Janvier 1898 le Lieutenant-Colonel **LE NY** prend le commandement du Régiment.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

ANNÉE 1898

Les unités stationnées dans les postes poursuivent leurs nombreuses reconnaissances. Il suffit de citer les plus marquantes :

Le 27 Janvier, le Lieutenant **PAUVIL** avec 2 sous-Officiers Européens et 50 Tirailleurs part de Hoang-Su-Phi pour Man-Mei afin d'y construire un poste.

Le 21 Février, le Lieutenant **LEGILLE**, avec un sergent indigène et 20 tirailleurs part en reconnaissance sur Kim-Lung pour surprendre une bande pirate signalée par le Résident de Thai-Nguyên, mais rentre au poste le 22 sans avoir rien trouvé.

Le 15 Avril, le Lieutenant **VANDESCAL** avec 30 tirailleurs de la 10e Cie part à la poursuite de 50 pirates qu'il ne peut rejoindre.

Le 1er Juin, le sergent **TARDIVEAU**, 1 sergent indigène, 13 tirailleurs partent reconnaître les villages de Lang-Don et Na-Rai. Ils capturent 5 réguliers chinois, et rentrent à Ha-Giang le 3 Juin.

ANNÉES 1899 ET 1900

Rien d'intéressant à signaler **au cours de 1899**.

Le 6 Juin 1900, par Ordre Particulier N° 90, le Général **BORGNIS-DESBORDES**, Commandant en Chef, prescrit une nouvelle numération des unités « *afin de grouper autant que possible les compagnies d'un même Bataillon et de placer ces différentes unités sur des placements correspondant mieux aux affectations en cas de mobilisation* ».
La nouvelle répartition territoriale et par Bataillons est la suivante :

1er Bataillon : Viêtri	2e Bataillon : Bac-Quang	3e Bataillon : Tuyên-Quang
1re Cie : Dông-Chau.	5e Cie : Bac-Ken.	9e Cie : Hoang-Su-Phi.
2e Cie : Viêtri.	6e Cie : Bac-Quang.	10e Cie : Thanh-Thuy.
3e Cie : Vinh-Thuy.	7e Cie : Luc-An-Châu.	11e Cie : Quan-Ba.
4e Cie : Yên-Xa.	8e Cie : Coc-Rau.	12e Cie : Tuyêu-Quang.

En exécution de cet ordre, la 8e Compagnie se rend de Hoang-Su-Phi à Coc-Rau (2 sections à Coc-Rau, 2 sections à Hà-Giang) et elle est remplacée à Hoang-Su-Phi par la 9e Compagnie venant de

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Coc-Rau (2 sections à Hoang-Su-Phi, 1 section à Man-Mei, 1 section à Xin-Man).
Le 2 Juillet, le Colonel **GONARD**, Commandant le Régiment, passait son commandement au Lieutenant-Colonel **GUYONNET** pour prendre celui du 3e Territoire Militaire.
Le 11 Avril, le cercle de Tuyén-Quang était passé à l'autorité civile et le siège du 3e Territoire Militaire était transféré à Ha-Giang.

La Portion Centrale du Régiment est transférée de Viêtri à Bac-Ninh.

Le 28 Décembre 1900, le 4e Tonkinois reçoit l'ordre de quitter Viêtri pour Bac-Ninh.
Le mouvement s'opère le 11 Janvier 1901.

ANNÉES 1901 – 1902 - 1903

Le 9 Février, la 1re Compagnie (Dong-Chau) vient tenir garnison à Viêtri. Le 10 Avril, la 5e Compagnie (Bac-Ken) y arrive également.
En Avril, les 3e et 6e Cies sont dirigées sur Bao-Loc pour prendre part à la répression pirate dans le 2e Territoire Militaire. Elles sont placées, avec 2 pelotons du Bataillon d'Afrique et 1 section d'Artillerie sous les ordres du Lieutenant-Colonel **BETBOY** du 3e R. T. T. Cette colonne mobile, formé **à** Bao-Loc n'eut pas le temps d'intervenir, le calme, ayant été rapidement rétabli par les autres éléments du territoire.
Le 16 Août, la 6e Cie (Bac-Quang) envoie une section tenir garnison à Vinh-Thuy.
Rien à signaler en 1902.

La Portion Centrale du Régiment est transférée de Bac-Ninh à Nam-Dinh (Janvier 1903).

Conformément aux ordres du Général de Division Commandant Supérieur, la Portion Centrale du Régiment est transférée à Nam-Dinh. Le mouvement est commencé par la 5e Compagnie qui quitte Bac-Ninh le 13 Janvier. Les 1re, 3e et 7e Cies partent de Bac-Ninh le 15 Janvier et arrivent à Nam-Dinh le 20 Janvier. La Section Hors Rang et le Dépôt quittent Bac-Ninh le 23 Janvier 1903.

*
* *

Le 23 Mai 1903, les 1re et 3e Cies quittent Nam-Dinh pour Lao-Kay où elles arrivent le 8 Juin. De là, elles partent sur Tuyên-Quang où elles arrivent le 7 Juillet. Le 26 Septembre, elles quittent Tuyên-Quang pour Nam-Dinh où elles sont de retour le 27.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

ANNÉE 1904

Par Ordre Particulier N° 41 du 27 Juin 1904, le Général Commandant Supérieur décide la formation d'un 4e Bataillon et un nouveau numérotage des Compagnies.

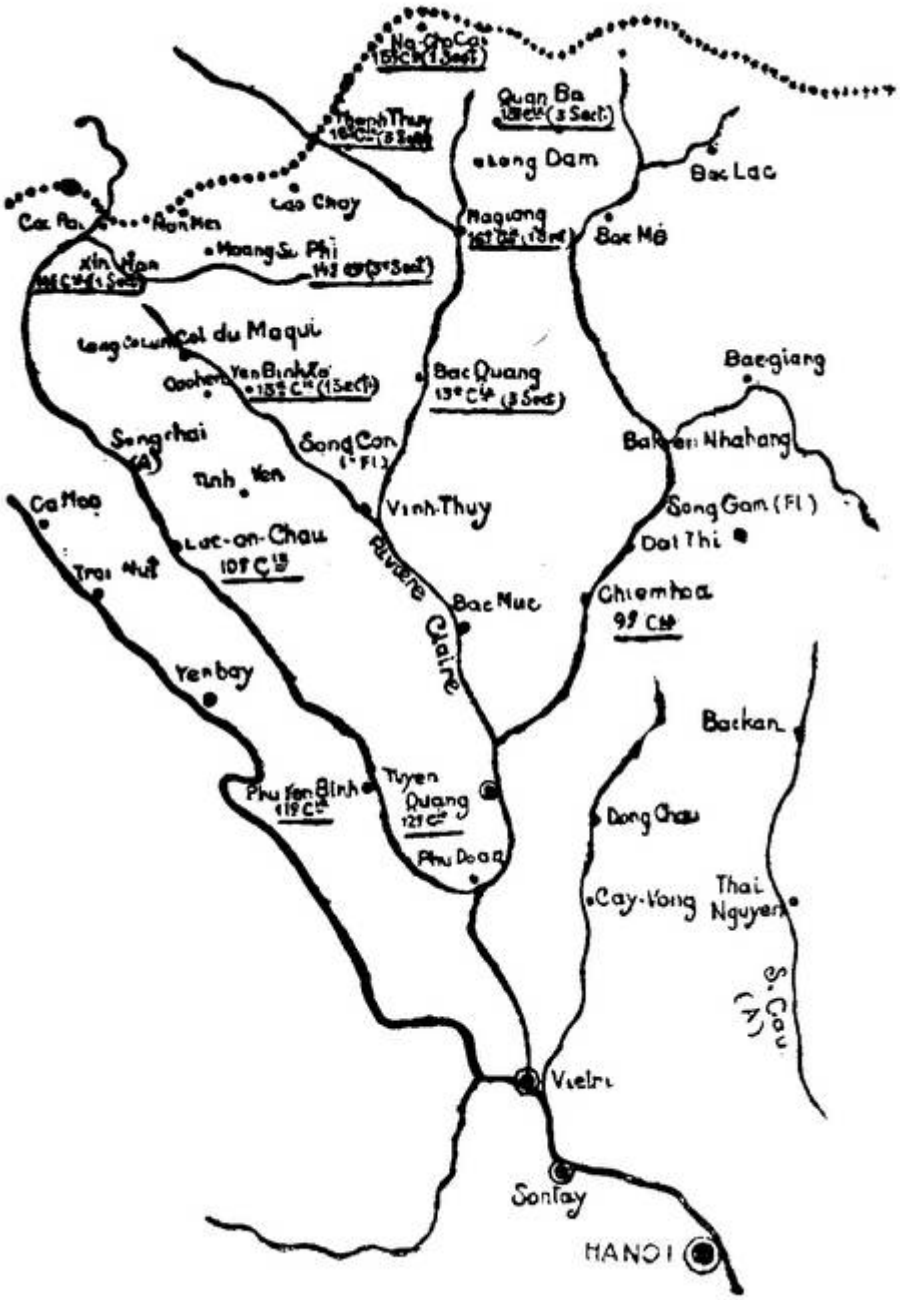
Ancien numérotage	Nouveau numérotage
1re Compagnie	1re
2e »	9e
3e »	3e
4e »	12e
5e »	2e
6e »	11e
7e »	4e
8e »	13e
9e »	14e
10e »	10e
11e »	15e
12e »	16e

Le 2e Bataillon, de nouvelle formation (5e, 6e, 7e, 8e Cies) est stationné à Nam-Dinh.

Répression de l'agitation des Mans (Octobre 1904).

Dans les premiers jours d'Octobre 1904 une certaine agitation se produit parmi la population Man du secteur de Bac-Quang et commence à se manifester dans les villages Mans du 3e Territoire Militaire.
A cette époque le Régiment occupe les postes de la Rivière Claire (3e Bataillon) et du 3e Territoire Militaire (4e Bataillon).
La 9e Compagnie occupe Chiem-Hba.
La 10e Compagnie occupe Luc-An-Chau.
La 11e Compagnie occupe Phu-Yen-Binh.
La 12e Compagnie occupe Tuyen-Quang.
La 13e Compagnie occupe Bac-Quang (3 sections) et Yen-Binh-Xa (1 section).
La 14e Compagnie occupe Hoang-Su-Phi (3 sections) et Xin-Man (1 section).
La 15e Compagnie occupe Quan-Ba (3 sections) et Na-Cho-Chai (1 section).
La 16e Compagnie occupe Thanh-Thuy (3 sections) Ha-Giang (1 section) et 1 poste volant à Lao-Tchay.
Le 4 Octobre, une colonne de police formée par la 13e Compagnie quitte Bac-Quang pour s'emparer des principaux chefs dissidents qui jettent le trouble dans la région. Le sergent **NGUYEN-DAC-DAC**, N° Mle 4T/1256 se fait remarquer dans cette affaire par son sang-froid et son intelligence (Ordre Général N° 2 du 10 Janvier 1905).

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014



Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Le 5 Octobre une bande organisée attaque le village de Bac-Quang, essaye de délivrer les prisonniers de la veille, assassine une partie de la famille du Quân Huyên et tente d'incendier son habitation. Le sergent fourrier **TANRON** de la 13e Compagnie traverse le Ngoi-Quang avec 20 tirailleurs pour aller au secours du village attaqué. Les Mans fuient, laissant trois morts sur le terrain.
Des coups de fusils ayant été entendus dans la direction du village de Lang-Quan dans la nuit du 5 au 6 Octobre, le sergent-major **PALLUHEN** de la 13e compagnie part le 6 au matin dans cette direction avec 20 tirailleurs ; la reconnaissance rentre le soir sans avoir rien aperçu.
Le 5 Octobre, le Lieutenant **POPP** de la 13e Compagnie, Commandant le poste de Yen-Binh-Xa part en reconnaissance avec 50 fusils, il rentre à Yen-Binh-Xa le soir même, ramenant 23 prisonniers Mans capturés à Nam-Kham par le Quân Huyên de Bac-Quang. Le Ly-Truong de Trung-Trang est tué par les Mans pendant cette opération de police. Le 6, les prisonniers sont dirigés sur Bac-Quang.

Reconnaissances des postes.

Pour limiter le mouvement de rébellion qui menace de s'étendre, de nombreuses reconnaissances sont faites par les différentes troupes des postes situés dans la région troublée et aux environs. Des mouvements des troupes sont prescrits par le Général Commandant Supérieur, par le Lieutenant-Colonel **LOUVEL**, Commandant le 3e Territoire, mouvements qui s'exécutent sous la direction du Commandant du 4e Bataillon du Régiment (Chef de Bataillon **COLEIN**) lequel s'est rendu de Ha-Giang à Bac-Quang.
Sur l'ordre du Général Commandant Supérieur, les postes de Bac-Quang et de Yen-Binh-Xa reçoivent des renforts.
Le 13, le Capitaine **CHANGEUX**, Commandant la 10e compagnie à Luc-An-Chau, part avec le Lieutenant **LAMOLE**, l'Adjudant **WICKI** et les trois quarts de sa compagnie pour renforcer le poste de Yen-Binh-Xa où il arrive le lendemain.
Le 12, un détachement de la 12e Cie, sous les ordres du Lieutenant **GUYON**, et comprenant 2 sous-officiers Européens, 2 sergents Indigènes, 25 Caporaux et Tirailleurs, quitte Bac-Muc pour Bac-Quang où il doit se mettre à la disposition du Chef de Bataillon Commandant le Cercle. En cours de route, le Capitaine **MARQUESSAC** rejoint le détachement le 13 et en prend le commandement.
Le 21, le Capitaine **CHANGEUX**, et le Lieutenant **LAMOLE** quittent Bac-Giang pour Lang-Co-Lum d'où ils doivent surveiller la région et notamment la route de Coc-Pai et les environs du poste.
Le 22 Octobre, une reconnaissance comprenant tout le détachement de la 12e Compagnie arrivé à Bac-Quang, plus 10 fusils de la 13e Cie, se rend sur la route de Yen-Binh-Xa pour protéger la répartition de la ligne télégraphique entre Bac-Quang et le Song-Con. Le 23, l'escorte du soldat télégraphique, fournie par ce détachement et commandée par le sergent-major **WILLANT**, passe à gué le Ngoi-Thuy grossi par les pluies. Le courant très violent rend le passage difficile. Le sergent-major **WILLANT**, fatigué, glisse sur une pierre et est entraîné par le courant. Le caporal **NGUYEN-TUONG** se jette spontanément à l'eau pour essayer de sauver le sergent-major qui atteint avec beaucoup de peine la rive opposée.

Par décision du Général Commandant la 1re Division, le Caporal **NGUYEN-TUONG** est cité à l'ordre du Régiment pour son bel acte de courage et de dévouement (Ordre du Régiment N° 65 du 2 Décembre 1904).

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Le 24 Octobre, le Capitaine **de MARQUESSAC** reçoit l'ordre d'aller s'établir au village Man de Cui-Ho avec tout son détachement pour retrouver et appuyer le Lieutenant **VALLADE** en reconnaissance dans la région. Ce dernier était parti de Hoang-Su-Phi le 19 Octobre avec un caporal fourrier et 18 tirailleurs de la 14e Cie. Le détachement rencontre le Lieutenant VALLADE à Lang-Lu le 26 et repart pour Bac-Quang où il arrive le 29.
Depuis le début des opérations, de nombreuses reconnaissances fournies par les 10e, 12e, 13e, 14e Cies parcourent constamment la région troublée.
Le 23 Octobre notamment, une reconnaissance composée de 30 tirailleurs de la 13e Compagnie et de 20 partisans aux ordres du Lieutenant **POPP** quitte Yen-Binh-Xa avec mission de s'emparer du village de Cao-Hen, centre de rassemblement des Mans Pateng de la vallée du Nam-Trang et de rechercher un emplacement de poste qui surveillerait et contiendrait les Mans et empêcherait l'infiltration des Méos du 4e Territoire par le col du Ma-Qui (Deo Ma-Qui).
Le 24, une autre reconnaissance, composée d'un sergent Européen et 20 tirailleurs de la 10e Compagnie, sous les ordres du Lieutenant **LAMOLE**, quitte Lang-Co-Lum avec mission de reconnaître Cao-Hen. Le 25, le Lieutenant **LAMOLE**, sa mission terminée, reprend la route de Lang-Co-Lum. Il est attaqué, 2 heures 1/2 après avoir quitté Cao-Hen, par 12 hommes armés de fusils Mans et de coupes-coupes, qui connaissaient la marche de la reconnaissance et avaient l'intention de lui barrer le chemin. Aux premiers coups de feu, les Mans sont dispersés, ils s'enfuient en laissant un mort sur le terrain. La reconnaissance rentre à Lang-Co-Lum sans autre incident.
De son côté le Lieutenant **POPP**, resté dans les environs de Cao-Hen, entend des coups de feu dans la direction de ce village. Des partisans disent qu'on a tiré sur eux. La reconnaissance revient à Cao-Hen où elle ne découvre rien d'anormal. Elle rentre à Yeu-Binh-Xa le 27 Octobre, après avoir exécuté des marches pénibles sous une pluie continuelle, sur des chemins très mauvais.

Attaques du Poste de Coc-Pai (9 Octobre -1er Novembre 1904).

Malgré les multiples reconnaissances, le poste volant de Coc-Pai est attaqué par deux fois, le 9 Octobre et le 1er Novembre, par une bande qui a échappé à toutes les investigations.
Le 9 Octobre, le poste de Coc-Pai est occupé par un caporal indigène et 18 tirailleurs sous le commandement du sergent **CRÉPIN**. Ce sous-officier, connaissant l'agitation qui se manifeste dans le pays, a augmenté les moyens de défense du poste en construisant quelques tranchées, abris et quelques murs en terre avec créneaux.
Le 9 Octobre, à 7 heures du soir, par une nuit très noire, le tirailleur **CHU VAN ME**, mle 3721, apercevant quatre individus s'approchant du poste en file indienne, donne l'alarme. Il est à ce moment blessé d'un coup de feu à la jambe gauche. Il ouvre néanmoins le feu et continue à tirer jusqu'à ce que ses camarades soient arrivés à leur poste de combat. Les tirailleurs commencent à tirer et au bout de dix minutes, les assaillants se sont enfuis.
Le sergent **VISCONTI** envoyé de Hoang-Su-Phi vient le 15 Octobre prendre le commandement du poste de Coc-Pai et remplacer le sergent **CRÉPIN**. Il fait continuer les travaux de défense du poste et se tient prêt à résister à une nouvelle attaque.
Le 1er Novembre, à 7 heures 1/2 du soir, par une nuit très obscure, une deuxième attaque du poste est faite dans les mêmes conditions que la première.
Le tirailleur **RINH DINH CU** mle 3694, qui se trouve en sentinelle, est frappé par une balle qui lui traverse la cuisse droite. Il donne l'alarme et ne rentre dans la chambre du poste pour se faire panser qu'après avoir encore tiré quatre cartouches. La fusillade dure environ un quart d'heure de part et

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

d'autre, finalement les assaillants s'enfuient et disparaissent. Il est impossible de les poursuivre à cause de l'obscurité et de la faiblesse de l'effectif du poste.
Pendant le mois d'Octobre et de Novembre surtout, après les attaques de Coc-Pai, les reconnaissances sillonnent en tous sens le pays. Elles imposent à tous de grandes fatigues, car elles sont conduites en pleine saison des pluies, dans un pays très accidenté, très couvert et sans chemins praticables. Tous, Officiers, sous-officiers et tirailleurs font preuve de beaucoup d'énergie, d'entrain et d'endurance. Grâce à ces reconnaissances, tout rentre dans l'ordre et le calme renaît dans la région.

A la suite de ces opérations le Général Commandant Supérieur fait paraître l'Ordre Général suivant :

Ordre Général du 1er Janvier 1905 (extraits).

Le Général Commandant Supérieur exprime toute sa satisfaction :
— Au Chef de Bataillon **COLEIN** du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois, Commandant du Cercle de Ha-Giang :

« pour les qualités d'ordre administratif et militaire dont témoignent les mesures qu'il a prises à « l'occasion de l'effervescence soulevée au mois d'Octobre et de Novembre dans la région des « Mans Pateng et qui ont amené en peu de temps le retour au calme et au travail de toute cette « population ».

— au Capitaine **MARX** Commandant la 13e Compagnie du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois et du secteur de Bac-Quang, :

« pour le concours dévoué et éclairé qu'il a donné dans les mêmes circonstances au « Commandant du Cercle ».

— au Lieutenant **POPP**, de la 13e Compagnie, Commandant du *poste de Yen-Binh-Xa :*

« pour l'entrain et le tact avec lesquels il a dirigé trois reconnaissances dans la région la plus « troublée et pour l'habileté avec laquelle il a conduit des négociations qui ont abouti à « l'apaisement définitif du soulèvement commencé ».

— au Lieutenant **KEIME** de la 14e Compagnie, du 4e R. T. T., Commandant le poste de Xin-Man :

« pour la décision dont il a fait preuve en se portant deux fois de nuit au secours du poste de « Coc-Pai attaqué ».

— aux sergents **CRÉPIN** N° Mle I i c/1078 et **VISCONT1**, N° Mle 594, Commandants successifs du Poste de Coc-Pai :

« pour les mesures prises en vue de la mise en état de défense du poste et pour le sang-froid avec « lequel ils ont dirigé leurs tirailleurs lors d'une attaque que chacun d'eux a eu à repousser ».

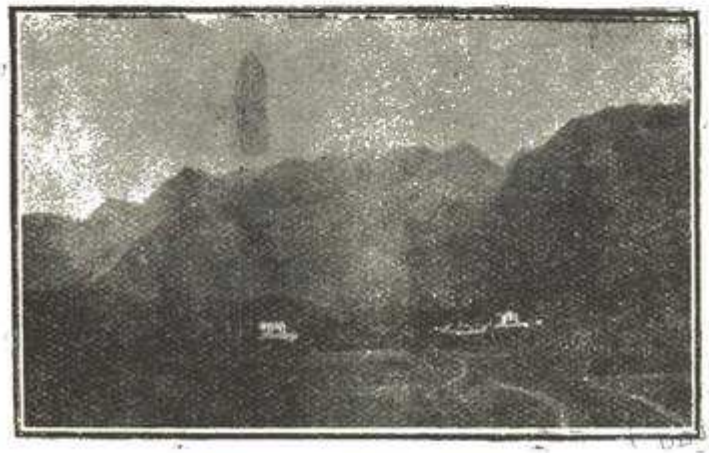
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

— au sergent **NGUYEN-DAC-DAC**, N° Mle 4 T / 1256 de la 13e Cie :

« pour le courage et l'habileté qu'il a déployés en allant s'emparer, malgré les coups de feu tirés « sur lui, de la famille des perturbateurs ».



Poste de Quan-Ba



Poste de Pao-Bang

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

— aux tirailleurs **CHU-VAN-ME**, N° Mle 4 T / 3721 et **BINH-DINH-CU** N° Mle 3694, de la 14e Compagnie :

« pour le sang froid qu'ils ont montré, le premier dans l'attaque du 9 Octobre, le deuxième dans « celle du 1er Novembre. Étant en sentinelle, ont tiré sur des pirates qui s'approchaient de la « palissade, puis, ayant reçu l'un et l'autre, une balle dans la cuisse, ne sont allés se faire panser « qu'après que les autres tirailleurs furent venus prendre leurs postes de combat ».

Une proposition pour le grade d'Adjudant indigène sera faite en faveur du sergent **NGUYEN-DAC-DAC**.
Des propositions pour la Médaille Coloniale seront établies en faveur des militaires constituant la garnison de Coc-Pai lors des deux attaques du poste. Les tirailleurs **CHUVAN-ME** et **BINH-DINH-CU** seront nommés à la 1re classe.

ANNÉE 1905

A signaler seulement le changement de garnison de la 16e Compagnie, qui, le 1er Décembre, transporte sa portion centrale de Thanh-Thuy à Ha-Giang, tout en laissant un peloton de 50 hommes à Thanh-Thuy.
Le 11 Décembre, la 7e Compagnie part de Nam-Dinh pour Tong en vue de la construction d'un camp provisoire destiné à loger le 2e Bataillon du Régiment.

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

ANNÉE 1906

Au 1er Janvier 1906, le Régiment occupe les postes suivants :
Nam-Dinh : S. H. R. ; 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 8e Cies.
Tong : 7e Cie.
Chiem-Hoa : 9e Cie.
Luc-An-Chau : 10e Cie.
Phu-Yen-Binh : 11e Cie.
Tuyen-Quang : 12e Cie.
Bac-Quang : 13e Cie.
Yen-Binh-Xa : 1 Lieutenant, 1 sergent Européen de la 13e Cie avec forces de police.
Hoang-Su-Phi : 1 peloton de la 14e Cie.
Xin-Man : — d°—
Quan-Ba : 3 sections 15e Cie.
Nha-Cho-Cai : 1 section 15e Cie.
Ha-Giang : 1 peloton 16e Cie ; Section de Discipline.
Thanh-Thuy : 1 peloton 16e Cie.

Le 5 Juin, la 8e Cie quitte Nam-Dinh pour Tong pour participer aux travaux déjà commencés par la 7e Cie.

Le 10 Octobre, un peloton de la 5e Cie (Nam-Dinh) va tenir garnison à Tong. Le 2e peloton rejoint Tong le 12 Décembre.

ANNÉE 1907

Le 8 Mars, la 6e Cie va également tenir garnison à Tong. Le 2e Bataillon s'y trouve alors concentré (Chef de Bataillon **HÉROLD**).
Le 1er Octobre, le centre des 9e et 10e Compagnies est transporté à Bao-Lac et Dông-Van. Ces compagnies sont constituées avec les éléments des 19e et 20e Cies du 2e Tonkinois supprimées. Les garnisons des postes de Chiem-Hoa et Luc-An-Chau rejoignent ultérieurement leurs Compagnies. Chiem-Hoa est évacué le 12 Novembre et Luc-An-Chau le 25 Novembre.

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

2e PHASE. 1908 — 1918

ANNÉE 1908

Réorganisation du 4e Tonkinois.

Par suite de la réduction des effectifs du Corps d'occupation du Tonkin, le 4e Tonkinois perd deux bataillons et un bataillon du 5e Tonkinois supprimé passé au 4e Tonkinois.
Les tableaux ci-dessous font ressortir la façon dont cette réorganisation a été opérée.

TABLEAU I (Avant la réorganisation).

Portion Centrale Nam-Dinh sans changement.

1er Bataillon :	1re Compagnie	Nam-Dinh	sans changement.
	2e »	»	»
	3e »	»	»
	4e »	»	Cie dissoute.
2e Bataillon :	5e Compagnie	Sontay-Tong	Cie dissoute.
	6e »	»	»
	7e »	»	»
	8e »	»	»
3e Bataillon :	9e Compagnie	Bao-Lac	sans changement.
	10e »	Dông-Van	Cie dissoute.
	11e »	Phu-Yen-Binh	»
	12e »	Tuyên-Quang	»
4e Bataillon :	13e Compagnie	Bac-Quang	devient 11e Cie
	14e »	Hoang-Su-Phi	devient 10e Cie.
	15e »	Quan-Ba	Cie dissoute.
	16e »	Ha-Giang	devient 12e Cie.

TABLEAU II

Emplacements des unités du Régiment au 1er Mars 1908.

État-Major et S. H. R.	Nam-Dinh.	
1er Bataillon	Nam-Dinh.	
1re Cie	»	
2e Cie	»	
3e Cie	»	
4e Cie	Kiên-An	(formé avec la 6e du 5e Tonkinois).
2e Bataillon	Haiphong.	
5e Cie	»	(formé avec la 4e du 5e T. T.)
6e Cie	Nui-Deo	(. . . 3e)

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

7e Cie	Kiên-An	(. . . 7e)
8e Cie	»	(. . . 5e)

3e Bataillon	Ha-Giang.	
	Bac-Lac	1 peloton.
9e Cie	Chang-Poun	1 section.
	Dông-Van	1 section.
	Hoang-su-Phi	1 peloton.
10e Cie	Xin-Man	1 section.
	Thanh-Thuy	1 section.
11e Cie	Bac-Quang	1 peloton.
	Ha-Giang	1 peloton.
12e Cie	Ha-Giang	1 peloton section de discipline.
	Quan-Ba	2 sections.

Les Compagnies sont à l'effectif de :
1 Capitaine.
3 Lieutenants.

Français :	**Indigènes** :
1 Adjudant.	1 Adjudant.
1 Sergent-Major.	4 Sergents.
1 Sergent-fourrier.	12 Caporaux.
9 Sergents.	2 Clairons.
1 Caporal-fourrier.	168 Tirailleurs

Un Capitaine Adjudant-Major et un Médecin sont affectés à chaque bataillon.

Opérations militaires en 1908.

Au cours de 1908, le Régiment participe à la répression de troubles en Annam et aux opérations contre les réformistes chinois au Tonkin.

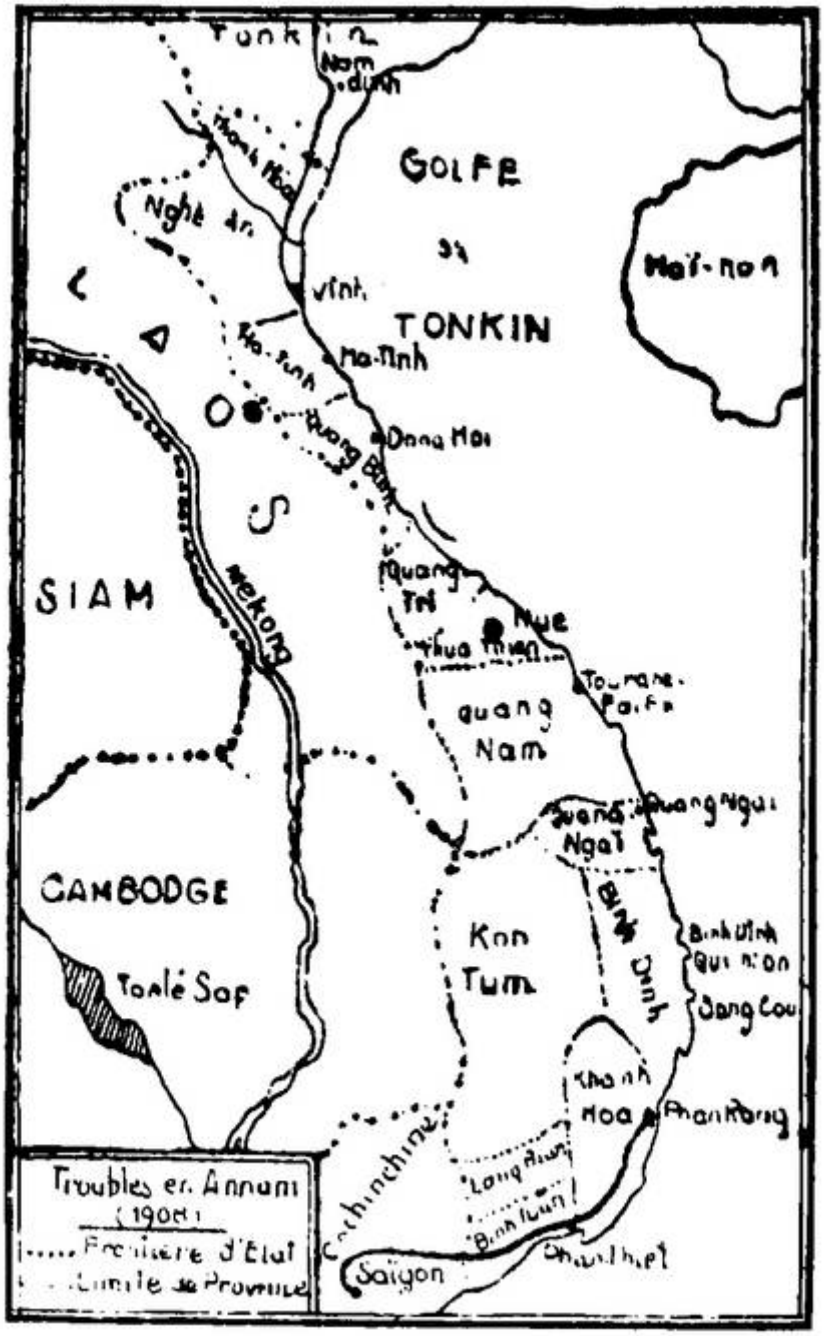
Opérations en Annam.

En 1908, un agitateur **PHAN-BOI-CHAU** organise des manifestations qui, dans le Nord Annam, doivent prendre un caractère de révolte brutale.
La révolte couve depuis le début de 1908. La Garde Indigène, suffisante au début pour la contenir, est bientôt débordée et il fait appel aux troupes régulières.

La 4e Compagnie s'embarque pour Touranne.

En exécution des prescriptions de l'ordre N° 6222 du 18 Avril 1908 du Général de Division Commandant Supérieur, la 4e Compagnie stationnée à Kiên-An commandée par le Capitaine **BARBAZAN** prend passage le 20 Avril 1908 sur le « *Kuoang-Si* » à destination de Tourane où elle sera maintenue provisoirement à titre de renfort disponible pour la sécurité intérieure de l'Annam.
Pendant son séjour à Tourane, la 4e Compagnie relève au point de vue territorial du Commandant de la Subdivision de Hué par l'intermédiaire du Commandant d'Armes de Tourane.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014



Le 2e peloton de la 4e Compagnie est envoyé à Song-Cau.

En exécution des prescriptions du Commandant de la Subdivision de Hué, le 2e peloton de la 4e Compagnie commandée par le Lieutenant **LAFON** débarque à Song-Cau le 13 Mai à 5 h.30 du

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

matin. A 5 heures du soir, il est réquisitionné par le Résident Chef de la province pour couvrir la ville contre une bande de 2000 manifestants venant du Sud.
Le 14 Mai, à 1 heure du soir, un groupe de 800 manifestants environ, portant des morts et blessés, vient se heurter au poste couvrant la ville au Sud et essaie de le tourner. Les manifestants sont repoussés par ce poste commandé par le sergent **PINELLI**.
Le 15, à 5 heures du matin, une reconnaissance commandée par le Lieutenant **LAFON** et comprenant 2 sous-officiers européens et indigènes, sort de la ville pour dégager les environs. Elle rentre à 10 h.30, après avoir refoulé à 10 kms une bande évaluée à 900 manifestants.

Le 1er peloton de la 4e Cie est envoyé à Ha-Tinh.

En exécution des ordres du Commandant de la Subdivision de Hué, le 1er peloton de la Compagnie, commandé par le Capitaine **BARBAZAN**, s'embarque **à** Tourane, le 15 Mai à 6 heures du matin, **à** destination de Ha-Tinh sur la chaloupe « *La Surprise* ».
Le 16 Mai, le peloton débarque dans la baie de Cua-Chot à 9 heures du matin. Par voie de terre, il gagne Ha-Tinh où il arrive à 5 heures du soir.
Aucun autre incident ne marque le séjour de la 4e Compagnie en Annam.
Le 30 Juin, le peloton de Song-Cau embarque à Qui-Nhon à destination de Kiên-An. Le 17 Juillet, le peloton de Ha-Tinh quitte également l'Annam pour le Tonkin.

La 2e Compagnie est dirigée sur Vinh-Truong-Thi.

En exécution des prescriptions du Général de Division Commandant Supérieur, la 2e Compagnie du Régiment, stationnée à Nam-Dinh, commandée par le Capitaine **FONTAINE**, est dirigée sur Vinh-Truong-Thi (Annam) par le train le 2 Juin 1908.
Cette compagnie doit être maintenue provisoirement à Vinh-Truong-Thi à titre de renfort disponible pour la sécurité de l'Annam.
Pendant son séjour à Vinh-Truong-Thi, la 2e Compagnie relève au point de vue territorial du Commandant de la Subdivision de Hanoi.
Son séjour à Vinh n'est marqué par aucun incident.
La Compagnie rentre le 5 Août 1908 à Nam-Dinh.
Grâce à la présence des troupes régulières, le mouvement nationaliste ou réformiste annamite avait complètement échoué sans grande effusion de sang.

Opérations contre les Réformistes.

En 1908, sous l'influence du Docteur **SUN YAT SEN**, un mouvement révolutionnaire anti-dynastique contre le Gouvernement de Pékin prend naissance dans les provinces en bordure de la frontière du Tonkin. Des révolutionnaires (les Réformistes) pourchassés par les Troupes régulières de Pékin se réfugient au Tonkin. Ils sont internés. Ces mesures ne satisfont ni les réformistes, ni les autorités chinoises qui protestent contre l'asile offert aux rebelles.
Chassés du Quang-Si et du Quang-Tuong, les réformistes transportent leur action au Yunnan. La frontière du 3e Territoire Militaire et celle de la province de Lao-Kay sont menacées.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014



Premières opérations du 4e Tonkinois contre les réformistes (Juin 1908).

Les délégués des postes frontières ne cessent de signaler l'intrusion au Tonkin de petits groupes de réformistes. Les Chefs de province font barrer les voies d'accès. De nombreuses reconnaissances ont lieu.
Dans les premiers jours de Juin, les réformistes après avoir abandonné Ho-Kéou et fait une courte station sur le territoire de Lao-Kay, semblent vouloir se diriger sur le Quang-Si par Kai-Hoa.
Le 8 Juin, ils franchissent la frontière à Kao-San.
Le 9, ils sont signalés par le Lieutenant **BONNARD**, Commandant le poste de Xin-Man (10e Compagnie) à Na-Pan (6 kms Ouest de Coc-Pai) où une avant-garde forte de 500 hommes parait couvrir un gros de 1000 individus échelonnés de Na-Pan à Xin-Ma-Kai, ayant pour direction Coc-Pai et Xin-Man.
Le 10, le poste de Xin-Man est renforcé par un détachement de la 10e compagnie venu de Hoang-Su-Phi.

Le Lieutenant BONNARD capture 60 réformistes (Xin-Man le 12 Juin).

Le 12 Juin, une reconnaissance commandée par le Lieutenant **BONNARD** et qui avait reçu la mission de se rendre à Coc-Pai pour empêcher les Chinois de franchir le Song- Chav, capture 60 réformistes : 12 fusils et 1760 cartouches sont saisis.
Interrogé, le Chef des réformistes déclare qu'il est arrière-garde d'un groupe de 1100 Chinois qui marchent vers Lang-Co-Lum et Yen-Binh-Xa.
Le 13, à 7 h.30 du soir, la reconnaissance rentre à Xin-Man avec ses prisonniers.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Les sergents **BENIELLI** et **BARREAU** s'étaient fait remarquer par le sang-froid et l'intelligence avec lesquels ils avaient exécuté les mouvements prévus autour de Kéou-Kei.

Mesures prises par le Commandant du 3e Territoire Militaire.

En même temps qu'il renforce Xin-Man, le Commandant **LECREUX** ordonne à la 12e Compagnie **à** Ha-Giang (Capitaine **WEHRLE**) de renforcer avec 70 tirailleurs et 4 sous-officiers européens le poste de Hoang-Su-Phi, Il fait barrer les routes de Bac-Quang à Yen-Binh-Xa et de Hoang-Su-Phi à Xin-Man.

A ce moment, la conduite à tenir contre les réformistes est la suivante (Journal de marche de la 12e Compagnie : télégrammes reçus).
« *Désarmez, internez et ne relâchez sous aucun prétexte, à moins d'instructions spéciales,* « *individus ou bandes armées qui franchiraient frontière* ».
« *Internement ne consiste pas à détenir individus dans établissements pénitentiaires, mais à leur* « *assigner lieux de résidence sous votre surveillance et contrôle. Ne faire usage de la force qu'en* « *cas de nécessité absolue* ».

Dans la soirée du 10 ou la matinée du 11, les réformistes se dirigent vers le Slid, suivant, entre Ben-Gia et Lang-Ping, un sentier qui aboutit à Man-Louen pour bifurquer d'une part sur Luç-An-Chau par Nhe-Do et d'autre part sur Yen-Binh-Xa par Lang-Co-Lum, dans une région dépourvue de poste.
Le Commandant **LECREUX** ordonne alors à la 11e compagnie (Bac-Quang) d'envoyer le Lieutenant **PRAVAZ** avec une section sur Lang-Co-Lum et le Song-Can où aboutit le chemin indiqué ci-dessus ; à la 10e Cie (Hoang-Su-Phi) d'envoyer une reconnaissance sur Lang-Co-Lum par Nam-Ri, Ta-Ping, Mô-Tao ; au Chef de poste de Xin-Man d'envoyer, dès la rentrée de la reconnaissance **BONNARD**, une autre reconnaissance (Lieutenant **RAYNAUD**) de même force sur Deo-Nam et Cao-Lao qui se mettra en relations à Lang-Co-Lum avec le Lieutenant **PRAVAZ**.

Reconnaissance PRAVAZ et CASTAING.

Le Lieutenant **PRAVAZ** quitte Bac-Quang le 12 Juin à 6 heures, double l'étape pour arriver à Yen-Binh-Xa le même jour à 7 heures du soir et passe la journée du 13 dans ce poste. Des indigènes, envoyés par le Chef de Canton de Nhé-Do, le préviennent que 1800 réformistes dont 800 armés de fusils sont à Nhé-Do et comptent gagner Yen-Binh-Xa au matin. Ce renseignement est erroné : il n'y a en réalité que 800 réformistes dont 650 armés de fusils. Ils occupent Dam-Dam (sur le Ngoi Dam-Dam N. O. de Nhé-Do).
Ce renseignement arrive à Bac-Quang le 13 à minuit 30. Le 14, à 1 h.30, le Capitaine **CASTAING** quitte Bac-Quang avec 3 européens et 40 indigènes. Il arrive à Yen-Binh-Xa le 14 à midi.
Le même jour, un détachement du 2e peloton de la 11e Compagnie, stationné à Ha-Giang, comprenant 39 tirailleurs ou gradés, sous les ordres du Sergent **FREDAIGNE**, part en sampan et arrive **à** Bac-Quang à 3 heures du soir. Il repart de Bac-Quang le 15 et arrive à Yen-Binh-Xa le même jour à 6 heures du soir.
Le 15, les trois détachements sont réunis sous les ordres du Capitaine **CASTAING**.
Les renseignements obtenus confirment que la bande est toujours à Dam-Dam, qu'elle occupe la vallée du Ngoi-Luc-Ho et du Ngoi-Bon et qu'elle n'est jamais descendue à Nhé-Do.
Après avoir laissé un détachement pour la garde du poste, le Capitaine **CASTAING** quitte Yen-

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Binh-Xa et se porte sur Nhé-Do avec toute la 11e Compagnie, 14 linhs-co et 33 partisans.
A 7 heures, en arrivant au col de Nhé-Do, le Capitaine **CASTAING**, apprend que la 6e Compagnie du 1er Tonkinois aurait couché à Nam-Lac et que la 5e Compagnie du même Régiment aurait couché à Than-Loen. Il ne peut réussir à se mettre en relations avec elles.
Le 17, le Commandant **LECREUX** lui signale que la 6e Compagnie du 1er Régiment Tirailleur Tonkinois s'est retirée sur Pho-Lu. Le Capitaine **CASTAING** se retire alors sur Nhé-Do, où il arrive à 8 heures.
A 11 h.30, il apprend que 400 réformistes ont quitté DamDam pour se porter soit sur Ban-Mang, soit sur Ban-Tinh, soit sur Yen-Binh-Xa.
Le Capitaine **CASTAING** se porte alors sur Yen-Binh-Xa. Là, il apprend que les 400 réformistes signalés sont arrivés à Ban-Mang.

Reconnaissance de la 12e Compagnie.

Une section, sous le commandement de l'Adjudant **DOLIZY**, part le 13 Juin à 2 heures du soir pour occuper le col de Ho-Thao et barrer la route aux réformistes au cas où ceux-ci prendraient la voie Lang-Co-Lum Hoang-Su-Phi.
Un renfort de 30 fusils lui est envoyé le 15. Le Capitaine **WEHRLE** reçoit le même jour, l'ordre de rejoindre la reconnaissance **DOLIZY**. Il est mis au courant de ce qui se passe autour de Yen-Binh-Xa. Il rattrape la reconnaissance à Lang-Co-Lum et prend le commandement du détachement.
Là, il apprend que le détachement **RAYNAUD** de la 10e Compagnie doit se joindre à lui à Lang-Co-Lum.
A 5 heures du soir, le 19 Juin, le Chef des partisans de Coc-Lai et 6 tirailleurs dont 2 blessés apportent la nouvelle de l'échec malheureux subi par les Lieutenants **RAYNAUD** et **EYMARD**.
Sur l'ordre du Commandant du **Territoire**, le détachement **WEHRLE** rentre **à Yen-Binh-Xa**.

Reconnaissance de Xin-Man — Guet-apens de Ban-Mang.

Le 14 Juin, le Lieutenant **RAYNAUD** part de Xin-Man en reconnaissance pour 3 ou 4 jours seulement pour remonter le haut Song-Cau par Na-Sinh et recueillir les traînards réformistes.
Il a avec lui les sergents **BENIELLI** et **FERRAL**, 1 sergent, 3 caporaux indigènes, 44 tirailleurs (50 fusils) et un cheval de bât (10e Compagnie).
Le 16, à Na-Sinh, vers 5 heures du soir, la jonction se fait avec les détachements **EYMARD** et **BARREAU** de la 5e Compagnie du 1er Tonkinois (Capitaine **DUDILLIEN**).
Ces détachements n'ont plus de vivres. Les réformistes sont signalés vers Han-Ngay (Dam-Dam). Craignant de voir la bande échapper à l'action combinée des compagnies qui opèrent vers Ban-Lieu et Nhé-Do, les 2 Officiers décident de pousser de l'avant pour la rejoindre. Le départ a lieu le lendemain avec tous les tirailleurs valides ; on laisse sur place le Lieutenant **BARREAU** et une section qui rejoindront aussitôt que sera arrivé le convoi de vivres attendu.
Le 17 vers 11 heures du matin, les détachements des Lieutenants **EYMARD** (sergents **PESSON** et **LÉGLISE**) et **REYNAUD** au total 170 fusils environ, partent vers Hen-Ngay (Dam-Dam).

Guet-apens de Ban-Mang.

Le 18, on arrive en vue de Hen-Ngay (Dam-Dam) et l'on aperçoit 2 kilomètres plus loin sur le sentier de Ban-Mang la bande chinoise qui disparaît sous-bois.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Une vingtaine de tirailleurs et 1 sergent indigène sont envoyés au Lieutenant **BARREAU** qui demande un renfort pour traverser un passage difficile.
La colonne avec ses 150 fusils environ, continue la poursuite et arrive à 6 heures du soir au cirque de Ban-Mang.
La nuit est proche, les Lieutenants décident d'agir par surprise, enlèvent 3 cases et parviennent en peu de temps à faire prisonniers une centaine de réformistes et à saisir 75 fusils, 1 sabre et 1 revolver.
On a affaire à environ 800 réformistes dont 5 à 600 armés de fusils, et dont la plus grande partie a réussi à gagner les hauteurs entourant le cirque.
Pour passer la nuit, trois groupes dont formés : les 2 Lieutenants, le détachement du 1er Tonkinois et 98 prisonniers dans 3 cases en seconde ligne, avec en avant deux petits postes de combat ; sergent **LÉGLISE** et 1 peloton de la 5e Compagnie à l'Est dans une case ; sergents **BENIELLI** et **FERRAL** avec les hommes de la 10e Compagnie du 4e Tonkinois à l'Ouest dans une 2e case à 400 mètres des Lieutenants. Une rivière couvre la position des détachements du Nord.
Les cases occupées pour la nuit sont celles dans lesquelles on a trouvé et pris les armes.
Au cours de l'enlèvement des cases, le sergent **PESSON** a été fait prisonnier avec un caporal et quelques tirailleurs.
Dans la soirée, les chefs chinois font demander par écrit aux Lieutenants de leur rendre les armes. Le sergent **PESSON** a rédigé la demande.
La réponse ayant été négative, une seconde demande est adressée dans la nuit. A 4 h. 45 du matin, le détachement est attaqué.
Les Lieutenants **EYMARD** et **REYNAUD** sont tués dès le début de l'action, tandis qu'ils s'efforcent de rassembler leurs groupes.
Les sergents **BENIELLI** et **FERRAL**, cernés, dominés, organisent de leur mieux la défense de leurs fractions, voient les tirailleurs du 1er Tonkinois gagner les crêtes, les réformistes occuper les cases des Lieutenants et croient pendant quelques instants qu'ils vont être secourus et dégagés.
A 8 heures, une accalmie se produit, les deux sous-officiers tentent une sortie. Le sergent **BENIELLI**, qui avait déjà été blessé 2 fois, commence le mouvement. Une fusillade éclate de toute part. Le sergent **BENIELLI** tombe mortellement atteint.
Resté seul, le sergent **FERRAL** tient bon jusqu'à 10 heures, continuant le feu.
Vers 11 heures, le feu cesse brusquement. Un réformiste accompagné d'un caporal de tirailleurs, se présente, porteur d'un billet signé **PESSON** où la demande de la nuit est renouvelée.
Le sergent **FERRAL** consent à livrer les armes prises à condition que tout le détachement, prisonniers de la veille ou du matin, aura la vie sauvée. Les conditions sont acceptées, mais les promesses faites ne sont pas tenues. Les tirailleurs prisonniers sont désarmés et dépouillés. La moitié des tirailleurs seulement est remise en liberté.
La bande disparaît à 2 heures de l'après-midi dans la direction de Yeri-Binh-Xa emmenant le sergent **PESSON** et une quinzaine de tirailleurs.
Le sergent **FERRAL** confie les blessés et le soin d'ensevelir les morts au sergent mle 458 et se met en route aussitôt **pour** Nhé-Do pour demander des secours. Il y arrive à 6 heures du soir. Le 20, quand il revient, la route de Nhé-Do est barrée à Lang-Cao par les Chinois.
Le 19, le Lieutenant **BARREAU**, à 7 heures du matin, reçoit du Lieutenant **EYMARD** une note datée du 18 Juin, 11 heures du soir, lui annonçant l'arrivée de Ban-Mang et les premiers résultats obtenus.
A 8 heures, il part et vers 2 heures du soir, il recueille les premiers fuyards de la 5e Compagnie. Il fait rétrograder son convoi et continue sur Ban-Mang pour avoir des renseignements. Vers 5 h.30 du

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

soir, il doit s'arrêter à 3kms de Ban-Mang, ses hommes sont exténués, la plupart n'ayant rien mangé depuis la veille.
Le 20 au matin il se remet en route avec 18 hommes de la 12e Compagnie, vers 8 heures, il arrive à Ban-Mang, trouve le village évacué par les Chinois, occupé par un sergent indigène et 29 tirailleurs de la 10e Compagnie dont 11 blessés et un certain nombre de blessés de la 5e Compagnie.

S'étaient particulièrement distingués à l'affaire de Ban-Mang :
— le sergent **FERRAL**,
— le sergent 4T/458 **PHAM VAN HIEN**,
— le caporal **HOANG THE MANG**, mle 4T/1114,
— le caporal **LE VAN HIEN**, mle 4T/108,
— le caporal **NGUYEN VAN BOT**, mie 4T/5568,
— le tirailleur de 1re classe **TRAN VAN THAO**, mle 6588,
— le tirailleur de 1re classe **DANG VAN THI**, mle 6577,
— le tirailleur de 2e classe **BUI VAN DIEM**, mle 6059.

Au cours de cette affaire, 1 officier (Lieutenant **REYNAUD**), 1 sous-officier (sergent **BENIELLI**), 5 tirailleurs ont été tués, 8 blessés.

Opérations du Commandant LECREUX.

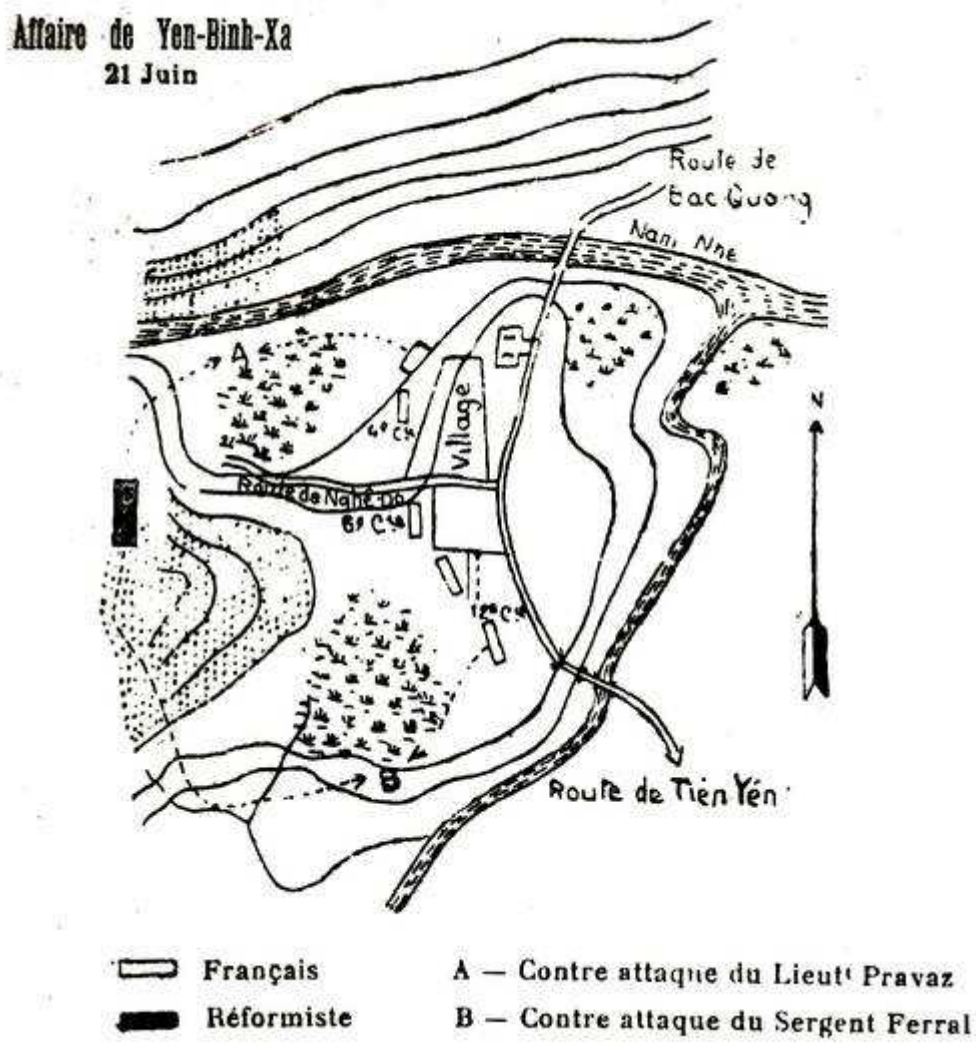
En présence de ces faits, les yeux commencent à s'ouvrir. La mansuétude n'est plus de mise avec les réformistes.
Le Gouvernement retire ses instructions et décide que tout détachement de troupes mis en présence de la bande réformiste devra faire usage de ses armes.
D'autre part, le Général **PIEL**, Commandant Supérieur, frappé du danger que l'absence d'une direction unique et le manque de coordination des efforts présentait pour les multiples détachements réquisitionnés par les Chefs de province, avait, dès le 14 Juin, placé de sa propre autorité ces détachements sous le commandement du Chef de Bataillon **LECREUX**, Commandant le 3e Territoire Militaire.
Le 15 Juin, le Commandant **LECREUX** décide de s'établir à Yen-Binh-Xa avec :
La 11e Compagnie du 4e Tonkinois.
La 12e — id —
La 6e Compagnie du 1er Tonkinois.
soit 350 fusils.

Affaire de Yen-Binh-Xa.

Le 21 Juin, à 6 heures du matin, la bande est signalée sur la route Lang-Cao, Yen-Binh-Xa. Les partisans qui forment le service de sûreté avancé, se replient sur le poste et rendent compte que les Réformistes, très fatigués, sont décidés à rendre leurs armes.
N'ayant plus aucune confiance dans leur parole, voulant, d'autre part, arracher à la mort le sergent **PESSON** et les tirailleurs faits prisonniers à Ban-Mang, le Commandant **LECREUX** répond qu'il accepte les conditions de désarmement, mais qu'il exige en outre la mise en liberté immédiate des prisonniers et la restitution de toutes les armes et objets volés à Ban-Mang.
Pendant les pourparlers, les Réformistes se sont avancés jusqu'à 500 mètres du poste, sur la route de

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Nhé-Do. Leur Chef, très arrogant, répond qu'il n'a nullement l'intention de rendre ses armes, qu'il veut simplement passer par Yen-Binh-Xa pour rentrer dans le Kouang-Si. Un coup de feu parti du côté ennemi déclenche la fusillade.



Les Chinois croyaient le poste faiblement tenu. Surpris par la vive résistance qui leur est opposée, ils se scindent aussitôt en plusieurs groupes qui cherchent à gagner la route de Tien-Yen et à tourner le poste par le village. Un groupe qui longeait le Nam Nhé est arrêté par les feux de la section **PRAVAZ**, envoyée au-devant de lui.
A la faveur du désordre, le sergent **PESSON** et 5 tirailleurs prisonniers parviennent à s'enfuir.
Une autre contre-attaque du sergent **FERRAL** sur le groupe qui se dirigeait vers la route de Tien-Yen, achève la scission de la bande.
Le groupe le plus important (500 fusils) reprend la route de Luc-An-Chau. L'autre (200 à 300 hommes) s'élève au Nord de Yen-Binh-Xa et gagne le Pou Nam Khan, massif boisé et difficile qui s'étend entre Bac-Quang et Hoang-Su-Phi.
Ne pouvant les poursuivre par suite de l'état de fatigue de ses troupes, le Commandant **LECREUX** s'efforce de garder le contact.
Le 22 Juin, la 7e Compagnie du 1er Étranger (Lieutenant **DÈZE**) et le 23, la 8e Compagnie (1 peloton) du 1er Étranger (Capitaine **GUINARD**) venant respectivement de TuyenQuang et de Luc-An-Chau arrivent à Yen-Binh-Xa.
Le Commandant **LECREUX** décide alors de reprendre la poursuite de la bande avec les renforts

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

européens.
Un détachement mixte, porté sur la route de Bac-Quang, surveillera le groupe du Pou Nam Khan ; le reste des troupes se transportera contre le groupe de Nhé-Do.
Par ailleurs, la 13e Compagnie de Légion (Phu-Yen-Binh) et la 14e Compagnie de Légion (Yen-Bay) doivent se porter sur Tien-Yen, région où le ravitaillement est facile, pour être dirigées soit sur Nhé-Do, soit sur Vinh-Thuy. Elles surveilleront le groupe Ouest dans sa marche vers le Sud.
Pendant que la 12e Cie garde le camp de Yen-Binh-Xa, la 11e Cie et une partie des Légionnaires partent, le 23 dans la nuit, pour surprendre la bande Ouest vers Sam-Mui. La 7e Cie de Légion doit se porter sur Ban-Vien (route de Bac-Quang) pour surveiller et inquiéter au besoin la bande Est qui aurait quitté Cui-Cai pour le Pou-Nam-Khan.
Le détachement, parti pour Sum-Nui, y arrive le 24 à 6 heures et apprend que la bande s'est dirigée sur Lang-Cao. Il se porte alors à Lang-Chi, seul point où les deux bandes peuvent se réunir et y couche. On apprend, le 25, que la bande, après avoir suivi la route Nhé-Do Pho-Rang, l'a quittée à Bao-La, un peu avant le bac de Lang-Chu, pour se porter à Lang-Meo.
Le même jour, le Capitaine **WEHRLE** et le Lieutenant **DÈZE** reçoivent l'ordre de chercher à prendre contact avec le groupe Nord signalé vers Dy-Nam-Khan. Le détachement met 6 heures à passer le Song-Bach. L'ennemi est signalé à une étape à Lang-Vi.
Le détachement de Sum-Nui rentre à Yen-Binh-Xa le 25.
Le Capitaine **BASTIAN**, du 1er Tonkinois, avec des légionnaires, poursuit la bande Sud ; le Commandant **LECREUX**, avec le reste des troupes, se porte contre la bande Est qui s'est rabattue sur Bac-Quang. Il ne reste à Yen-Binh-Xa que quelques linhs-cos des tirailleurs malades.
Les groupes **CASTAING** et **WEHRLE** arrivent à Bac-Quang le 27 Juin. Un détachement mixte de Légion et de tirailleurs (Lieutenant **ILLNYSKY**) est laissé à Ban-Vien pour empêcher toute jonction des réformistes et surveiller les routes du Sud.
Les intempéries, le mauvais état des voies de communications, la mobilité des réformistes font que le Commandant **LECREUX**, qui a ordre d'empêcher à tout prix leur passage dans les régions de Tien-Yen et de Vinh-Thuy, prend la décision de barrer simplement les débouchés de la route de Yen-Binh-Xa à Bac-Quang entre le Song-Con Nghia-Phi et de forcer la bande à se rabattre sur Ban-Vien Man-Giang où habitent les Mans, ennemis des Chinois. Il arme les partisans Mans de Ban-Vien.
La fin du mois de Juin se passe sans autres incidents.
Le 1er Juillet des renseignements assez précis parviennent au Commandant **LECREUX**. Les réformistes sont répartis en 3 bandes : à Nam-Kha, Nam-Chang, Tao-Siou. Les Mans harcèlent Nam-Kha et Nam-Chang. La dislocation semble proche. Pour la hâter, les détachements **CASTAING** et **WEHRLE** sont lancés contre la bande.
Le 2 à 8 h.30, le groupe **WEHRLE**, parti en direction de Lang-Vat, apprend que 200 pirates ont cantonné à Van-Uong, près de Ban-Koet la veille au soir. Ils sont actuellement entre Na-Lang et Gia-Poun, avec une ligne de retraite sur Bac-Quang, Hoang-Su-Phi et Phong-Do. Après une marche pénible, par une chaleur accablante, le groupe cantonne à Lang-Vat. Deux fractions de partisans tiennent la brousse, l'un à Na-Lang, l'autre à Van-Uong. La bande a l'intention de passer en Chine par Ha-Giang. Un groupe est dans le massif montagneux de Nghia-Phi. Il est surveillé par tous les partisans Mans et par le Lieutenant **DÈZE**.
Pour empêcher la jonction des réformistes, le groupe **CASTAING** est envoyé au col de Con-Gioi (route de Bac-Quang à Hoang-Su-Phi) avec mission de pousser la bande sur les partisans de Hoang-Su-Phi ou sur la 12e Cie.
Le 3 Juillet, la situation est la suivante :

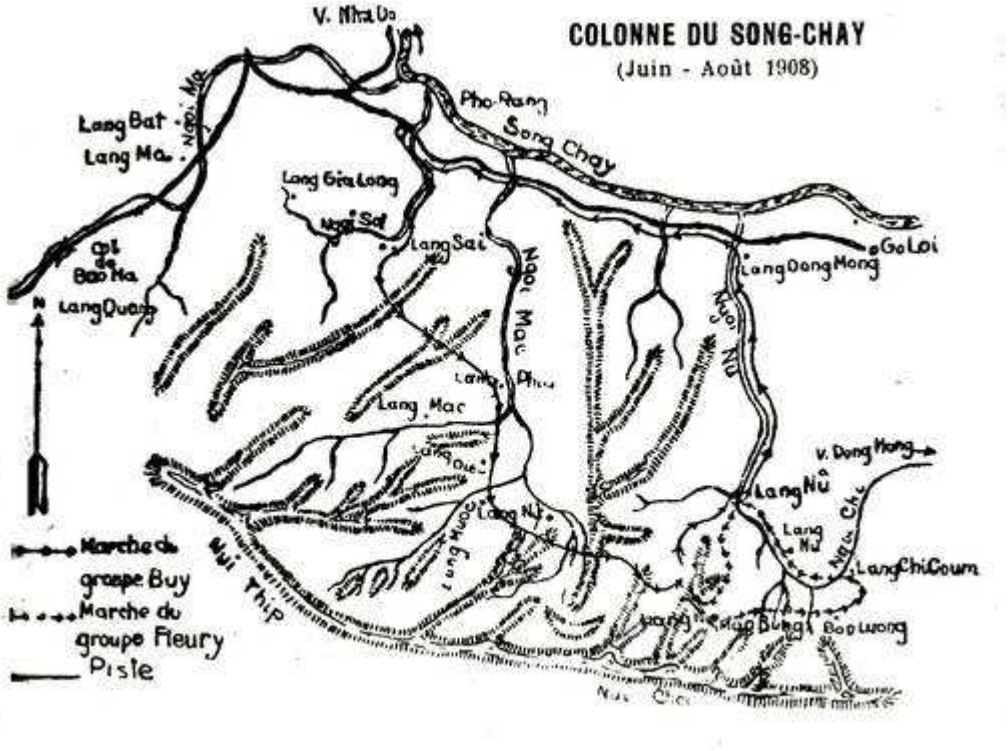
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

La bande s'est scindée en 2 parties. L'une, qui était d'une centaine d'hommes quelques jours avant, mais qui a subi de sérieuses pertes, se terre sur les hauteurs de Ping-Ho et du Tsi-Kan-Ling, harcelée au Sud et à l'Ouest par les partisans Méos et Mans de Hoang-Su-Phi ; surveillée à l'Est par le Groupe **WEHRLE** qui est à Lang-Vat au débouché des routes venant de Van-Ket et du Van-Uong.
L'autre partie, dont l'effectif est également réduit (120), erre dans la haute vallée du Ngoi-Quang (à Lang-Ba, région de Tian-Tia-Tiai) et la montagne de Nghia-Phi, cherchant à atteindre une région comme Ngo-Khe ou Nghia-Phi où elle pourra se ravitailler.
Voyant Nghia-Phi occupé, la bande se rejette sur Bac-Quang avec l'intention de pousser jusqu'à la Rivière claire. Leur mouvement est éventé par les Mans de Lang-Bi qui, soutenus par le Détachement **DÈZE**, les attaquent vigoureusement au petit jour. 17 Réformistes sont tués, 2 faits prisonniers, 7 fusils et un grand nombre de cartouches tombent entre nos mains.
Tandis que le Lieutenant **ILLNYSKI** se porte à Lang-Cot et Lang-Binh, le Lieutenant **DÈZE** reste à Ngo-Khé et le Capitaine **CASTAING** garde les passages de la Rivière Claire, de Lang-Pho à Ba-Xao. Le Lieutenant **PRAVAZ** est à Khoc-Dai le 6 Juillet.
Le même jour, à 9 h.30 du soir, les Réformistes arrivent à Khoc-Dai et s'installent à 400 mètres de la case du Lieutenant **PRAVAZ**.
Ce dernier compte les attaquer le 8 au matin et demande des renforts.
Le 7 à 3 heures du matin, le Commandant **LECREUX**, le Capitaine **BONNET**, avec 18 légionnaires et 50 tirailleurs partent pour Khoc-Dai. Vers 5 h.30, une patrouille surprend dans une case une vingtaine de réformistes. 13 sont tués, 4 faits prisonniers, 15 fusils. 1 millier de cartouches et des objets ayant appartenu au Lieutenant **RAYNAUD** sont pris. Le Lieutenant **PRAVAZ** est rejoint. Mais la bande, en entendant les coups de fusils, a disparu. Le Quan-Man la poursuit dans le Cao-Mot, fait 61 prisonniers, prend 37 fusils, 2 revolvers et un grand nombre de cartouches. Les environs de Khon-Dai sont fouillés.
Assuré qu'il ne reste plus de réformistes dans le Cao-Mot, le Commandant **LECREUX** rentre, le 8 Juillet, à Bac-Quapg et rappelle les détachements qui, le 13, auront tous rejoint leurs garnisons.
La bande s'est enfuie dans la forêt, puis gagne la Chine, par Stien-Tsong, le 27 Juillet.
Il est à noter l'endurance, l'entrain et le courage dont ont fait preuve les troupes durant ces opérations dans une région malsaine, sous une chaleur souvent torride. A signaler les marches de la 11e Compagnie qui, en un jour, couvrit la route de Bac-Quang à Yen-Binh-Xa (41 kms).

Opérations du Commandant MULLER.

De nouvelles opérations sont entreprises en territoire civil sous la direction du Commandant **MULLER**. Le 27 Juin 1908, le Commandant **MULLER** du 4e Bataillon Étranger recevait l'ordre de prendre le commandement des forces opérant dans la région de Lnc-An-Chau et du Song-Chay, 14e-15e-16e Compagnies du 4/1er Étranger ; 6e Cie du 1er Tonkinois, et 7e Cie du 4e Tonkinois (Capitaine **FLEURY** et Lieutenants **DELATTRE** et **BORDACHAR**).
La 7e Compagnie quitte Kiên-An, le 26 Juin, et arrive à Phu-Doan, le 27. Le 30, elle est à Phu-Yen-Binh où elle passe sous les ordres du Commandant **MULLER**.
Le 30 Juin la situation était la suivante :
300 à 350 réformistes armés de fusils sont signalés à Lang-Chap au N. E. et à 8 heures de marche de Luc-An-Chau, paraissant vouloir continuer sa marche vers le S.-O. pour chercher à traverser le Song-Chay.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014



Le 1er Juillet, le Commandant **MULLER** part pour Dông-Lan avec le peloton **DELATTRE** de la 7e Compagnie du 4e R. T. T.
Dans la matinée du 2 Juillet, 30 hommes (sergent **RAGOT**) vont à Dông-Lan garder le bac du Song-Chay, le peloton **DELATTRE** étant parti **pour** Luc-An-Chau.
Du 3 au 16 Juillet, le reste de la Compagnie (1 section et demie) occupe le poste de Phu-Yen-Binh qu'elle organise.
Le Lieutenant **DELATTRE** arrive à Luc-An-Chau et est rattaché au groupe du Capitaine **GUINARD** (8e compagnie de Légion). Il quitte Luc-An-Chau, à 3 heures du matin, le 4, et va prendre position sur la rive gauche du Song-Chav, face à Lang-Thuong, pour barrer le passage à une bande de 160 fusils, signalée aux environs de Lang-Van. Une section du peloton va à Dong-Lam garder ce passage et celui de Lang-Ngoc, à 13 kms en aval. L'autre section est à Coc-Xum.
Les pirates remontent les pentes de Con-Voi et se perdent dans la forêt. Le reste de la 7e Compagnie, restée à Phu-Yen-Binh, part le 16, à 3 heures du matin, sous les ordres du Capitaine **FLEURY** pour Dông-Lan et Luc-An-Chau. Le 17, le Groupe, grossi du détachement **RAGOT** quitte Dông-Lan à 2 heures du matin. Le 18, on rejoint le peloton **DELATTRE** et la Compagnie est reconstituée.
Le 20 la section **BORDACHAR** quitte Luc-An-Chau pour Lung Pa Pao, où elle relève une section du 1er R. T. T.
La garde du Song-Chay est à ce moment une des préoccupations essentielles du Commandant **MULLER**. Il cherche à bloquer les Réformistes dans le Con-Voi et à les réduire par la famine. Déjà deux engagements sérieux ont eu lieu, les 12 et 19 Juillet, à Khé-Toum.
Le Commandant **MULLER** prescrit, le 23, un mouvement général en avant des troupes opérant sur le Fleuve-Rouge et sur le Song-Chay.
Le Lieutenant **BORDACHAR** se porte le 23 à Lang-Khé-Toum. Le Groupe **FLEURY** y passe le 23 et arrive le 24 à Truc-Lan, où il reste jusqu'au 29. Une reconnaissance menée par le sergent **RAGOT** tue un pirate. Le 28 Juillet, la bande est signalée vers Lang-Chap. Le Groupe **FLEURY** reçoit l'ordre de s'y poster. Le Commandant **MULLER** a, d'autre part, actionné le groupe **BUY** (1

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

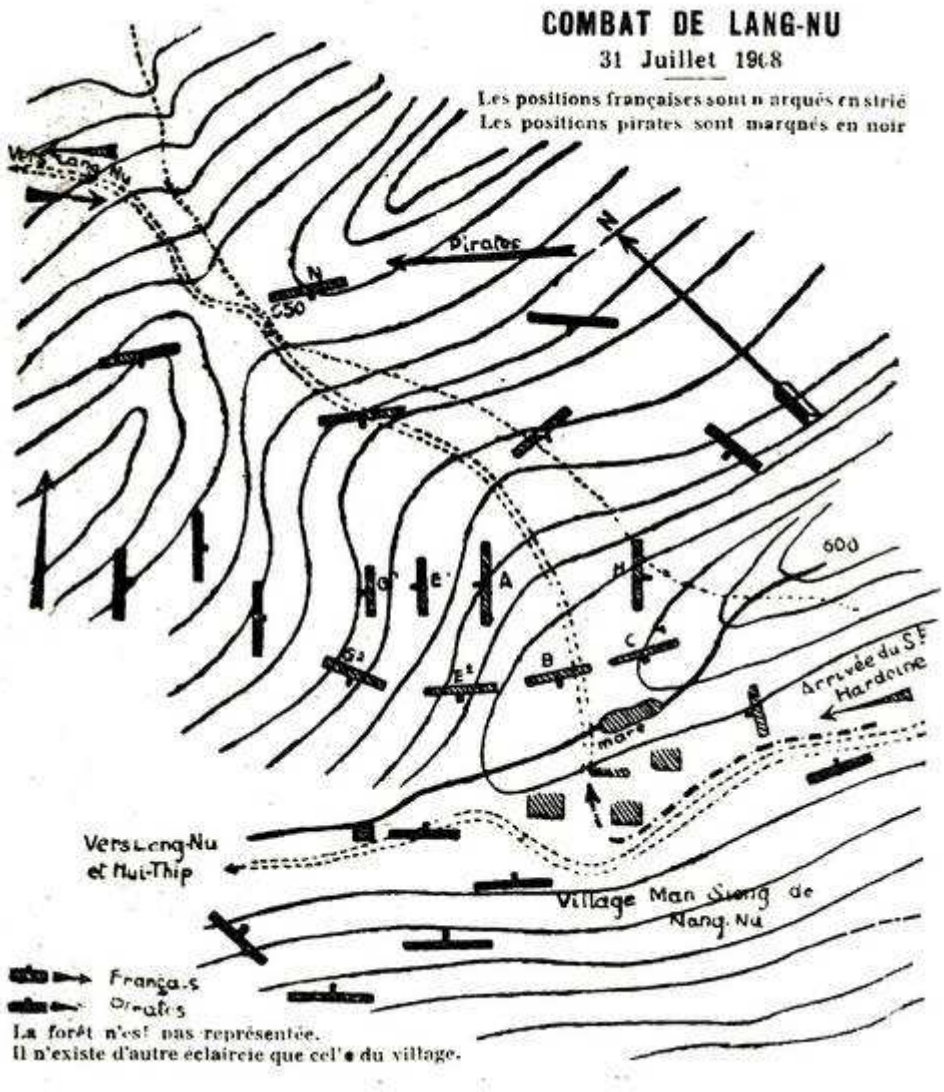
section de la 6e compagnie du 9e R. I. C. ; 1 peloton de la 5e compagnie du 1er Tonkinois) établi à Pho-Rang.
Le 29, le Capitaine **FLEURY** arrive **à** Lang-Chap et rend compte qu'il est sur les traces d'une bande importante, qu'il la suit. Son intention est de s'installer provisoirement à Lang Chi Coum et de lancer les partisans Mans sur Pho-Rang à la poursuite des fuyards, tandis qu'il fera surveiller la direction de Go-Coc par les partisans Thos qu'il fera appuyer.
Le 30, il est à Lang Chi Coum, tandis que le groupe **BUY** atteint Lang-Dien.
Les renseignements font ressortir que la bande s'est divisée en deux groupes : un poursuivi par le Capitaine **FLEURY**, l'autre qui reste dans la forêt, près de Ngoi-Van.
Une section de Légion et la section **BORDACHAR** sont alors envoyées à Truc-Lan pour l'organiser défensivement.
Le Capitaine **FLEURY**, enhardi par tous les renseignements qui affirment l'état de fatigue de la bande, et voyant cette dernière arrêtée, croit pouvoir foncer sur elle. Il est en liaison avec le Capitaine **BUY**, dont il connaît la marche vers le Sud, mais qu'il croit à la tête de 70 européens. Dans la nuit, il demande de passer par Bang-Muoc, pour courir la chance de couper la retraite aux pillards que l'on représente comme peu soucieux d'accepter le combat.
Le Lieutenant **HARDOUIN** ira à Lang-Nu, dès le matin, se mettre à la disposition du Capitaine **BUY**. Les Chinois, attaqués par le Capitaine **BUY** et le Lieutenant **HARDOUIN**, battront sans doute en retraite vers le Sud-Est et viendront tomber dans l'embuscade que le Capitaine **FLEURY** espère leur tendre le lendemain vers Ba-Luong ; ou bien ils seront rejetés sur le groupe **APPARUTTI** (1er Tonkinois) dont les éléments se trouvent entre Trai-Hut et Bao-Ha.

Affaire Lang-Nu (31 Juillet 1908).

Le 31 Juillet, vers 5 heures du matin, un groupe composé comme suit :
Capitaine **FLEURY**, Lieutenant **DELATTRE**, sergent-major **MEUNIER**, sergent **PINELLI**, caporal **TRAUTMANN** et 8 légionnaires, 1 Adjudant indigène, 1 sergent indigène, 48 caporaux et soldais part de Lang-Chi-Conn dans la direction de Lang-Nu.
Ordre de marche : escouade de pointe, le Lieutenant **DEL.VITRE** et le sergent **PINELLI**. Gros : Capitaine **FLEURY**, tirailleurs, sergent-major **MEUNIER**.

Ancêtres Tirailleurs

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014



Vers 7 heures les partisans signalent l'ennemi. La pointe est à une dizaine de mètres du Gros. On se défile. Le Capitaine pousse les partisans en avant, mais ceux-ci hésitent et, dès que le feu commence, ils disparaissent dans la brousse. Les tirailleurs ouvrent le feu. Les Chinois semblent se replier.
Le Capitaine se porte à hauteur du Lieutenant, donne ordre d'avancer.
La fusillade redouble sur la gauche surtout. Le sergent **PINELLI**, puis le Lieutenant **DELATTRE**, avec une dizaine de tirailleurs, essayent en vain un mouvement dans cette direction, ils sont obligés de revenir sur leurs pas, protégés par les feux du sergent-major **MEUNIER**.
Les Chinois tirent par rafales, avec des temps d'arrêts. Les tirailleurs tirent sur tout ce qu'ils voient.
Sur la gauche et en arrière, les réformistes semblent, un moment, esquisser un mouvement enveloppant.
L'Adjudant indigène, le légionnaire **BARELLA** avertissent le Capitaine, le sergent-major indique le danger au Lieutenant. La fusillade continue. Le sergent-major est revenu à la place qui lui a été assignée, près d'un groupe de tirailleurs, à l'arrière.
Vers 8 h.30, l'Adjudant indigène voit tomber le Capitaine blessé, d'abord au cou, puis grièvement d'une seconde balle au ventre. Peu après, il aperçoit en avant le Lieutenant gisant à terre.
Le sergent-major, qui n'a pas vu tomber les Officiers, essaie de rallier les éléments encore debout. L'Adjudant indigène, 1 sergent indigène et 3 tirailleurs seulement sont restés sur place. L'Adjudant hèle le sergent **PINELLI**. Personne ne répond. Les pirates dévalent des crêtes, hurlant, soufflant dans leurs trompes. Le cercle se resserre, va se fermer. Il faut battre en retraite. 25 tirailleurs se groupent autour du sergent-major **MEUNIER** et, à 3 heures du soir, par la route de Lang-Chi-

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Coum, le groupe arrive à Truc-Lan, où il trouve le détachement du Lieutenant **GUENY** de la Légion.
Cette affaire nous coûte 2 Officiers tués, 2 tirailleurs tués et 3 tirailleurs blessés.

Sont cités :
Le tirailleur mle 8037 NGUYEN-VAN-VAN.

« *Blessé aux deux bras et désarmé, a ramassé son fusil et a continué à avancer sous le feu* ».

Le tirailleur mle 7446 HOANG-VAN-GIAI.

« *Durant toute l'affaire, s'est distingué par sa tenue et son calme sous le feu et a reçu, à la fin du « combat, alors qu'il continuait à tirer, deux blessures. Bras gauche cassé et balle dans le flanc « gauche* ».

Les corps des officiers, retrouvés plus tard, ont été décapités, les têtes suspendues à l'entrée d'un village.
Le sergent **PINELLI** est retrouvé sain et sauf, le 5 Août, dans un village Man.
Pendant ce temps, le détachement **HARDOUIN** quitte Lang-Chi-Coum pour Lang-Nu, le 31 Juillet, à 5 h.30. A 7 h.30, il arrive au rendez-vous fixé et s'établit en halte gardée.
Aucune trace du Capitaine **BUY** que ses partisans ont mené directement sur le repaire pirate, au lieu de le faire passer par Lang-Nu.
Le Lieutenant **HARDOUIN** envoie des émissaires au Capitaine **BUY** et rend compte au Capitaine **FLEURY**.
Des coups de feu se font entendre dans la direction de Lang-Nu. Vers 9 heures, on perçoit distinctement les salves. Le Lieutenant **HARDOUIN** marche alors dans la direction des coups de feu.
La majeure partie du détachement s'égare dans un mamelon que l'on a cherché à escalader à pic.
Vers 10 heures 30, le Lieutenant **HARDOU1N** arrive en face du village, rallie une vingtaine d'hommes et fait sa jonction avec le Lieutenant **ABADIE**, qui a pris le commandement du groupe **BUY**, le Capitaine étant blessé. Le détachement **HARDOUIN** passe alors sous les ordres du Lieutenant **ABADIE**. Le dernier fait rompre le combat vers 12 h.30. Le groupe se replie sans être inquiété par les Chinois. A 9 h.15 du soir, la colonne rentre à Pho-Rang, ramenant avec elle 10 tirailleurs du groupe **FLEURY**.
Le 2 Août, le sergent-major **MEUNIER** arrive à Luc-An-Chau avec 12 hommes du détachement.
Le 3, le Capitaine **BÀRBAZAN** et le Lieutenant **BESTCH** partent de Kiên-An pour remplacer le Capitaine **FLEURY** et le Lieutenant **DELARTRE**. Ils arrivent le 5 à Luc-An-Chau
Le 6, le Lieutenant **ESCALLE** du 1er Étranger, avec un élément de la 7e Compagnie, passe **à** Lang-Nu, reconnaît, grâce au sergent **PINELLI**, retrouvé peu avant, les tombes des officiers tués à Lang-Nu, les met en état et leur rend les honneurs.
Le 7, le Commandant **MULLER** concentre ses forces à Pho-Rang. La 7e Compagnie y arrive le 8 à 10 heures 30 et y retrouve le Lieutenant **HARDOUIN**.
La bande réfugiée vers Maong-Man, poursuivie par les troupes de Pho-Rang, est signalée le 8 à Lang-Dao (route de Pho-Rang à Nhé-Do). Le groupe **VILLARD** (1er Étranger), auquel est rattaché le détachement **HARDOUIN**, est lancé à sa poursuite. Il arrive à Lang-Choum à 11 heures. Le Lieutenant **HARDOUIN** en repart le 11 à minuit et arrive le 12 à 8 heures à Nhé-Do. La bande a

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

filé vers le N.-E.
Le 2e peloton arrive à Lang-Choum le 13, à 8 heures. Le passage du Song-Chay dure 3 heures. Il reste sous les ordres du Commandant **MULLER**, tandis que le peloton **HARDOUIN** passe aux ordres du Commandant **LECREUX**. Le dernier peloton rencontre à Dam-Dam le groupe **CASTAING**.
Le 14 Août, il est attaqué par les réformistes à Xa-Pinh. Fusillade de part et d'autre.
Le 17 Août, il cesse d'être aux ordres du Commandant **MULLER** et passe sous les ordres du Commandant **LECREUX** en arrivant à Yen-Binh-Xa. Dans la journée, le Capitaine **BARBAZAN** apprend que le Capitaine **GRIVOIS** du 4e R. T. T., avec 4 sous-officiers Européens et 45 Tirailleurs, est au contact avec les pirates à Lang-Co-Loum. Il part le lendemain matin à la première heure pour l'appuyer.

Opérations des 10e, 11e, 12e Compagnies du 13 Juillet au 17 Août.

Le 13 Juillet, la 10e Compagnie est à Hoang-Su-Phi ; la 11e Compagnie à Bac-Quang ; la 12e Compagnie à Ha-Giang. Du 13 au 18 Juillet, quelques reconnaissances sont faites par les Lieutenants **MOUSTIE** (12e Cie) et **PRAVAZ** (11e Cie).
Le 18, une bande de 30 pirates est signalée vers Ban-Kié. Ce sont d'anciens habitants du pays, passés en Chine avec **HOANG-VAN-QUANG**, ancien fonctionnaire révoqué, et qui ont participé à l'assassinat de la famille du chef de canton.
Le sergent **CALARME**, avec 20 tirailleurs et 30 partisans, se porte vers Ban-Kié et Tcha-Yin-Tchai et échange quelques coups de fusils avec les pirates. Poursuivie jusqu'à Tieh-Tchong-Ping, la bande passe en Chine par un chemin allant vers Muong-Toung.
Le 21, des réformistes étant encore signalés vers Nam-Ti, le sergent **ÉTIENNE** et 20 tirailleurs se portent dans cette direction pour soutenir les partisans Mans. 10 réformistes sont tués à Nam-Ti par le Quan-Man Ba-Pan ; 1 fusil est pris ; 1 partisan est tué.
Jusqu'à la fin du mois, de nombreuses reconnaissances pourchassent la bande qui reste insaisissable.
Le 17 Août, le Capitaine **BONNET**, Commandant le poste de Hoang-Su-Phi, apprend que les réformistes (270 environ) se sont abouchés avec les frères **HOANG** (**HOANG-VAN-QUANG** et **HOANG-VAN-DONG**) anciens fonctionnaires révoqués, qui leur ont fourni armes, subsides et guides et ont franchi le col de Deo-Nam-Yen et que, conduite par un Nung de Hoang-Su-Phi, ils semblent vouloir se diriger sur Coc-Pai.
Le 19, le Lieutenant **BONNARD** est envoyé sur Coc-Pai pour s'opposer au passage du Song-Chay.
Ce détachement du Capitaine **BONNET** se lance alors à la poursuite de la bande.
Le 20, le Commandant **LECREUX** lui prescrit d'empêcher les pirates de gagner la région de Ban-Koa. Talonnée, ceux-ci prennent la direction du N.-E., en suivant la ligne de crête qui domine au Nord l'affluent de droite du Nam-Li Tchen-Chon.
Le 21, le Capitaine **BONNET** apprend la marche des réformistes vers Ngan-Tsien.
Le Lieutenant **BONNARD** les poursuit toujours et leur inflige quelques pertes à Ngan-Tsien.

Combat de Po-Ha (22 Août).

Apprenant ce mouvement, le Commandant **LECREUX** prescrit au Lieutenant **BONNARD** de le rejoindre ou de rallier Hoang-Su-Phi, au Capitaine **BONNET** d'empêcher les pirates d'atteindre Ban-Koa, et au Capitaine **GRIVOIS** de se hâter vers Hoang-Su-Phi.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Le 22, le Lieutenant **BONNARD**, qui se trouvait à Xin-Man, se porte sur Po-Ha à 5 heures du matin. A 7 heures, le sergent **BARREAU** surprend plusieurs groupes de réformistes qui quittent le village et fait ouvrir le feu. Le Lieutenant **BONNARD**, pour le soutenir, prend position et ouvre le feu à 400 mètres sur des groupes qui, au bruit de la fusillade, quittent précipitamment les cases de la vallée pour gagner les crêtes de Hoang-La-Chai, sous la protection d'autres groupes postés sur ces crêtes. Le combat se poursuit jusque vers 10 heures. A ce moment, l'avant-garde des réformistes qui, vraisemblablement, était déjà en marche de Hoang-La-Chai sur Po-Ly-Ngai fait demi-tour et se porte, par la crête, sur la droite des tirailleurs.
Couvrant sa retraite par les partisans, le Lieutenant se replie à 800 mètres sur une position plus forte, commandant la vallée. Les partisans lâchent pied. Les réformistes parviennent à moins de 50 mètres des tirailleurs. L'attaque, décousue, échoue. Fusillés à bout portant, les Chinois sont repoussés. Mais leur nombre augmente. Le Lieutenant bat en retraite par échelon sur Ngan-Tsien Sud. Pendant plus de deux kilomètres, les réformistes poursuivent les tirailleurs qui, à midi, atteignent une position permettant un retour offensif. Le feu cesse. Le détachement s'installe à Ngan-Tsien Sud et y passe la nuit.

Il rentre à Coc-Pai le 23 à 6 heures du soir.

S'étaient particulièrement distingués au combat de Po-Ha :

Le Lieutenant BONNARD
« *A conduit avec calme une reconnaissance contre les « réformistes. A harcelé l'arrière-garde et « lui a fait subir des pertes sensibles* ».

Le sergent BARREAU
« A fait preuve de sang-froid, d'énergie et de décision pendant toute l'opération. »

Le sergent NGUYEN-VAN-HOT, **mle 2451**.
« *Sang-froid remarquable dans la conduite de sa demi section* ».

Les tirailleurs HOANG-VAN-NGHIEP, mle 6592 et LE-THIN, mle 5884.
« *par leur bravoure et leur crânerie* ».

Combat de Ban-Kai (25 Août).

Le détachement **GRIVOIS**, comprenant les Compagnies **GRIVOIS** et **BARBAZAN** (12e et 7e) avait été envoyé sur Hoang-Su-Phi. Le 24 Août, après avoir entendu une vive fusillade du côté de Hoang-Su-Phi, il aperçoit à 6 kms du poste une partie de la bande qui vient à traverser le Song-Chay et qui s'engage sur les contreforts de la cote 1000 vers Ban-Kai qui brûle.
L'avant-garde, commandé par le Lieutenant **BETSCH**, se porte rapidement en avant, gagne une bonne position et ouvre le feu sur une bande de 60 pirates. Le groupe se disperse. Mais déjà la plus grande partie de la bande (200) a franchi le Song-Chay. Une centaine reste sur la rive gauche et se porte dans les hauteurs qui dominent.
L'avant-garde est renforcée et portée à 40 fusils. Elle tient bon sous le feu de l'ennemi qui s'efforce d'avancer, mais bientôt elle doit s'arrêter sur un nouveau mamelon d'où elle enraye le mouvement offensif que les Chinois ont tenté sur la route.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Le Capitaine **BARBAZAN** reçoit l'ordre de prendre position avec une section sur la cote 1000. Elle est bloquée à mi-hauteur par des feux tirés de cette crête. Elle doit s'arrêter sur un mamelon à 500 mètres des pirates et à 300 mètres au-dessus d'eux, mais qu'il importe de tenir pour enrayer leur progression.
Le Lieutenant **BETSCH** reçoit alors l'ordre de reprendre la marche en avant. Mais son mouvement provoque un feu très nourri des pirates qui le force à s'arrêter quelques temps au kilomètre 26.
A 150 mètres de là, dans un ravin, on évente une embuscade et la marche en avant est reprise. Elle est bientôt suspendue par le Capitaine **GRIVOIS** qui estime les renforts trop en arrière.
Il rétrograde par échelons et vient renforcer le Capitaine **BARBAZAN**.
L'avant-garde se dégage et, à 6 h. du soir, arrive à hauteur du Capitaine **BARBAZAN** qui, depuis 2 h. ½ du soir, se maintient péniblement sur sa position, véritable nid à balles.
Le feu redouble, l'ennemi progresse. A 6 h.30, il forme, autour de notre position, un demi-cercle qui constamment se resserre et qui, à 7 heures, n'aura plus que 250 mètres de rayon.
A ce moment précis, la fusillade est, de part et d'autre, d'une intensité inouïe.
Brusquement, elle cesse. Une centaine de pirates, brandissant de longs coupe-coupes et poussant de grands cris (comme à Lang-Nu) au son de la trompe, se ruent sur la position.
Avec 40 fusils, baïonnette au canon, à la sonnerie de « la charge », le Lieutenant **BETSCH** exécute une énergique contre-attaque. L'ennemi se replie aussitôt, puis est repoussé par un feu rapide très violent.
Le feu cesse, la nuit est venue.
Le groupe reste maître de la position et s'y établit.
Nous avions 1 tirailleur tué, 6 tirailleurs blessés.

S'étaient particulièrement signalés : les Capitaines **GRIVOIS** et **BARBAZAN**, le Lieutenant **BETSCH**, les Adjudants **DOLISY** et **DELATTE** et le Sergent **POUSSET**.

Défense du poste de Hoang-Su-Phi (24-25-26 Août)

Pendant ce temps, le poste de Hoang-Su-Phi (10e Cie) Capitaine **BONNET**, subit plusieurs assauts les 24, 25 et 26 Août.
Le 24 au matin, le Capitaine **BONNET** prescrit à l'Adjudant **BOURGEOIS** de faire une petite sortie du blockhaus et de se porter avec 20 tirailleurs sur une élévation à 500 mètres plus loin, qui a des vues sur Ban-Khai. L'Adjudant, apercevant des groupes à bonne portée, leur envoie des feux de salve, mais, menacé d'être coupé, il doit regagner le blockhaus à toute allure. On se prépare à résister à l'attaque.
À 11 heures, les Chinois, postés sur les hauteurs voisines du poste, ouvrent le feu qui va continuer toute la journée. Les balles balayent la cour du poste, traversent portes et fenêtres. Les tirailleurs, abrités et couverts, ripostent en ménageant leurs cartouches. Le blockhaus, attaqué deux fois par un groupe qui s'approche jusqu'à 100 mètres, tient bon grâce à l'énergie et au sang-froid de l'adjudant **BOURGEOIS** et du sergent **TRINQUANT** ; 2 tirailleurs sont tués.
Le soir, à 8 h.30, par un temps des plus sombres et une pluie torrentielle, le poste et le blockhaus sont attaqués de toutes parts par des groupes qui descendent des hauteurs et s'approchent à quelques mètres de la palissade. L'attaque principale contre le poste est dirigée sur la face Est. Elle est repoussée par le Lieutenant **ROBERT**, le sergent **ÉTIENNE** et 12 tirailleurs qui fournissent un feu nourri et immédiat. Deux pétards de cheddite sont jetés au milieu d'un groupe venu à 10 mètres de la face. L'effet cherché est produit car, aussitôt, un coup de corne fait cesser le feu et les assaillants

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

se replient sans qu'on puisse les avoir. Au blockhaus, l'Adjudant **BOURGEOIS** avec beaucoup de sang-froid fait face à l'attaque et réussit, par des feux salve, à repousser les Chinois.
Tout le reste de la nuit se passe avec des coups de feux isolés, et bien que mouillé jusqu'aux os, chacun reste à sa place.
Le 25 Août, le poste a encore 70 cartouches par homme. Dès le matin les coups de feu reprennent des hauteurs. Sous la fusillade, la garnison de blockhaus est relevé par le Lieutenant **ROBERT**, le sergent **CALAME** et 40 tirailleurs. Le feu continue toute la journée contre le poste et blockhaus, conduit par un petit groupe de tireurs d'élite chinois armés de mauser et de carabines **1902**. Les tirs ajustés rendent inoccupables, pendant la journée, deux des faces-tranchées du blockhaus.
La fusillade se calme vers 7 heures du soir. Le Lieutenant **OFFNER** prend le commandement de la face Sud et repousse deux attaques, l'une à 9 heures, sérieuse, l'autre plus faible, à 1 heure du matin.
Au blockhaus un faible attaque.
A 1 heure du matin, les assaillants se retirent, partie vers Tien-Po, partie vers Ban-Koa.
Le reste de la nuit quelques coups de feu seulement.
Le 26 Août, la garnison est résolue aux derniers sacrifices. Toutes les mesures sont prises pour le cas où les bandes pénétreraient dans le poste. Européens et Indigènes, très fatigués par 2 jours et 2 nuits d'insomnie et le peu d'alimentation prise, ont en moyenne encore 65 cartouches.
Le matin, les coups de feu continuent d'un peu partout. Vers midi, des feux de salve se font entendre du côté de Tsien-Po. C'est la colonne du Commandant **LECREUX**, constituée par les 7e, 11e et 12e Compagnies qui vient à temps au secours du poste. Les pirates se replient sur Ban-Koa et Dam-Van.

S'étaient particulièrement signalés au siège de Hoang-Su-Phi :

Le Capitaine BONNET
« *Commandant du poste de Hoang-Su-Phi, a résisté pendant 3 jours, du 24 au 26 Août 1908, aux « attaques violentes et réitérées d'une bande chinoise 5 fois supérieures à l'effectif de la garnison* ».

Le Lieutenant ROBERT
cité pour « *avoir dirigé une reconnaissance qui a donné de précieux renseignements, avoir eu « une activité incessante dans le poste, et, dans la nuit du 24 Août, montré une énergie et un « sang-froid superbes en résistant avec 12 hommes à une attaque violente des réformistes contre « la face est du poste et contribué à leur retraite en leur lançant des pétards explosifs qu'il avait « allumé à quelques mètres d'eux* ».

Le Lieutenant OFFNER
cité « *pour son activité et son énergie dans la défense du poste et pour avoir repoussé dans la nuit « du 25 Août deux attaques des réformistes sur la face Est et hâté leur retraite en leur lançant « des pétards explosifs* ».

L'Adjudant BOURGEOIS.
« *pour avoir défendu avec acharnement durant la journée et la nuit du 24 Août le vieux « blockhaus, clef du poste ; avoir repoussé 3 attaques d'un parti réformiste conséquent et avoir « su par son énergie maintenir les tirailleurs qui avaient eu un commencement de recul et leur « inspirer confiance malgré que son détachement eut 2 tués et 1 blessé* ».

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Le sergent-major GRAVEL, mle 8ic/3687
« *pendant l'attaque de Hoang-Su-Phi, a très intelligemment secondé les Officiers* ».

Les sergents :
TRINQUART, mle 8ic/2166,
ÉTIENNE, mle 7ic/968,
CALAME, mle 21ic/609,
RENAUD, mle 7ic/748.

Le sergent indigène TRAN-NHU-DINH, mle 4T/16
« *pour avoir secondé de façon parfaite les Officiers dans la défense du Poste et avoir en outre « montré beaucoup de sang-froid et d'énergie* ».

Le sergent **HOANG-THE-NANG**, **mle 4T/1144**

Les tirailleurs **LOU-VAN-MINH**, **mle 4T/8086**

TSIANG SAI, **mle 8110**

« *pour avoir consenti à porter au poste de Xin-Man une dépêche des plus urgentes quoique la « route fut coupée par les réformistes ; avoir traversé leurs lignes et être parvenus à destination* ».

TRAN-LIEN, **mle 4T/7688**

« *pour avoir fait preuve le 24 Août d'une grande bravoure pendant la défense du blockhaus de « Hoang-Su-Phi.* »

HOANG-NGOC-TRON, **mle 4T/7558**
TRAN-VAN-LUAN, **mle 4T/5705**

« *qui ont assisté, les 24 et 25 Août, aux 3 attaques de nuit contre la face Est du poste et se sont « fait remarquer par leur endurance et surtout par leur entrain en encourageant leurs « camarades* ».

NGUYEN-VAN-THOAI, **mle 4T/7656**,
NGUYEN-VAN-THAP, **mle 4T/7255**,
TRAN-NGO, **mle 6523**,
NGUYEN-VAN-TUY, **mle 4T/7254**,
TRINH-VIET-CAU, **mle 5937**,
TRAN-VAN-SOAN, **mle 4T/2881**,
« *pour conduite courageuse durant la défense du blockhaus, journée et nuit du 25 Août* ».

D'après les cadavres trouvés sur le terrain, les tombes fraîches et les renseignements de quelques habitants, l'ennemi (250 réformistes et 200 gens de races diverses, Méos de Monong Toung, gens de Ban-Koa et de tout le canton...) aurait au moins 30 morts et 30 blessés. L'armement de l'ennemi comprenait des Mauser, des fusils 1902, des fusils Gras et des revolvers allemands à répétition.

Nos pertes sont de 2 tirailleurs tués, 9 tirailleurs blessés, 1 tirailleur disparu.

Combat de Ban-Koa (30 Août 1908)

Conduite par les frères **HOANG**, la bande se replie à l'Est de Hoang-Su-Phi vers les villages de Ban-Koa sur lesquels l'autorité des deux frères s'exerçait sans conteste. Les pirates s'y retranchent solidement en vue d'une attaque qu'ils sentent prochaine.
Le 30 Août, en effet, le Commandant **LECREUX** se porte à l'attaque de la position.
Il constitue 2 groupes : le premier sous les ordres du Capitaine **GRIVOIS** comprend les 11e Compagnie (Capitaine **CASTAING**) et 12e Compagnie (Capitaine **GRIVOIS**) ainsi que de la Garde Indigène (Inspecteur **GUILLACHE**). En tout, 138 fusils. Le deuxième, aux ordres du Capitaine **BONNET**, comprend un détachement de la 6e Compagnie de Légion (Lieutenant **CHALLES**), la 10e Compagnie (Capitaine **BONNET**), la 7e Compagnie (Capitaine **BARBAZAN**) : au total 250 fusils.
Le premier va prendre, de la montagne cotée 800, le chemin de Ban-Koa sous ses feux, puis essaiera de gagner Lang-Quan en tournant la côte 1030.
Le second se porte par Nam-Rich sur Ban-Koa et la côte 1030. Le Commandant **LECREUX** est avec lui.
Vers 6 h.15 du matin, l'engagement commence. L'avant-garde du Groupe **BONNET** enlève les tranchées défendant le pont du Nam-Tanh.
Les Lieutenants **CHALLES** et **BONNARD**, profitant du brouillard, escaladent avec de grandes difficultés la pente qui fait face à Ban-Koa. Le peloton **HARDOUIN** s'établit en 2e ligne sur un mamelon en arrière. Le peloton du Capitaine **BARBAZAN** et du Lieutenant **BETSCH** progresse et ouvre le feu sur les premières cases de Ban-Koa occupées par une soixantaine de pirates.
Ainsi soutenu, le Lieutenant **CHALLES**, avec ses légionnaires et 1 peloton ½ de la Compagnie **BONNET**, prend comme objectif le piton le plus élevé du massif de Ban-Koa tandis que le Lieutenant **BONNARD**, avec une autre section de la 10e Compagnie, marche sur le Ban-Koa par la route qui y conduit, plus au Sud.
Pour faciliter ces mouvements, le 2e peloton de la 7e Compagnie prend position au Centre, sur un petit mamelon d'où il exécute des feux sur le village et la cote 1030.
Le feu de l'ennemi est très nourri. La section **BETSCH** renforce la fraction **CHALLES**. Une autre section (sergents **DELILLE** et **ARRIGHI**) vient appuyer la fraction **BONNARD**. Le peloton **HARDOUIN** vient remplacer sur sa position le peloton **BARBAZAN**.
A 200 mètres des pirates, la chaîne ne peut plus progresser.
De la cote 800, le Commandant **LECREUX** suit les opérations.
Le groupe **GRIVOIS**, après être descendu de la cote 800, a cherché à gagner le premier village de Lan-Quan. Les Chinois l'ont obligé à suspendre sa marche.
Le Capitaine **CASTAING**, qui a reçu l'ordre d'établir la liaison avec le groupe **GRIVOIS** par le lit du Ngoi-Dan, n'a pas réussi, gêné par des groupes chinois abrités.
Le moment est critique.
Le Lieutenant **BONNARD**, 1 légionnaire, 4 tirailleurs sont blessés. Les munitions commencent à faire défaut aux sections de chaîne qu'il est impossible de ravitailler. Les attaques se brisent sur une série de tranchées établies par les pirates. Dans l'impossibilité d'avancer, à 11 heures, l'ordre est donné de regagner Hoang-Su-Phi.
Le groupe **BONNET** se retire, couvert à l'arrière garde par le détachement **CHALLES** qui, protégé

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

par les feux de la section **BETSCH** établie au Nord du pont de Nam-Tanh, bat en retraite sans être longtemps inquiété par les pirates.

Se sont signalés :
Le Lieutenant BONNARD

« bien que blessé au début de l'action, n'a pas cessé de diriger sa colonne d'attaque et n'a rendu « compte de sa blessure que lorsque tous les groupes étaient dégagés ».

Le sergent indigène NGUYEN-VAN-HOT, de la 10e Compagnie
« Entrain et discipliné au feu, dévouement pour le transport sous les balles d'un tirailleur « grièvement blessé ».

Les tirailleurs : **NGUYEN-VAN-CHUT**, Mle 6002 de la 10e Cie
NGO-VAN-NGOC, Mle 7240 —
VAN-CHAM, Mle 4 T/7484 de la 7e Cie
« ont été blessés durant le combat de Ban-Koa après s'y être bien comportés ».

NGO-VAN-BAN, Mle 4T/7286, de la 10e Cie
NGUYEN-VAN-LUONG, Mle 4T/7261, —
« bravoure pendant le combat. A transporté sans hésitation un blessé sous le feu de l'ennemi ».

DANG-VAN-CO, Mle 4T/5984 de la 10e Cie
« bravoure pendant le combat et est resté à côté d'un sergent européen pour protéger « l'enlèvement d'un camarade blessé ».

La 3e Compagnie et 1 section d'Artillerie sont mises à la disposition du Commandant **LECREUX.**

La 3e Compagnie (Capitaine **AUDOUY**) quitte Nam-Dinh le 3 Septembre pour Phu-Lo, Xin-Man, Hoang-Su-Phi où elle sera à la disposition du Commandant **LECREUX**. En même temps une section d'Artillerie de montagne est envoyée de Dap-Cau.

Reprise des opérations (Septembre 1908)

Après l'engagement du 30 Août, l'ennemi (réformistes, partisans de Hoang-Su-Phi et Chinois venus de Mung-Tung) s'est divisé en deux groupes principaux. 150 fusils se sont installés au Sud de Hoang-Su-Phi au Pou-Tchi-Hoan, cote 1100, dans le but de faciliter leur ravitaillement par Xan-Han-Ho et gêner le nôtre après le passage de Nam-Sung. 400 hommes sont vers Lan-Quan, Ban-Koa. Tous ces points sont solidement fortifiés par des blockhaus construits au sommet des pitons et par des tranchées creusées sur les flancs des montagnes et sur les passages importants.
Jusqu'au 14 Septembre, nos troupes ne font qu'exécuter des réquisitions, escorter des convois et rétablir les communications télégraphiques coupées plusieurs fois par les pirates.
Le 14 Septembre, le Commandant **LECREUX** donne l'ordre de reprise des opérations. Les troupes concentrées autour de Hoang-Su-Phi, sont divisées en 4 groupes : les groupes **BONNET** avec 88 fusils ; **APPARUTTI** avec 201 fusils ; **GRIVOIS** avec 265 fusils ; **BENOIT** avec 91 fusils et l'Artillerie. Le 3e groupe est à l'avant-garde, le 1er à l'arrière-garde, les 2e et 4e forment le gros.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Le Capitaine **CASTAING**, qui est à la cote 1000, y restera et fera une démonstration vers la cote 1100 de manière à maintenir les pirates sur la cote 1000.
L'action des autres détachements sera menée par surprise.
L'avant-garde (Capitaine **GRIVOIS**) doit partir de Hoang-Su-Phi à 2 h.30 pour s'emparer par surprise des tranchées ennemies établies à la jonction des sentiers de la cote 1401 (Lan-Quan) et de Lan-Quan (Sud) ; puis elle marchera sur la cote 1401, par la crête. Elle gagnera les mouvements de terrain qui entourent Lan-Quan à l'Est pour protéger le gros de la colonne.
Le gros partira à 5 heures de Hoang-Su-Phi pour arriver au jour à l'endroit où le sentier de Lan-Quan quitte la route de Lao-Tchay. Après avoir traversé le Ngoi-La-Ho, il s'engagera sur le sentier Nord de Lan-Quan.
De son côté, le Capitaine **BARBAZAN**, qui était à Lao-Tchay, recevait l'ordre de se porter sur la cote 1401.
L'opération réussit parfaitement. A 6 heures, les tranchées sont en possession de l'avant-garde. Grâce au brouillard, le gros arrive à 9 heures, sans encombre à la cote 1401. A 8 h.30, l'Artillerie, qui est arrivée au premier village de Lan-Quan, ouvre le feu sur la cote 950. Impressionnés par les éclatements d'obus, les Chinois abandonnent précipitamment la position sans attendre l'assaut. Le soir, les divers groupes stationnent sur les points atteints.
Des renseignements reçus le 14 au soir, il semble que les pirates occupent la Haute Vallée de Lan-Quan et ont l'intention de nous barrer la route du col de Ban-Koa.
Le groupe **GRIVOIS** reçoit l'ordre de se porter sur la crête de Tien-Tsao-Pin, puis de se porter sur la cote 1400 où il se maintiendra en flanc garde fixe jusqu'à ce que toute la colonne soit passée. Le Capitaine **BARBAZAN** est à l'arrière-garde. La section de la 3e Compagnie, qui occupe la cote 1240, ne doit se retirer qu'en dernier lieu et suivre le groupe **BARBAZAN**. Le gros ne se mettra en marche que lorsque le Capitaine **GRIVOIS** sera à la cote 1400.
Le groupe **GRIVOIS** part à 3 heures du matin, le 15 Septembre. Il marche en file indienne, dans le plus complet silence. La nuit est sombre, le chemin difficile et quelquefois inexistant. Par suite de l'erreur d'un tirailleur qui se laisse distancer et perd la direction, l'avant-garde se scinde en deux groupes (Capitaines **GRIVOIS** et **AUDOUY**).
Le premier arrive au petit jour dans le voisinage de la crête. Les sentinelles ennemies, surprises dans une case, donnent l'éveil aux autres qui, à bout portant, ouvrent le feu sur les légionnaires de l'avant-garde. Ces derniers se jettent dans l'angle mort et, après quelques minutes de feu, délogent les pirates. Ils les poursuivent sur une pente boisée. Arrivés en haut d'un petit mamelon, ils aperçoivent le drapeau planté par le Capitaine **AUDOUY**. Le but de la mission est atteint. La fraction **GRIVOIS** rejoint la colonne.
De son côté, le Capitaine **AUDOUY** n'avait rencontré aucune résistance et était arrivé sur les hauteurs dominant Ban-Koa, Les pirates, dévalant la cote 1500, viennent l'attaquer. Pendant 6 heures, il repoussa leurs assauts et leurs tentatives d'enveloppement. Ces derniers sont prêts de réussir, lorsque l'Inspecteur **GUILLACHE** arrive et débloque le Capitaine **AUDOUY**.
Le terrain ainsi déblayé, le gros arrive sans incidents à Ban-Koa où la colonne cantonne dans les cases de **HOANGVAN-QUANG**.
Le 16, le Commandant **LECREUX**, apprenant que la ligne télégraphique de Xin-Man est de nouveau coupée et qu'un fort parti chinois occupe la route de Man-Mei et la cote 1408, donne l'ordre aux troupes de rejoindre Hoang-Su-Phi. Le groupe **APPARUTI** reste aux cotes 1030 et 950. Il fait détruire la maison de **HOANG-VAN-QUANG**.
Le prestige de ce dernier est ruiné. Les vallées de Lan-Quan et Ban-Koa sont abandonnées.
Le groupe du Nord ainsi dispersé, le Commandant **LECREUX** se trouve vers celui du Sud. A 5

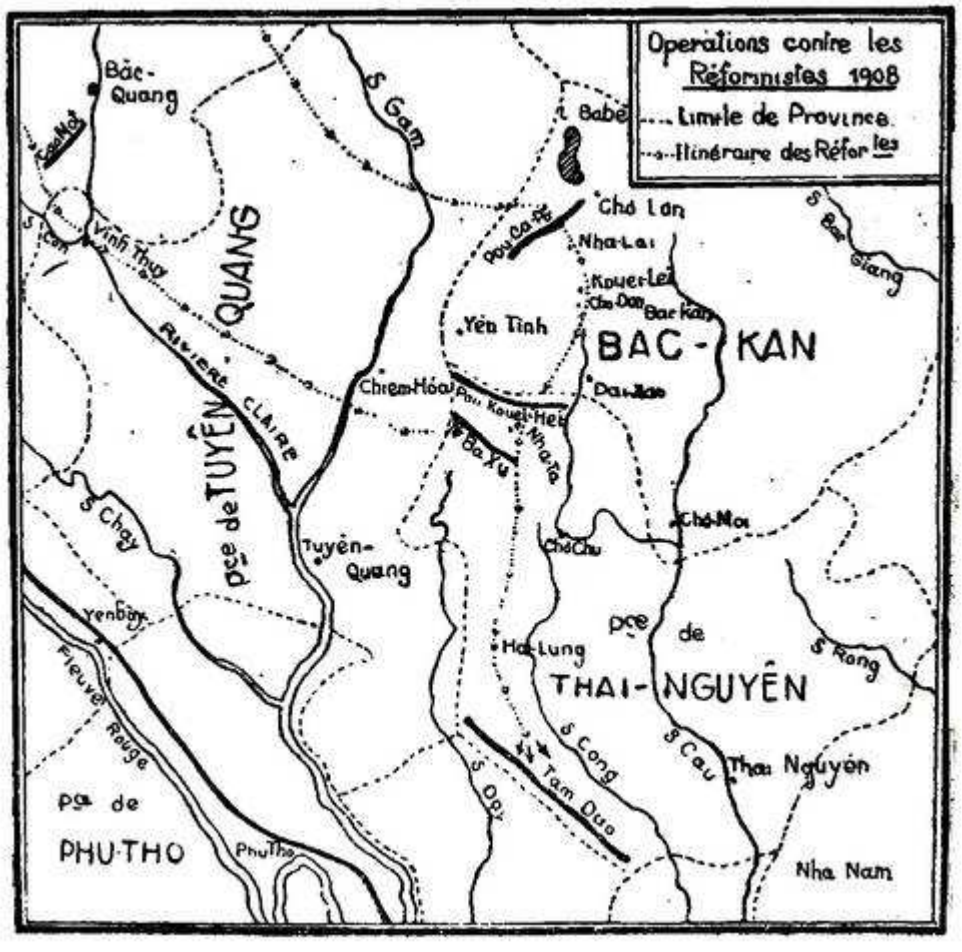
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

heures du matin, ses troupes quittent Hoang-Su-Phi, divisées en 3 groupes : Capitaines **GRIVOIS** avec 175 fusils ; **CASTAING** (125 fusils) ; Commandant **LECREUX** (3e Cie plus la section d'Artillerie).
Tandis que le Commandant se dirige par l'ancienne route de Man-Mei sur la cote 1408, le groupe **GRIVOIS**, par Po-Lo et Xin-Cai, doit barrer aux fuyards la route de Ma-Lou-Tang. Quant au 2e groupe, il a pour mission d'aller occuper Tsieq-Po au Nord de la cote 1408, par la nouvelle route de Man-Mei.
Le groupe **LECREUX** atteint sans encombre les tranchées qui défendent la cote 1408, bombarde cette dernière. Les pirates s'enfuient.
Le groupe **CASTAING** arrive à Tsien-Po et surprend les pirates en train de razzier. Puis il rejoint le groupe **LECREUX**.
L'action est plus sérieuse du côté du groupe **GRIVOIS**.
Les chemins sont mauvais. Il n'arrive à Xin-Cai qu'à midi, au moment où un groupe de Chinois, descendu de la côte 1408, quitte le village. Quelques coups de feu sont échangés. Le Capitaine **GRIVOIS** rentre ensuite à Hoang-Su-Phi. En cours de route, il est attaqué par une bande armée de Mauser et de fusils 1886. L'ennemi laisse un mort sur le terrain.
Après regroupement à Hoang-Su-Phi le 19, les troupes repartent le 20 sur le massif de Po-Lo. Le Capitaine **CASTAING** avec 200 fusils, se porte sur la route de Lao-Tcbay avec mission d'assurer le passage d'un convoi venant de Lao-Tchay et de remonter sur Po-Lo. Le Commandant **LECREUX** grimpe aux cotes 1300 et 1400 et en déloge les Chinois.
Le 21 parvient un renseignement indiquant que la bande venant de Ban-Ché avait l'intention de gagner Nam-Rich. Le 22 au point du jour, le Capitaine **GRIVOIS**, avec 198 fusils, se porte au col situé au Sud de la cote 1331, pour empêcher le passage vers Nam-Rich. Un 2e groupe (300 fusils et d'Artillerie), avec le Commandant, marche sur Ban-Ché. Les Capitaines A**PPARUTTI** et **BARBAZAN** barrent la route à l'Est.
Le 2e groupe n'atteint Ban-Ché que le soir, après l'avoir bombardé. Les pirates sont en fuite.
Le 24, les troupes reviennent à Hoang-Su-Phi.
Le 26, les opérations reprennent. Le Capitaine **GRIVOIS** (12e Cie) passe le Song-Chay à la pointe du jour, vers NamVien. Il gagne rapidement le col qui fait communiquer Ban-Luoc avec la vallée du Sam-Xa-Ho, puis marche sur la cote 1100. Le Capitaine **CORNICE** franchit le gué de Ban-Kai et occupe le mamelon à 1500 mètres N.O. de la cote 1100 et barre le passage vers Po-Ly-Ngai. Le Capitaine **BARBAZAN** (7e Cie) s'échelonne depuis Nam-Tié jusqu'au pont du Nam-Vien, afin d'empêcher le passage du Song Tchay aux pirates pourchassés de la cote 1100.
L'Artillerie prend position vers Ban-Kai de façon à battre la cote 1100. Les groupes **GRIVOIS** et **CORNICE** escaladent la cote 1100, après que l'Artillerie a cessé son tir.
Mais les pirates, apprenant que l'Artillerie prend position à Ban-Kai, quittent précipitamment la cote 1100, esquivent le groupe **GRIVOIS**, et gagnent Nam-Ai et Nam-Khoa au Sud de Nam-Rich.
Traqués ainsi de repaire en repaire, les pirates cherchent à gagner la Rivière Claire.
Le 28 Septembre, ils sont signalés dans la région de Bac-Quang. Le Lieutenant **PRAVAZ** lance les partisans Mans à leur poursuite. Les groupes **GRIVOIS** et **CORNICE** se portent rapidement sur Bac-Quang. Les pirates se dérobent et rompent le contact,
Jusqu'au 6 Octobre, les renseignements sur les gros de la bande sont flous. Le 6, on apprend qu'elle se trouve au Nord de Chiem-Hoa, qu'elle a traversé la Rivière Claire à Vinh-Thuy le 1er et qu'elle se dirige vers Cho-Chu ainsi que les éléments disloqués à la suite du combat de Ban-Koa.
La bande est passée dans la province de Tuyên-Qtiang. Il ne reste plus d'éléments pirates organisés dans le 3e Territoire.

Historique du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois
Imprimerie NAM-VIÊT – Namdinh - 1934
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Opérations du Commandant JUCHEREAU de SAINT-DENYS

Un nouveau groupe de manœuvre est alors constitué dans la province de Tuyen-Quang sous les ordres du Commandant **JUCHEREAU de SAINT-DENYS** de la Légion Étrangère.
Le 10 Octobre, le Commandant **de SAINT-DENYS** prend son commandement. Il dispose d'environ 100 partisans, 120 fusils de la Garde Indigène des provinces de Tuyen-Quang et de Thai-Nguyen et 400 hommes de troupes régulières (145 légionnaires ; Cie **GRIVOIS** du 4e R. T. T. Cies **CAUMONT** et **BARBASSAT** du 3e R. T. T. ; puis 3e Cie du 4e R. T. T. : Capitaine **AUDOUY**, Lieutenants **GUYON**, **TEL**, **MARCKERT**).
La Compagnie **GRIVOIS** ne prit aucune part aux opérations ayant été, dès le 13 Octobre, remise à la disposition du 3e Territoire.
Le 1er peloton de la Compagnie **AUDOUY** (Lieutenants **GUYON** et **TEL**) quitte Vinh-Thuy, le 24 Octobre, et arrive à Cho-Don le 27. Le 2e peloton (Capitaine **AUDOUY**, Lieutenant **MARCKERT**) quitte Vinh-Thuy le 30, et arrive le 2 Novembre à Lang-Ma.
Le détachement **QUERIN** (**3e Territoire**), qui poursuivait la bande depuis Hoang-Su-Phi, et qui comprenait : 57 légionnaires avec le Lieutenant **ILLNIKI** ; 66 tirailleurs de la 11e Compagnie du 4e R. T. T. (Capitaine **CASTAING**, et Lieutenant **de SAGAZAN**), la 7e Compagnie du 4e R. T. T. (Capitaine **BARBAZAN**, Lieutenant **HARDOUIN**, S/Lieutenant **FAVART**, 120 tirailleurs) était, le 21 Octobre, mis à la disposition du Commandant **de SAINT DENYS**.
Au 10 Octobre, la bande comprenait encore une cinquantaine de fusils dans le massif du Nui-Ba-Xu et 200 fusils venant de Bac-Quang.



En premier lieu le Commandant **de SAINT DENYS** nettoie **le** Nui-Ba-Xu. Puis il se porte sur Cho-Don pour interdire l'accès du cirque de Cho-Chu à la bande venant de Bac-Quang.
Le groupe **QUIRIN** se porte, le 10, sur Coc-Ran, cantonne, le 11, aux environs de Na-Lam. Apprenant, le 12, que la bande avait franchi, la veille, le

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Nam-Sao à Ban-Pai, il se porte, le 13, dans cette direction, après avoir été rejoint à Pai-Ho par 70 partisans de Bac-Quang et cantonne à Na-Man, où le rejoint le groupe **CASTAING** avec les partisans de Lang-Yat. Les réformistes sont signalés vers Lang-Can.
Le groupe **QUIRIN** lance les partisans à leur poursuite et se porte lui-même avec son groupe dans la même direction. On signale que la bande, après avoir passé à Ban-Hen, se trouvait, le 14 au soir, à Ban-Dié au Sud de Ban-Hen.
La direction suivie jusque-là par les pirates, ne permettait pas de se faire une idée exacte de leurs intentions. Aussi, le Capitaine **QUIRIN**, pour remplir sa mission qui était de leur couper les routes du Sud, n'hésite-t-il pas à se porter carrément sur Bac-Ken, où il arrive le 17 au matin.
II dirige aussitôt ses partisans dans la direction du N.-E. vers Bac-Sam pour retrouver les traces. Le seul renseignement recueilli était que la bande avait franchi, le 15, le Song-Gam entre Ban-Dié et Bac-Gion et qu'elle s'était dirigée sur Cao-Thing-Luong.
Le 17 au soir, le Capitaine **QUIRIN**, qui agit toujours pour son propre compte, met le Commandant **de SAINT DENYS** au courant de la situation.
Le 18, le groupe bivouaque près du confluent du Bac-Sam et du Song Nang, sur la route de Bac-Ken et Bang-Giang.
Après entente avec le Commandant **de SAINT DENYS**, le groupe **QUIRIN** manœuvre de manière à ce que les réformistes ne dépassent pas la ligne Bac-Ken, Cho-Dien, Quang-Ke.
Le 19 Octobre, il se porte de Bac-Sam vers N.-E. pour essayer de retrouver la trace de la bande. Il couche dans la région de Bo-Po, avec ses partisans à Ban-Gio. 50 tirailleurs sont laissés à l'embouchure du Bac-Sam, pour attendre en ce point l'arrivée de la Compagnie **BARBAZAN** qui avait reçu, du Commandant **LECREUX**, l'ordre de renforcer le groupe **QUIRIN** et qui venait d'arriver **vers** Pac-Man. Ce jour-là, les pirates sont signalés **à** 1500 mètres au Nord de Ban-Gio, séparés de nos partisans seulement par une crête boisée.
Le 20, tout le groupe, y compris la Compagnie **BARBAZAN** qui a rallié, le 19 au soir, à Bo-Po, se porte contre les réformistes dans la région de Ban-Gio. L'avant garde, constituée par les partisans, surprend à 6 heures du matin la bande au cantonnement au village Man de Bi-Li. Quelques feux de salve sont tirés. Les Chinois abandonnent précipitamment et en désordre le terrain, laissant sur place, des effets, du matériel et des vivres. Le groupe suit les pirates dans la direction de Ban-Ho qui occupent les détachements de milice des gardes principaux **NOËL** et **BANZON**. Les pirates évitent Ban-Ho et poursuivent leur route sur Cho-Dien. Le contact ne peut être repris. Le groupe bivouaque le soir à la cote 210 et les miliciens à Ngoi-Ban-Tuan.
Pendant ce temps, le Commandant **de SAINT DENYS** prend ses dispositions pour empêcher à la bande l'accès de Cho-Chu, Bac-Kan ou du Yen-Thê. Il envoie la Compagnie **CAUMONT** du 3e Tonkinois sur Na-Bua et Cho-Dien, pour opérer en liaison avec le groupe **QUIRIN**, de manière, en continuant la poursuite, à chercher à couper la bande du Sud et la rejeter si possible vers le Nord soit sur Bac-Mê et le 3e Territoire, soit vers le N.-E. sur Bao-Lac et Cao-Bang.
Le 21 Octobre, le groupe **QUIRIN** est placé sous les ordres du Commandant **de SAINT DENYS**. Il arrive **à** Ban-Tuan. Au moment où la colonne débouche dans le ravin qui descend de Ban-Kan, une fusillade éclate aux environs de la cote 649 (1550 m. Est de Ban-Tuan). L'avant-garde (Lieutenant **ILLNICKI**) pousse sur Ban-Kan où elle retrouve les miliciens. Ces derniers ont eu la veille un engagement avec les Chinois et, le matin même, la bande avait été attaquée par les partisans du Quan-An de Bac-Kan. Ces derniers sont encore au contact. Un petit détachement de partisans, de légionnaires et de tirailleurs est alors dirigé sur le Pou-Cai-Po, pour appuyer l'action des partisans du Quan-An. Après quelques coups de feu, les Chinois s'enfuient vers Da-Hon.
Le groupe **QUIRIN** couche le soir **à** Ban-Tuan-Ban, pendant que les partisans et les miliciens

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

surveillent les directions de Na-Pha et Cho-Dien, et gardent le contact.
Le 22, il se dirige de Ban-Kan sur Cho-Dien, où il rencontre la Garde Indigène et le Quan-An de Bac-Kan. Ces derniers avaient perdu le contact.
Dans la nuit du 22 au 23, la bande étant signalée vers Yen-Thin, le Capitaine **QUIRIN** se porte de Cho-Dien sur Na-Bua pour couper les débouchés vers le Sud.
Le 24, le Groupe **QUIRIN** est à Na-Bua avec un détachement mixte de 70 fusils (Lieutenant **ILLNICKI** de la Légion au col de Cao-Sam (entre Bun-Lac et Ban-Gion), gardant le chemin Cho-Dien, Na-Bua avec partisans à 2 kms à l'Est vers Tam-Ton. La Compagnie **BARBAZAN** occupe Phien-Lien. La milice est à Cho-Don avec une section du 3e Tonkinois. A Yen-Thin, se trouve le peloton **ESCALLE** de la Légion et le peloton **COURRIER** du 3e Tonkinois.
Le 25 au soir, toute la colonne du Commandant **de SAINT DENYS** est concentrée sur sa nouvelle base d'opérations YenThin, Na-Bua, Cho-Don.
Le 26, la bande est signalée **à** Na-Lai. Le Capitaine **CAUMONT**, égaré par ses guides, ne peut la rejoindre.
Le 27, on s'occupe principalement de renforcer la base d'opérations. Le Capitaine **QUIRIN** est **à** Na-Bua, avec le détachement de Légion (Lieutenant **ILLNICKI**) qui occupe toujours le col de Cao-Xam, le détachement **CASTAING** (11e Cie du 4e Tonkinois) et la Cie **BARBAZAN**.
Le peloton de Légion **ESCALLE** rejoint Na-Bua dans la soirée, pendant que le peloton GUYON (3e Cie du 4e R. T. T.) arrive à Yen-Thin.
Les renseignements sur la bande sont imprécis. Le 29, deux reconnaissances offensives se dirigent dans la direction de la crête du Tam-Dao, l'une partant de Na-Bua (Cie **BARBAZAN**), l'autre de **Cho-Don** (pelotons **GUYON** et **ESCALLE** aux ordres du Capitaine **QUIRIN**) pour retrouver la trace des pirates, pendant que la Cie **CAUMONT** se porte vers le Sud en suivant la ligne de crête. (Ordre donné le 27 au soir).
Le 28 au soir, en exécution de cet ordre, Le Capitaine **QUIRIN** arrive à Cho-Don au moment où la bande échappe aux miliciens et au Quan-An.
A 5 heures du soir, la bande pénètre à Kouei-Lic (Lan-Vien), puis disparaît. Le Capitaine **QUIRIN** prend alors sous son commandement la fraction **FAUCHON** du 3e T. T., renforcée du peloton **ESCALLE**, de la Légion. Le peloton **GUYON** garde la route de Cho-Don à Cho-Chu vers Ban-Tien et les chemins de Dai Xao et Na-Tioi. Le Capitaine **BARBAZAN**, de son coté, garde la route Na Bua - Cho-Don.
Le 29 au soir, malgré les dispositions prises, aucun nouveau renseignement ne parvient. Le 30, la bande, cernée en pleine forêt, réussit à se dégager et passe sous les feux du peloton **ILLNICKI**.
La poursuite s'organise, Les miliciens, les Lieutenants **ILLNICKI** (Légion) et **de SAGAZAN** (11e Cie du 4e Tonkinois) se portent aussitôt sur les traces des pirates. Vers 11 heures, on signale la bande vers Kouei-Ton, en pleine forêt, en train de déjeuner. La bande est surprise à moins de 60 mètres, au fond d'un petit ravin. Au premier feu, la bande se disperse de tous côtés dans un affolement indescriptible. Une trentaine seulement ripostent, Le reste s'enfuit en forêt, La bande ne comptait plus qu'une centaine d'hommes. La surprise avait été totale.
Le détachement de poursuite est alors renforcé par la Cie **BARBAZAN**, les pelotons **GUYON**, **ESCALLE**, **FAUCHON** et **de SAGAZAN**, le tout aux ordres du Capitaine **QUIRIN**, qui reçoit mission de se porter à marches forcées, par Dai Xao, dans la direction du col de Déo So et de couvrir immédiatement le cirque de Cho-Chu par l'occupation de la ligne du Day en Dai Xao et Ban Dien.
La bande se rejette alors dans le Nha Ta (entre le Pou Kouei Hei et le Nui Ba Xu), conduite par des émissaires du Dé-Tham.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Mais, grâce à une marche forcée de nuit, la bande est gagnée de vitesse et, le 31 Octobre au soir, le contact est repris.
L'intention du Commandant **de SAINT-DENYS** est alors de la traquer dans le Pou Kouei Hei, où elle s'est réfugiée.
Le Capitaine **QUIRIN** est chargé de l'investissement du massif autour duquel il doit organiser une série de postes rapprochés, tandis que des colonnes mobiles sillonnent la montagne. Pendant 4 jours, la bande est soumise à une vie d'enfer. Conseillés par l'ex-pirate **LUONG TAM KY**, les pirates demandent à faire leur soumission à condition de rester **à** Cho-Chu. Les propositions sont repoussées, le Gouvernement du Protectorat exigeant la reddition pure et simple, avec vie sauve pour les Chefs et les soldats, internement provisoire dans une garnison du Delta et expulsion ultérieure de Territoire sur Singapour ou Hong-Kong.
Sur un faux renseignement provenant du Délégué de Cho-Chu, lequel demandait au Commandant **de SAINT-DENYS** de se porter sur Cho-Chu où, disait-il, les réformistes venaient d'arriver, le blocus est levé, le 4 Novembre dans la journée.
Les pirates s'enfuient. Ils ne sont plus que 80 fusils. Mais, dans la forêt de Nha-Ta, ils sont grossis d'une petite bande qui s'y trouvait cachée.
Traquée à nouveau par de nombreux coups de mains, où les Lieutenants **SAGAZAN** et **MARCKERT** s'illustrent particulièrement, la bande fait une seconde fois appel aux bons offices de **LUONG TAM KY**. Ce dernier obtient du Délégué de Cho-Chu un armistice de 3 jours, le 13 Novembre.
Cette mesure de faveur est à peine accordée que les pirates nous glissent à nouveau entre les doigts.
Le 14 Novembre, la 7e Cie et le peloton **de SAGAZAN** (de la 11e Cie) sont rappelés au 3e Territoire.
Le même jour, la bande pille le village de Ha-Luong. Puis le lendemain, elle se rejette sur le massif quasi impénétrable du Tam-Dao.
Les troupes du Commandant **de SAINT-DENYS** et notamment, celle du 4e Tonkinois qui, depuis le 2 Juin, opèrent sans relâche, sont fatiguées. D'autre part, l'action s'est transportée dans la province de Thai-Nguyen.
Un nouveau groupe d'opérations est alors formé sous le commandement du Chef de Bataillon **DESDOUES** de l'Infanterie. Coloniale, Commandant le cercle de Thai-Nguyen, qui opère dans son cercle et doit poursuivre la bande, tandis que le Commandant **de SAINT-DENYS** continue à opérer à l'ouest et doit tenir la ligne du Day.

Colonne du Day.

Les 7e et 11e Cies du Régiment ont déjà complètement quitté la colonne **de SAINT DENYS**. La 3e Cie reste affectée à la colonne du Day.
Le 17 Novembre, le Lieutenant **GUYON**, Commandant la 3e Cie, reçoit l'ordre de se porter immédiatement sur Dông-Chau par Kim-Quan-Thuong, avec mission de prendre, en attendant l'organisation de la nouvelle colonne, toutes dispositions pour couvrir le Day.
Il devait, notamment, constituer, à Dông-Chau, un service de renseignements par l'intermédiaire du Tri-Huyên de Song-Duong, essayer de prendre contact, par émissaires, avec la bande, surveiller le versant ouest du massif du Tam-Dao et agir au mieux des circonstances.
Jusqu'au 1er Décembre, les troupes effectueront de nombreux mouvements, sans pouvoir mettre la main sur la bande.
Le 1er Décembre, la colonne du Day est mise sous les ordres du Colonel **BATAILLE**,

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Commandant la 2e Brigade (Bac-Ninh), qui dirigeait déjà les opérations du Commandant **DESDOUES** sur le versant Est du Tam-Dao.
Le 3 Décembre, le Colonel **BATAILLE** arrive à Cay-Vang. Après avoir pris connaissance de la situation, il repart pour Bac-Ninh d'où il va demander des renforts.
Le 7 Décembre, le Lieutenant **GUYON** reçoit l'avis que sa Cie est relevée par la 8e Cie du 4e Tonkinois (Capitaine **GRENES**), venant de Kiên-An.
Jusqu'au 11 Décembre, date de sa relève effective, la 3e Cie continue ses reconnaissances.
L'ensemble des deux colonnes **DESDOUES** et **de SAINT DENYS** est répartie en groupes qui sont, chacun d'eux, plus forts en fusils que la bande pirate. L'issue est fatale.
Le 11, la 8e Cie, qui arrive, se porte **de** Vinh-Ninh sur la route de Yen-Ra avec mission de ne pas s'engager à fond en cas de rencontre des pirates.
Le guide, au lieu de prendre la route de Yen-Ra, prend directement le sentier conduisant au repaire pirate. Vers midi cinquante, on tombe sur le repaire.
Après quelques coups de feu, le Capitaine **GRENES** fait rompre par échelons. Mais il a déjà été blessé ainsi que les tirailleurs **VU-VAN-HOACH** mle7413, **LUU-VAN-NGHIEM** mle 8007 et **DOAN-D1NH-CHUONG** mle 8076. Les Lieutenants **DOMENGER** et **LACOME** s'étaient particulièrement distingués.
La 8e Compagnie était citée à l'ordre de la colonne du Day.
Jusqu'à la fin de l'année, elle va continuer d'incessantes reconnaissances.
Entre temps, le Capitaine **BONNET**, Commandant le poste de Hoang-Su-Phi meurt à l'Hôpital d'Hanoi, le 2 Novembre, des suites des fatigues éprouvées dans les opérations contre les réformistes. Quelques jours auparavant, il avait été promu Chevalier de la Légion d'Honneur pour la défense victorieuse de Hoang-Su-Phi.
Au 3e Territoire, le Commandant **LECREUX** continuait ses reconnaissances pour la pacification du pays.
La 3e Cie avait rejoint Nam-Dinh, le 16 Décembre.

ANNÉE 1909

Les opérations contre les réformistes continuent.
Les troupes de la colonne du Day bornent leur action à de multiples reconnaissances qui, concurremment à l'action menée par la colonne **DESDOUES**, usent les pirates. Il ne reste plus, fin Janvier, que quelques pirates qui viennent, pendant tout le mois de Février, frapper à la porte des villages pour solliciter la vie sauve en échange de leurs armes.
La 8e Cie est renvoyée à Kiên-An où elle arrive le 3 Février.
Le 20 Février, le Général Commandant Supérieur donnait l'ordre de dislocation des derniers troupes mises à la disposition du Colonel **BATAILLE**.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

La question réformiste avait vécue.

Citations obtenues à la suite des opérations contre les Réformistes.

L'ordre général N° 50 du 5 Décembre 1908 cite à l'ordre des Troupes du Groupe de **l'Indochine** le Commandant **LECREUX**, les Capitaines **GRIVOIS**, **BONNET** et **CASTAING**, les Lieutenants **BONNARD**, **ROBERT**, **DELATTRE** et **HARDOUIN**, l'Adjudant **BOURGEOIS**. (Ces citations sont insérées au B. O. du 3 Mai 1909).

Le Général de Division, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine, adresse ses félicitations au Capitaine **BARBAZAN**, aux Lieutenants **MARKERT**, **BETSCH**, au Médecin Aide-Major **LE DENTU**, aux adjudants **DOLIZY**, **DELATTRE** et au sergent **BARREAU**.

L'Ordre Général N' 2 du 10 Décembre 1908 cite à l'ordre de la 1re Brigade les Lieutenants **BRACONNIER** et **PRAVAZ**, le sergent-Major **GRAVEL**, le sergent **DEL1LLE** et l'adjudant indigène **LE-QUAN-PHO**.

Au titre des expéditions lointaines (J. O. des 17 et 18 Mars) sont inscrits d'office au Tableau de concours :

pour Officier de la Légion d'Honneur,
le Chef de Bataillon **LECREUX** ;

pour Chevalier de la Légion d'Honneur,
le Capitaine **GRIVOIS** ;

pour la Médaille Militaire,
les Adjudants : **BOURGEOIS**, **DOLIZY**, **DELATTE** le sergent **FERAL**.
Ces promotions sont faites le 1er Avril 1909.

L'ordre Général N' 8 du Général Commandant Supérieur cite à l'ordre des Troupes du Groupe de l'Indochine le Capitaine- **GRENES** et félicite le Capitaine **BARBAZAN**, les Lieutenants **LACOME** et **DOMENGER**, le sergent - major **VISCONTI**, le sergent indigène **LE-VAN-XIEN**, mle 7890, le tirailleur **DOAN-DINH-CHUONG**, mle 8076.

L'ordre Général N° 3 de la 1re Brigade cite à l'ordre les Lieutenants **TEL**, **LE MONIES de SAGAZAN**, **BATAILLE**, ainsi que les 3 tirailleurs blessés au cours de l'engagement du 11 Décembre 1908.

Emplacements des unités du Régiment
au 1er Janvier 1909

Au début de 1909, les unités du Régiment sont stationnées aux points suivants :

Portion Centrale : Nam-Dinh.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Cie-Hors-Rang	:	Nam-Dinh.	
1er Bataillon	:	»	
1re Cie	:	»	
2e Cie	:	»	
3e Cie	:	»	
2e Bataillon	:	Kiên-An.	
4e Cie	:	»	
5e Cie	:	Haiphong.	
6e Cie	:	Nui-Deo.	
8e Cie	:	Kiên-An.	
3e Bataillon	:	Hagiang.	
7e Cie	:	»	1 section à Quan-Ba.
9e Cie	:	Bao-Lac	1 section à Chang-Poun.
			1 section à Dông-Van.
10e Cie	:	Hoang-Su-Phi	1 section à Xin-Man.
11e Cie	:	Bac-Quang	1 section à Yen-Binh-Xa.
12e Cie	:	Ha-Giang	1 section à Lao-Tchay.
			1 section à Thanh-Thuv.

Section de Discipline : Ha-Giang.

Le 16 Mai, le poste de Man-Mei est occupé par une section de la 10e Compagnie.

Répression de la petite piraterie.

Pendant que les opérations contre les réformistes se poursuivaient, de nombreuses reconnaissances des postes du 3e Bataillon sillonnaient le Territoire.
Le 7 Août 1909, le Lieutenant **FREHLY**, du poste de Hoang-Su-Phi, part en reconnaissance, avec 40 fusils, dans la direction de Sin-Tchai (N. de Hoang-Su-Phi), où une bande d'environ 25 pirates, dont 15 armés, a été signalée par un émissaire arrivé dans la journée au poste. Aidés par le terrain, les pirates réussissent à s'échapper. La bande laisse 3 hommes sur le terrain.
Le 18 Août, le Lieutenant **FAVARD**, du poste de Man-Mei, part à la rencontre d'une bande de 20 à 30 fusils signalée sur l'ancienne route de Man-Mei à Hoang-Su-Phi. Les pirates sont rapidement mis en déroute et abandonnent une partie de leurs armes. L'un d'eux est tué. La bande repasse la frontière.

S'y étaient particulièrement signalés :

— le caporal **DO-VAN-CHU** mle 4334, qui tua le pirate.
— les tirailleurs **NGUYEN-DINH-DICH** mle 388,
CAO-VAN-THUY mle 6321,
VU-NGOC-MAX mle 6128,
VU-VAN-RUOU mle 7574,
PHAM-VU mle 6642.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Plusieurs autres reconnaissances sont sans résultat en raison de la prudence que montrent désormais les pirates et de la proximité de la frontière de Chine.

ANNÉE 1910

Aucun changement en ce qui concerne les garnisons.
La 10e Compagnie détache désormais 2 postes à Man-Mei et à Xin-Man.

Reconnaissance du Lieutenant GOLAY et du Sergent BAYARD de la 3e Cie.

Une Compagnie de réguliers chinois, ayant déserté son poste en emportant ses armes, a passé la frontière à hauteur de Lao-Kay, dans les derniers jours de Décembre 1909, le Général Commandant Supérieur décide, l'envoi d'un Compagnie mixte à Luc-An-Chau pour barrer la vallée du Song-Chay.
Un peloton de la 3e Cie (Capitaine **DUBOIS** et Lieutenant **GOLAY**) quitte Nam-Dinh, le 6 Janvier, il est rejoint à Yen-Bay par un peloton de Légion (Lieutenant **BERG**).
La Compagnie constituée s'installe **à** Luc-An-Chau, le 9 Janvier.
Des reconnaissances à longue portée sont faites vers le Nord et vers le Nord-Ouest par le Lieutenant **GOLAY** et le Sergent **BAYARD**.

Le groupe mixte est dissout le 30 Janvier.
Le peloton détaché de la 3e Cie rentre dans son casernement à Nam-Dinh, le 6 Février.

Réoccupation de postes.

La réoccupation des postes de Bac-Kan, Chiem-Hoa, VinhThuy est décidée.
Chiem-Hoa est occupée le 1er Juin par le 4e Cie (Kiên-An) (Capitaine **BÉRARD**, Lieutenant **DURLOT**, **CARRE**, **PARIS**). La 4e Cie est rattachée au 1er Bataillon.
Vinh-Thuy est également occupé le 1er Juin par un peloton de la 4e Cie (Chiem-Hoa) (Lieutenant **PIGEON**).

Reconnaissance du Sergent ALEXANDRI - 30 Août.

Le 30 Août, le sergent **ALEXANDRI**, du poste de Man-Mei, bouscule un petit parti pirate à Ma-Tien, 4 pirates sont pris.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Le Sergent **ALEXANDRI** est félicité par le Général Commandant la 1re Brigade : « *pour l'heureux « coup de main par lequel, étant chef de patrouille, il a pu s'emparer de 4 pirates et d'un fusil « modèle 1874, à la frontière de Chine, auprès du poste de Man-Mei (3e Territoire Militaire).* » (Ordre Particulier N° 2 de la 1re Brigade du 26 Septembre 1910).

ANNÉE 1911

Au 1er Janvier 1911, les emplacements des troupes sont les suivants :

Portion Centrale et C. H. R.	:	Nam-Dinh.		
1er Bataillon	:	Nam-Dinh.		
1re, 2e, 3e Cies et S. M. B.	:	»		
4e Compagnie	:	Chiem-Hoa avec 1 peloton à Bac-Kan.		
2e Bataillon	:	Kiên-An.		
5e Cie	:	Haiphong.		
6e Cie	:	Nui-Deo.		
8e Cie et S. M. B.	:	Kiên-An.		
3e Bataillon	:	Ha-Giang.		
7e Cie	:	Ha-Giang avec 1 section		à Quan-Ba.
9e Cie	:	Bao-Lac	»	à Dông-Van.
			»	à Chang-Poun.
10e Cie	:	Hoang-Xu-Phi	»	à Xin-Man.
			»	à Man-Mei.
11e Cie	:	Bac-Quang	»	à Yen-Binh-Xa.
			»	à Vinh-Thuy.
12e Cie	:	Ha-Giang	»	à Thanh-Thuy.
			»	à Lao-Tchay.
S. M. B.	:	Ha-Giang.		
Section de Discipline	:	Ha-Giang.		

Soulèvement Meo — Février — Avril 1911.

Le 17 Février 1911, un télégramme du Lieutenant-Colonel **MORTREUIL**, Commandant le 3e Territoire Militaire à Ha-Giang, adressé au Général Commandant Supérieur, signalait la formation de rassemblements méos suspects dans le Dông-Quang, région située au Nord de la ligne Ha-Giang, Bao-Eac. Ces rassemblements étaient la conséquence d'exactions commises par les chefs de race

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

tho à l'égard des populations méos.
Le mouvement ayant pris une certaine extension, le Général **PENNEQUIN**, Commandant Supérieur, qui connaissait admirablement la région, part dans les premiers jours de Mars pour Cao-Bang et Bao-Lac, afin de se rendre compte sur place des mesures à prendre pour ramener le calme dans le Dong-Quang.

La région troublée comprend deux parties :
1° — Le Dông-Quang, plateau d'une altitude moyenne de 1.200 mètres, limitée au Sud par la vallée du Song-Nhiem, à l'est, au nord et l'ouest, par les provinces chinoises du Quang-Si et du Yunnan. L'ensemble du plateau couvert d'énormes rochers déchiquetés, séparés par des cirques de faible étendue communiquant entre eux par des seuils élevés et étroits, constitue un pays pauvre, difficile, où l'eau est rare et où n'existent que quelques maigres cultures ;

2° — Une partie méridionale, un peu plus fertile, très accidentée aussi et bien arrosée. Elle est assez nettement délimitée au sud par la vallée du haut Song-Gam et la route de Thuong-Lam à Tlianh-Thuy par Ha-Giang.
Les habitants de ces régions appartiennent aux races tho, méo, lolo, nung, man. On y rencontre, en outre, quelques commerçants chinois et annamites.
Les Thos peuplent toute la haute région tonkinoise, où ils sois installés depuis des siècles. Ils possèdent naturellement les meilleures rizières et les champs de maïs ou de pavot les plus fertiles. Ils se sont laissé imposer l'organisation administrative annamite, en l'adaptant à leur mentalité.
Moyennant le payement de redevances, les Thos ont laissé s'installer à côté d'eux, ou plus exactement au-dessus d'eux, des familles mans, lolo, nung et meos, venues à partir du XVIe siècle des provinces chinoises du Yunnan, du Kouei-Tchéou, du Szé-Tchouen.
Les Méos sont les derniers venus, et leur migration de Chine au Tonkin se continue depuis notre occupation. Ils ont pris les parties du sol cultivables laissées par les autres races et occupent surtout les hauteurs et les cirques montagneux du Dông-Quang. Ils vivent là par familles, obéissant à des chanh-quan-méos, chefs de plusieurs groupes de hameaux et aux fonctionnaires de race tho : quan-dao de Bao-Lac, trichaus, chefs de canton, etc...
De tout temps, des difficultés ont existé entre les Thos, plus civilisés et maîtres du sol, et les Méos, très indépendants, superstitieux et ignorants.
Les Méos, ayant une prépondérance numérique très marquée et formant un groupe ethnique compact et uni, on comprend qu'ils aient fini par être las d'être les bêtes de somme des Thos, et qu'ils aient manifesté un peu vivement le désir de s'administrer eux-mêmes.
Les chefs Thos et quelques chefs meos, créatures du quan-dao de Bao-Lac, sentant que le mouvement signalé en Février était dirigé contre eux, mirent d'abord peu d'empressement à renseigner le délégué de Dông-Van, le Lieutenant **LÉONARD**. Celui-ci, impatienté, se rendant compte de l'affolement de la population méo parmi laquelle circulaient les bruits les plus invraisemblables, décide d'aller assister, le 11 Février, à un rassemblement de 400 Méos, qui devait avoir lieu à Ngai-Ban-Sui. Il s'y rend, accompagné d'un seul interprète. Les doléances des manifestants se résument en ceci : « *Nous sommes Méos, nous voulons bien obéir à des Méos, mais nous ne voulons plus de chefs Thos* ». Ils se montrent prêts à soutenir leurs revendications, les armes à la main, renforcés par des Méos venus de Chine.

Le Lieutenant **LÉONARD** engage les Méos au calme et leur promet de transmettre aussitôt leurs doléances au Colonel **MORTREUIL**, Commandant du Territoire de Ha-Giang.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Celui-ci vient à Dong-Van, le 27 Février, pour avoir une entrevue avec les Méos ; mais il n'y voit que quelques chefs, aucun révolté ne se présente.
Au cours de son voyage de Ha-Giang à Dông-Van, le Colonel **MORTREUIL** obtient quelques renseignements complémentaires sur les causes secondaires du mouvement.
Les pauvres et les gens sans aveu auraient voulu voir rétablir le pouvoir qu'avait, une cinquantaine d'années auparavant, dans la région de Duong-Thuong, un Méo du nom de **SIOUNG-TA**, qui, voleur et bandit, s'était fait roi et vivait de rapines avec ses sujets. A sa mort, ses deux fils adoptifs lui avaient succédé, mais sans avoir la même autorité. L'un d'eux fut tué par les Chinois, l'autre perdit rapidement son prestige et vécut ignoré près de Méo-Vac jusqu'à ce que le mouvement de rébellion rappelât son existence. Il reçut à Meo-Vac, et appuya de son autorité renaissante, un jeune sorcier méo qui se proclama roi sous le nom de **CHIONG-NUI-TCHANG**.
Le nouveau roi, immédiatement entouré de pillards et de gens sans aveu, accéléra le mouvement d'effervescence, excita la population et la poussa à attaquer et incendier des villages et marchés sur le territoire tonkinois : Vinh-Thon, Mo-Rué, Luong-Lan le 26 Février, Muong-Cha, le 28 et Louing-Phin le 1er Mars. Les bandes insurgées avaient même menacé l'important marché de Tong-Ba, à 12 kilomètres au N.-E. de Ha-Giang.

En même temps, les postes chinois de Ma-Lin et Heu-Tong (14 et 16 kilomètres au N.-O. de Dông-Vin) ; étaient pris par les Méos révoltés le 27 Février. Un petit poste chinois voisin de Tien-Phong, poste conjugué du poste français de Chang-Poung, était également enlevé par surprise le 3 Mars.
Ces derniers faits prouvaient que l'effervescence régnait également par les Méos de Chine. Le mouvement, chez ceux-ci, avait les mêmes causes qu'au Tonkin, mais en outre avait pour objet la libre circulation du sel et la liberté de cultiver le pavot.
Des enquêtes, faites tant dans le 3e Territoire qu'au Yunnan, démontrèrent que le mouvement avait pris naissance en Chine par suite du zèle intempestif d'un mandarin chinois qui fit arracher des pieds de pavot par des soldats réquisitionnés. Les Méos habitant notre territoire se joignirent aux Méos de Chine par solidarité.
La répression du mouvement insurrectionnel s'imposait ; il fallait disperser les rebelles, mais agir prudemment.
Le Commandant du 3e Territoire disposait de 5 Cies du 4e Tonkinois, d'une Cie du 1er Étranger et d'une Brigade de Garde Indigène. La garde des divers postes du territoire l'obligeait à maintenir sur place la majeure partie de ces forces. Restaient disponibles au total : 7 sections de tirailleurs prélevées sur les garnisons de Ha-Giang, Bac-Quang, Bao-Lac, la Cie de Légion et 1 section de Garde Indigène de Ha-Giang.
Après entente avec l'autorité civile, deux Cies du 1er Tonkinois en garnison à Yen-Bay et Luc-An-Chau, un groupe de 25 légionnaires et 1 peloton du 3e Tonkinois prélevés dans la région de Cao-Bang furent dirigés sur le 3e Territoire.

Les rebelles étaient répartis en six groupes :

1° — Groupe de Dông-Thuong, évalué par les indigènes à 800 ou 900 individus, nombre de fusils inconnu ;
2° — Groupe à Xin-Cai, comprenant 70 fusils ;
3° — Groupe de Mo-Xoi, comprenant 150 fusils ;
4° — Groupe de Méo-Vac, très nombreux. Le nouveau roi méo était avec ce groupe, caché dans la montagne ;

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

5° — Groupe de Luong-Phin : aucun renseignement précis sur son effectif ;
6° — Groupe de Mai-Lo, évalué à 100 hommes.

*
* *

Opérations contre les différents groupes rebelles.

Groupe de Duong-Thuong :

Le groupe de Duong-Thuong étant le plus menaçant, le plus nombreux et le plus rapproché de Ha-Giang, les premiers efforts sont dirigés contre lui.
Un groupe mixte composé d'une section de légion et deux sections de tirailleurs, sous les ordres du Capitaine **ROGUIN**, est dirigé, le 27 Février, de Ha-Giang sur Yen-Minh, et suivi, le 4 Mars, par un deuxième groupe mixte d'une section de légion et deux sections de tirailleurs, sous les ordres du Capitaine **MAUPIN**.
Le groupe **ROGUIN** devait attaquer la position de Duong-Thuong par le Nord, tandis qu'un troisième groupe mixte placé sous les ordres du Capitaine COT, parti de Ha-Giang le 4 Mars et comprenant 1 section de légion, 1 section de tirailleurs, 1 section de gardes indigènes, devait attaquer la même position par le Sud.
Les Commandants de groupe avaient reçu l'ordre de toujours chercher à entrer en relations avec les Méos, d'entendre leurs demandes, de leur conseiller de rentrer dans leurs villages, et de ne se servir de leurs armes que s'ils étaient attaqués.
Le 10 Mars, le Lieutenant-Colonel **MORTREUIL**, parti prendre la direction des opérations, rend compte que la plus grande partie du groupe rebelle s'est dispersée dans les montagnes, après deux rencontres sans gravité avec nos troupes. Deux postes provisoires sont établis le 9 Mars à Duong-Thuong, et le 13 Mars à Muong-Cha.
Des reconnaissances parcourent la région pendant la deuxième quinzaine de mars. Les rebelles se dispersent devant elles pour se reformer en partie après leur passage.
Au début d'Avril, les Méos rebelles occupaient le massif de Nam-La (N.-O. de Duong-Thuong) et les montagnes situées entre Duong-Thuong et Muong-Cha. Ils étaient en relations avec les Commandants de ces postes, mais ne semblaient nullement disposés à rentrer dans leurs villages.
Le 11 Avril au soir, un petit détachement avec un sergent européen est envoyé de Duong-Thuong pour tenter de s'emparer de huit rebelles armés signalés dans un hameau voisin. Les partisans, pris de peur, tirent trop tôt et donnent l'alarme. Le coup était manqué. Nous avions perdu un tirailleur qui fut retrouvé mutilé le lendemain matin. Son fusil et ses cartouches avaient disparu.
Fin Avril, la région de Duong-Thuong est encore troublée, plus exactement terrorisée par une cinquantaine de pillards réfugiés près de Xa-Louang.

*
* *

Groupe de Xin-Cai.

Parti **le 8 Mars** de Yen-Minh, le groupe **MAUPIN** devait parcourir et apaiser la région de Xin-Cai, dans laquelle deux attroupements rebelles étaient signalés. Ces attroupements se dispersent et passent en Chine. Deux postes provisoires sont établis à Xin-Cai et Tsoun-Tai.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Grâce aux reconnaissances exécutées par ces postes et la présence dans la région, les 13 et 14 Avril, du Lieutenant-Colonel **MORTREUIL**, qui reçoit plusieurs soumissions, le calme est complètement rétabli fin Avril.

*
* *

Groupe de Mo-Xoi.

Le passage du Général **PENNEQUIN** et les visites faites par le Lieutenant-Colonel Commandant le Territoire aux habitants de Phu-Cao qui constituaient une grande partie de la bande, déterminent les rebelles à rentrer dans leurs villages. Les irréductibles, peu nombreux, se portent vers l'Est, grossis d'autres groupements. *Fin Avril*, tous les villages sont réoccupés.

*
* *

Groupe de Méo-Vao.

Le Général Commandant Supérieur entre en relations avec les rebelles le 11 Mars, les engage à rentrer chez eux, leur faisant connaître que le pardon serait accordé à ceux qui se soumettraient de suite.
Le 19 Mars, aucun soumissionnaire ne s'était présenté.
Le groupe **COT**, arrivé à Dông-Van par Yen-Minh et Pho-Bang le 13 Mars, s'installe à Meo-Vac le 22, puis, au cours d'une reconnaissance aux environs, s'empare de plusieurs rebelles dont le père, la mère et la sœur du jeune roi méo **CHIONG-NUI-TCHENG**. Le groupe se disperse et le calme revient peu à peu.
Le 8 Avril, le jeune roi est signalé presque abandonné à Luong-Co, le point le plus septentrional du Tonkin.

*
* *

Groupe de Louang-Phin.

Ce groupe occupait une région très difficile d'accès. Une première reconnaissance, partie de Yen-Minh le 20 Mars pour Luong-Phin, rentre le 22 sans avoir pu entrer en relation avec les rebelles qui se cachent.
Une seconde reconnaissance, le 27 Mars, trouve évacué le repaire qu'on lui avait signalé. Les rebelles s'étaient dispersés. La reconnaissance rentre à Ha-Giang le 31 Mars.
A la même date, le groupe **COT** venant de l'Est arrive dans la région de Luong-Phin et y est très bien reçu par les habitants qui travaillaient leurs champs.
Cependant, le 26 Avril, 15 personnes d'un village près de Ta-Ping sont massacrées par les rebelles.

*
* *

Historique du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois
Imprimerie NAM-VIÊT – Namdinh - 1934
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

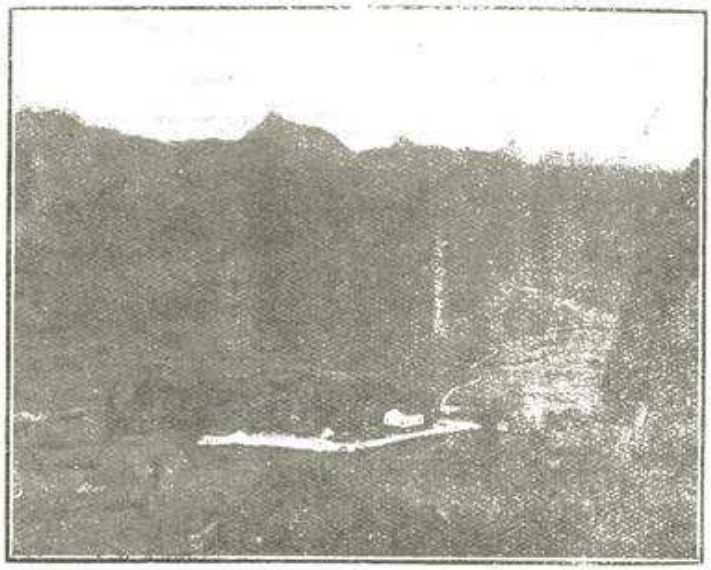
Groupe de Mai-Lo.

Ce groupe, peu nombreux, se disperse de lui-même.

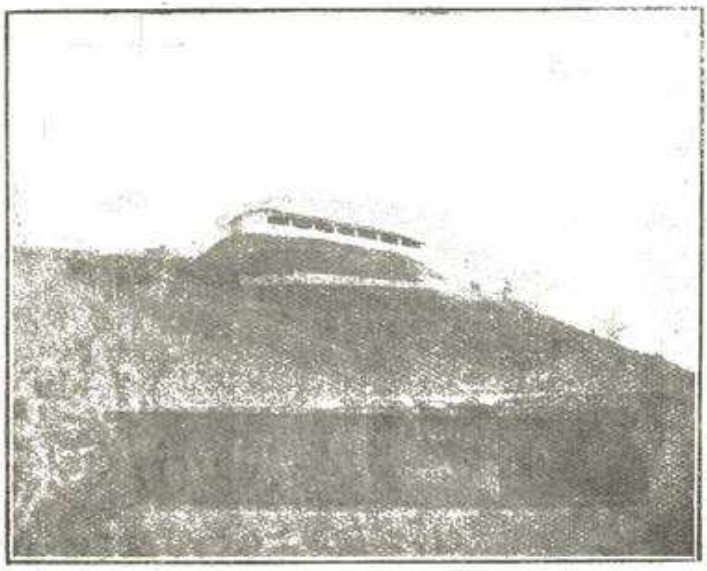
*
* *

Dispersion d'un groupement rebelle près de Chang-Poun.

Après la prise par les Méos du petit poste chinois voisin de Tien-Phong, 200 rebelles vinrent s'installer à un kilomètre au N.-O. de Chang-Poun. L'Adjudant **BECHADE**, Commandant de ce poste, n'ayant pas un effectif suffisant pour marcher contre eux, va les trouver seul avec un interprète et les engage à se disperser. Il est écouté et le groupement disparaît.



Poste de Dong-Van



Poste de Chang-Poung

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

En résumé, les Méos ont toujours évité d'entrer en conflit avec nos troupes, disparaissant à leur approche, se reformant après leur départ : une seule affaire regrettable, celle du 11 Avril, au cours de laquelle un tirailleur trouva la mort.
Fin Avril, la rébellion est à peu près terminée, sauf dans la région de Luong-Phin et de Duong-Thuong, où se trouvent encore quelques irréductibles.
A la suite de nombreux assassinats, incendies et vols commis fin 1911 dans la région de Pho-Bang et attribués à la bande de **CHIONG-NUI-TCHANG**, le Capitaine **THOMAS**, délégué de Dông-Van, donne l'ordre au Chanh-quan-méo d'attaquer la bande. Il prévient en même temps le mandarin chinois de Tong Kan de ses intentions ; ce dernier lui fait part qu'il ne verrait aucun inconvénient à ce que les partisans, attaquant le roi des Méos, continuassent la poursuite de la bande en territoire chinois en cas de besoin.
Le 29 Janvier 1912, **CHIONG-NUI-TCHANG** est attaqué à Ma-La. Ses fidèles, pris de peur devant la soudaineté de l'attaque, s'enfuient en Chine. Les deux femmes et le jeune fils du roi des Méos sont trouvés parmi les cadavres restés sur le terrain.
Cette affaire fut le coup de grâce de la rébellion.
CHIONG-NUI-TCHANG se vit abandonné de tous et le 22 Avril 1912, le Commandant du 3e Territoire pouvait annoncer son arrestation effectuée par nos partisans thos.
Le mouvement méo était définitivement maté dans le 3e Territoire.

*
* *

Les opérations contre les Meos ont nécessité plusieurs modifications à la répartition des unités du 3e Bataillon.

Au 15 Mai 1911, les postes occupés sont les suivants :

3e Bataillon	:	Ha-Giang.	
4e Cie	:	Dông-Van	1 section à Xin-Man.
		avec	1 section à Pho-Bang.
7e Cie	:	Ha-Giang	1 section à Quan-Ba.
		avec	1 section à Duong-Thuong.
			1 section à Muong-Cha.
9e Cie	:	Bao-Lac	1 section à Chang-Poun.
		avec	1 section à Coc-Pan.
10e Cie	:	Hoang-Su-Phi	1 section à Xin-Man.
		avec	1 section à Man-Mei.
11e Cie	:	Bac-Giang	1 section à Vinh-Thuy.
		avec	1 section à Yen-Binh-Xa.
12e Cie	:	Ha-Giang	1 section à Thanh-Thuy.
		avec	1 section à Lao-Tchay.
S. M. B.	:	Ha-Giang.	

Section de Discipline : Ha-Giang.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Le 6 Décembre, les postes de Duong-Thuong et Muong Cha sont supprimés. Les sections qui occupent ces postes rejoignent Ha-Giang.
Le 28 Décembre, le poste de Duong-Thuong est cependant maintenu à titre tout à fait provisoire.

ANNÉE 1912

École d'enfants de troupe de Nui-Deo.

Par Note de Service N° 1214 en date du 23 Décembre 1911, le Général de Division, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine, décide que tous les enfants de troupe du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois et du 4e Régiment d'Artillerie Coloniale seront réunis à Nui-Deo en une seule école (avec une section annexe à Hanoi pour les élèves munis des certificats d'études franco-annamite) sous la direction du Capitaine **VALENTIN**, adjudant-major du 1er Bataillon du Régiment. L'école de Nui-Deo est rattachée au 4e Tonkinois.

Cette organisation a lieu à la date du 1er Janvier 1912. Afin de laisser la place libre à l'école des enfants de troupe, la 6e Cie (Nui-Deo) va tenir garnison, à partir de cette date, à Kiên-An, laissant à Nui-Deo pour le Service et les besoins du Camp et de l'École, un détachement de 40 tirailleurs sous le commandement d'un sergent européen et la direction d'un officier.

Emplacements des unités du Corps.

La situation des unités du Régiment est alors la suivante :

E. M. et S. H. R.	:	Nam-Dinh.	
1er Bataillon	:	- d° -	
1er, 2e, 3e, S. M.	:	- d° -	
2e Bataillon	:	Kiên-An.	
5e Compagnie	:	Haiphong.	
6e - d° -	:	Kiên-An.	1 section Nui-Deo.
8e Cie et S. M.	:	Kiên-An.	
Enfants de Troupe	:	Nui-Deo.	
3e Bataillon	:	Ha-Giang.	
4e Cie	:	Dong-Van.	1 section Chang-Poun.
			1 section Pho-Bang.
			1 section Xin-Cai.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

7e Cie	:	Ha-Giang.	1 section Quan-Ba.
			1 section provisoire Duong-Thuong.
9e Cie	:	Bao-Lac.	1 section Coc-Pan.
10e Cie	:	Hoang-Su-Phi.	1 section Man-Mei.
			1 section Xin-Man.
11e Cie	:	Bac-Quang.	1 section Vinh-Thuy.
			1 section Yen-Binh-Xa.
12e Cie	:	Ha-Giang.	1 section Lao-Tchay.
			1 section Thanh-Thuy.
S. M.	:	Ha-Giang.	

Section de Discipline : Ha-Giang.

Le 9 Février, la section de Xin-Cai est transférée à Yen-Minh.
Le Chef de Bataillon, Commandant le 3e Bataillon, quitte Ha-Giang le 2 Juillet, avec l'État-Major du Bataillon, pour se rendre à Bao-Lac, sa nouvelle résidence, où il arrive le 6 Juillet.

ANNÉE 1913

L'École d'enfants de Troupe devient autonome.

Par Décision N° 31/D du 4 Janvier 1913, le Général de Division Commandant Supérieur fait connaître qu'à partir du 1er Janvier 1913, l'École des enfants de Troupe de Nui-Deo, précédemment rattachée au 4e Tonkinois devient autonome.
L'administration de cet établissement est exercée par le Capitaine Commandant sous la direction du Chef d'État-Major Inspecteur permanent et la surveillance administrative de l'Intendance.
Le 16 Avril, le Détachement de la 6e Cie, affecté à l'école d'enfants de Troupe passe à la 5e Cie.

Emplacements tenus par le Régiment.

A part la suppression de l'école d'enfants de troupe dans les cadres du Corps et le transfert de la P. C. du 3e Bataillon à Bao-Lac, il n'y a pas d'autres changements que les suivants :

4e Compagnie Dông-Van	demi-section à Pho-Bang.
	demi section à Yen-Minh.
	une section à Chang-Poun.

Le 14 Juin, la P. C. du 3e Bataillon est de nouveau placée à Ha-Giang (Décision 333/O B I du

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Général Commandant Supérieur, en date du 25 Juin 1913).

Remise du Drapeau du Régiment - 14 Juillet 1913

Par Décision Ministérielle (Colonies) N° 12/B du 19 Mars 1913, le Ministre des Colonies attribue un Drapeau à chacun des 4 Régiments de Tirailleurs Tonkinois.
Une délégation composée de : 1 Sergent indigène et 4 Tirailleurs de 1re classe se rend **à PARIS** pour la remise du Drapeau du Régiment à la revue du 14 Juillet à Longchamps.
Les Drapeaux furent remis par le Président de la République aux anciens Colonels des Régiments de Tirailleurs Tonkinois qui remplaçaient les Chefs de Corps de la Colonie.
Le Lieutenant-Colonel **CORRE**, Commandant le Régiment, et le Lieutenant **LEDRU** se rendent à Haiphong, le 11 Septembre 1913, pour recevoir le Drapeau qui est présenté aux troupes, le 14 Septembre 1913.
Les mêmes noms flottent dans les plis des Drapeaux des 4 Régiments marquant les grandes étapes de l'épopée écrite /par les tirailleurs tonkinois :

SON-TAY
BAC-NINH
LANG-SON
TUYEN-QUANG
HOA-MOC

Inondation à Nam-Dinh (Août 1913)

La caserne Carreau et le Camp des Officiers sont inondés le 26 Août. Les Compagnies de la Portion Centrale évacuent leur casernement et sont cantonnés : 1er et 2e Compagnies à la Douane, 3e Compagnie à la gare.
Le 21 Septembre 1913, les eaux s'étant retirées, les Compagnies de la Portion Centrale regagnent leurs Casernements.

ANNÉE 1914

Pas de changements dans la répartition des unités au 1er Janvier 1914.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Reconnaissance du Capitaine HITIER et du Lieutenant BETSCH.

Un détachement composé du sergent **LARI** avec 20 tirailleurs du poste de Lao-Tchay et de 15 tirailleurs commandés par le Lieutenant **de LA MESSELIÈRE**, sous les ordres du Lieutenant **BETSCH** reçoit l'ordre d'aller disperser un rassemblement de Mans dissidents du village de Tioung-Tiai.
A l'arrivée du détachement à Tioung-Tiai, trois dissidents sont arrêtés.
Le même détachement, augmenté d'une section de miliciens, sous les ordres du Capitaine **HITIER**, délégué, venu d'Ha-Giang, attaque les rebelles, comprenant une centaine d'hommes. Le rassemblement est rapidement dispersé et le détachement regagne ses postes le même jour.
A la suite de cette reconnaissance, le Lieutenant **BETSCH** est l'objet d'une proposition pour une inscription d'office au Tableau de concours pour la Légion d'Honneur (Note de Service N° 3163/D en date du 11 Mai 1914 du Général Commandant Supérieur).

Suppression des 3e et 8e Compagnies (Septembre 1914).

En exécution des prescriptions de la note N° 20889 du 2 Septembre 1914 du Général Commandant Supérieur, la 3e Compagnie à Nam-Dinh et la 8e Compagnie à Kiên-An sont supprimées. Le personnel de la 3e Compagnie passe à la 1re Compagnie. Le personnel de la 8e Compagnie passe à la 6e Compagnie.

Constitution d'un détachement pour Schang-Hai (Novembre).

Par Note de Service N° 91/O.R.S. en date du 10 Novembre 1914, le Général Commandant Supérieur prescrit de constituer un détachement composé de : 2 sergents européens et 50 tirailleurs pour aller tenir garnison à Schang-Hai (Chine) à la disposition de la Municipalité de cette ville pendant la durée de la Guerre. Ce détachement prélevé sur les unités des 2e et 3e Bataillons, s'embarque le 19 Novembre.

La 1re Compagnie passe au 1er Tonkinois (Décembre).

La 1re Compagnie (Nam-Dinh à l'effectif de : 1 Capitaine, 2 Lieutenants, 9 sous-officiers européens et 167 militaires indigènes) quitte Nam-Dinh le 11 Décembre 1914 à destination de Sam-Neua (Laos) pour opérer contre les bandes chinoises. Cette unité passe à la même date au 1er Tonkinois où elle prend le N° 13.

Reconnaissance dans la région de Ninh-Binh.

Une reconnaissance composée de :
1 Lieutenant (Lieutenant **SUSINI**), 1 sergent européen et 40 indigènes, quitte Nam-Dinh le 16 Décembre 1914, pour opérer dans la région de Ninh-Binh. Cette reconnaissance rentre le 25 à Nam-Dinh.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Reconstitution de la 1re Compagnie.

Par Ordre Général N° 35 du 11 Décembre, le Général de Division Commandant Supérieur décide :
1° — La constitution d'un 3e peloton à la 5e Compagnie (Haiphong) et à la 11e Compagnie (Bac-Quang). Cette constitution s'effectue le 15 Décembre 1914.
2° — La reconstitution de la 1re Compagnie à Nam-Dinh. Cette reconstitution est faite le 26 Décembre.
Ce renforcement a lieu au moyen du recrutement de 200 hommes par voie d'engagements volontaires.
Les 3es pelotons créés aux 5e et 11e Compagnies tiennent garnison :
celui de la 5e à Hongay (avec détachement à Quang-Yen),
celui de la 11e à Tuyen-Quang.

ANNÉE 1915

En 1914, les emplacements du Régiment ont subi quelques modifications importantes.
En Janvier 1915, ils sont les suivants :

État-Major et S. H. R.	:	Nam-Dinh.	
1er Bataillon	:	Nam-Dinh.	
1re Cie et S. M. 1.	:	»	
2e Bataillon	:	Haiphong.	1 section à Schang-Hai.
5e Cie	:	Haiphong.	1 section à Nui-Deo.
			1 section à Quang-Yen.
			1 section et demie à Hongay.
6e Cie et S. M. 2.	:	Kiên-An.	
3e Bataillon	:	Ha-Giang.	
4e Cie	:	Dông-Van.	1 section à Pho-Bang.
			1 section à Yen-Minh.
			demi-section à Chang-Poun.
7e Cie	:	Ha-Giang.	1 section à Quan-Ba.
			1 section à Dong-Thuong.
9e Cie	:	Bao-Lac.	1 section à Coc-Pai.
10e Cie	:	Hoang-Su-Phi.	1 section à Xin-Man.
			1 section à Ma-Mei.
11e Cie	:	Bac-Quang.	1 section Yen-Binh-Xa.

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

			1 section Vinh-Thuy.
			1 peloton Tuyên-Quang.
12e Cie	:	Ha-Giang.	1 section à Thanh-Thuy.
			1 section à Lao-Tchay.
S. M. 3.	:	Ha-Giang.	
Section de Discipline	:	Ha-Giang.	

La P. C. du 2e Bataillon est transférée de Kiên-An à Haiphong le 22 Janvier 1915.
La 2e Compagnie est supprimée le 4 Février 1915 et la 3e Compagnie le 16 Février.

Dispersion de Dissidents Muongs dans la région de Ninh-Binh (Février 1915).

Par Réquisition de M. le Résident de Nam-Dinh, un détachement composé de : 1 Lieutenant (**DOREY**), 2 sergents européens et 67 indigènes quitte Nam-Dinh le 6 Février pour aller disperser des bandes de dissidents Muongs dans la région de Ninh-Binh, Phu-Nho-Quan.
A l'arrivée du détachement à Phu-Nho-Quan, le calme est rétabli : les bandes ont été aisément repoussées par la Garde Indigène qui a capturé une vingtaine de rebelles.
Après avoir fait quelques reconnaissances dans la région, le détachement a rejoint Nam-Dinh le 11 Février.

La Mobilisation est décrétée en Indochine (28 Mars 1915).

Par Arrêté du Gouverneur Général de l'Indochine en date du 28 Mars 1915 et en exécution de l'article 3 du Décret du 1er Août 1914, la Mobilisation est décidée en Indochine, en ce qui concerne les militaires européens soumis aux obligations militaires, lesquels sont convoqués par l'État-Major (Recrutement) sur ordres d'appels individuels.
Le Corps reçoit 1 Adjudant, 1 sergent-Major, et 1 sergent réserviste.

Mise en vigueur de l'état de siège (1er Avril).

L'état de siège est également mis en vigueur à la date du 1er Avril sous réserve d'instructions à venir (Note de Service N° 3061/T du 17 Avril 1915 du Général Commandant Supérieur.)

Rappel des classes 1911 à 1907.

Par Arrêté du Gouverneur Général de l'Indochine en date du 22 Avril 1915, les réservistes des classes 1911 à 1907 inclus sont mis à la disposition de l'autorité militaire.
Les intéressés seront convoqués par ordres d'appels individuels pour le 1er Juin 1915.
Le 4e Tonkinois rappelle 319 tirailleurs réservistes pour tenir garnison à Nam-Dinh et Haute-Région, conformément à la Note de Service 913/M du 27 Avril 1915 du Général Commandant Supérieur.

Envoi d'un Bataillon de tirailleurs en Chine (18 Mai).

Sur la demande du Ministre de France à Pékin et pour obvier à la réduction de notre Corps d'Occupation en Chine, le Ministre des Colonies prescrit de constituer un bataillon de tirailleurs

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

tonkinois en vue de son envoi au Pe-Tchi-Li.

Par Ordre Général N° 17 du 6 Mai 1915, le Général de Division Commandant Supérieur prescrit la constitution de ce bataillon. La Note de Service N° 957/ORS en date du 17 Avril 1915 prévoit que le 4e Tonkinois fournira la 4e Compagnie de ce bataillon. Cette Cie à l'effectif de :
1 Capitaine (**CASSINEITI** du 9e Colonial),
1 S/Lieutenant de Réserve (**POULIN** du 1er Tonkinois),
1 Adjudant européen,
1 Sergent-Major,
3 Sergents européens,
161 Indigènes,
quitte Nam-Dinh le 18 Mai.

Inondations d'Hanoi (12 Juillet).

Sur la demande du Général Commandant Supérieur, un détachement composé de :
1 Capitaine,
1 Lieutenant,
6 Sous-Officiers Européens,
273 Indigènes,
quitte Nam-Dinh le 12 Juillet, pour Hanoi, afin de participer aux travaux de défense de la ville contre les inondations. Ce détachement regagne Nam-Dinh le 22 Juillet.
Par Ordre Général N° 33 du 31 Juillet 1915, le Général Commandant Supérieur adresse ses félicitations et transmet les remerciements du Gouverneur Général de l'Indochine aux Troupes ayant participé aux travaux contre l'inondation.

Inondation de Nam-Dinh (19 Juillet).

La Caserne Carreau et le Camp des Officiers sont inondés le 19 Juillet.
La 1re Compagnie, la Section-Hors-Rang et les divers services évacuent la caserne et sont cantonnés : la 1re Cie, un détachement à la gare et un autre détachement (arrivé de Hanoi le 22 Juillet) aux Écoles du Groupe Nord, la section Hors Rang dans un bâtiment du camp des Officiers, les divers bureaux sont installés dans les premiers étages des bâtiments du camp des Officiers, l'Infirmerie aux Écoles de l'Alliance française et les écuries et le train régimentaire au petit marché des grains.
En raison de la situation malsaine causée à Nam-Dinh par l'inondation, une centaine de tirailleurs de la Portion Centrale sont envoyés provisoirement à la 6e Cie à Kiên-An.
Ces tirailleurs sont pris parmi les plus fatigués par leur séjour dans la Haute-Région.
Ce détachement composé de : 1 sergent européen et 117 indigènes quitte Nam-Dinh à destination de Kiên-An le 15 Septembre 1915.
Le 24 Septembre, l'inondation terminée, la Caserne Carreau est réoccupée par les troupes.

Bataillon de Djibouti.

Conformément à la Note de Service N° 1823/1 du Général Commandant Supérieur en date du 9 Septembre 1915, il est formé un bataillon de tirailleurs indochinois pour être détaché à Djibouti. Ce

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

bataillon est composé de trois compagnies fournies : deux par la Cochinchine et une par le Tonkin.
Le 4e Tonkinois fournit un détachement composé de 2 sergents, 3 caporaux et 45 tirailleurs.
Ce détachement s'embarque à Haiphong, le 8 Octobre, et rejoint, à Saigon, les deux Compagnies fournies par la Cochinchine.

Rappel des classes 1905 et 1906.

Le Ministère de la Guerre ayant prescrit la constitution immédiate au Tonkin de deux Bataillons de Tirailleurs Tonkinois pour être envoyés en Europe, le Gouverneur Général prescrit, par Arrêté en date du 16 Novembre 1915, le rappel des classes 1905 et 1906 pour l'Infanterie, et 1905 à 1909 pour l'Artillerie
Le rappel des classes 1905 et 1906 donne pour le 4e Tonkinois un contingent de 442 gradés et tirailleurs aptes à faire campagne en Europe.
Ce contingent est passé au 2e Tonkinois.

ANNÉE 1916

On relève comme changement de garnison :
1 section 6e Compagnie à Yen-Bay.
1 peloton 11e Compagnie à Luc-An-Chau, au lieu de Tuyên-Quang.

Incorporation de volontaires pour le service armé et non armé (Janvier 1916).

Le Corps commence l'incorporation des contingents des volontaires pour le service armé et non armé. Les volontaires pour le service armé sont destinés au 13e bataillon à Nam-Dinh et au 14e Bataillon à Kiên-An. Les contingents d'ouvriers non spécialistes sont concentrés à Nam-Dinh et Kiên-An.

Convocation des classes 1903 et 1904 (Février).

Les réservistes indigènes des classes 1903 et 1904 sont convoqués et arrivent à partir du 16 Février (500). Le 4e d'Artillerie en passe environ 100 au 4e Tonkinois.
Le Régiment passe au 7e Bataillon à Sept-Pagodes 625 tirailleurs (active et réserve), soit 430 de Nam-Dinh, 150 de Kiên-An et 45 d'Haiphong. De plus la 6e Compagnie passe 47 tirailleurs de professions diverses au 13e Bataillon à Nam-Dinh et 47 au 14e Bataillon à Kiên-An.

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Recrutement d'ouvriers non spécialistes (Mars).

Le Recrutement d'ouvriers non spécialistes d'Artillerie, du Génie et d'auxiliaires du service de santé continue jusqu'au 2 Mars inclus.
Environ 5000 ouvriers sont rassemblés à Nam-Dinh et 80 à Kiên-An venant des provinces du Nord-Annam.
Le Recrutement des auxiliaires du service de santé atteint en Mars 1643 indigènes.
Le recrutement est suspendu en raison de l'épidémie de choléra qui sévit dans la région.

Reconstitution de la 2e Compagnie (Mai).

La 11e Compagnie du 1er Tonkinois est supprimée et passée au 4e Tonkinois où elle prend le N° 2. Cette compagnie, à l'effectif de 4 officiers, 4 sous-officiers et 81 indigènes, arrive à Nam-Dinh où elle tient garnison, à compter du 1er Mai.

ANNÉE 1917

Répartition des unités au 1er Janvier.

E. **M. et S. H. R.**	: Nam-Dinh.	
1er Bataillon	: Nam-Dinh.	
1re, 2e Compagnie et S. M. 1.	: Nam-Dinh.	
2e Bataillon	: Haiphong.	
5e Compagnie	: Haiphong.	1 section Schang-Hai. 1 section Nui-Deo. 1 section Quang-Yên. 1 section Hongay.
6e Compagnie	: Kiên-An.	
S. M. 2	: Kiên-An.	
3e Bataillon	: Ha-Giang.	
4e Compagnie	: Dông-Van.	1 section Pho-Bang. 1 section Yen-Minh, demi-section Chang-Poun.
7e Compagnie	: Ha-Giang.	1 section Quan-Ba. 1 section Dông-Thuong.
9e Compagnie	: Bao-Lac.	1 section Coc-Pan.
10e Compagnie	: Hoang-Su-Phi.	1 section Xin-Man.

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

		1 section Man-Mei.
11e Compagnie	: Bac-Quang.	1 section Yen-Binh-Xa.
		1 section Vinh-Thuy.
		1 peloton Luc-An-Chau.
12e Compagnie	: Ha-Giang.	1 section Thanh-Thuy.
		1 section Lao-Tchay.
S. M. 3.	: Ha-Giang.	
Section de Discipline	: Ha-Giang.	

Création de 4 nouvelles sections de mitrailleuses (Janvier).

Quatre nouvelles sections de mitrailleuses sont créées, elles sont réparties comme suit :
2 à Nam-Dinh,
1 à Haiphong,
1 à Ha-Giang.
Les sections de la nouvelle formation sont dotées de la Mitrailleuse HOTCHKISS 1914.
Deux sections de mitrailleuses de position (Puteaux) dépendant du Commandant du 3e Territoire sont créées à Dông-Van et à Bao-Lac.

Détachement de l'Ile de la Table.

Un détachement composé de 1 sergent européen. 1 sergent indigène, 3 caporaux et 30 tirailleurs de la 5e Cie va tenir garnison à l'Île de la Table, le 3 Mars, pour assurer la discipline du Camp des ouvriers et la Garde de l'Île.
La 5e Cie est renforcée le même jour par un même nombre de militaires indigènes venus de Nam-Dinh.

Reconnaissance de l'Adjudant LE-VAN-NHUNG de la 4e Cie (Mars).

Le 1er Mars, des partisans signalent au Capitaine **AUBOURY**, Commandant la 4e Cie au poste de Dong-Van qu'une bande de pirates chinois et annamites composée de 300 fusils/environ a passé la frontière et se dirige sur Dông-Van. Un détachement de tirailleurs, sous la conduite de l'Adjudant **LE VAN-NHUNG**, mle 4T/289 est envoyé à sa rencontre. Ce détachement prend contact avec la bande, à environ 10 kilomètres du poste de Dông-Van et l'oblige à repasser la frontière. La section envoyée est ramenée par l'Adjudant **NHUNG** sans un blessé de notre côté. Elle rapporte deux têtes de pirates, dont celle du chef, un prisonnier avec un brassard de Capitaine, un fusil et 7427 cartouches, un drapeau, une lance, un sabre, un poignard, un tam-tam d'alarme, neuf chevaux sellés de chefs, de nombreuses couvertures, matelas et vêtements, 300 brassards, une nombreuse correspondance et des documents intéressant l'organisation de la colonne.

A la suite de cette affaire, les récompenses suivantes ont été accordées par le Général Commandant Supérieur (Ordre Général N° 7 du 19 Avril 1917).

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

1° — **Avancement :**
Sera nommé sergent hors tour, et à titre exceptionnel, le caporal **VU-TA**, mie 4T/8227 déjà inscrit au Tableau pour sergent, pour « *Brillantes qualités militaires au cours d'une reconnaissance offensive, les 3 et 4 Mars, dans la région de Dong-Van* ».

2° — **Médaille Militaire**.
Est proposé au Ministre : l'Adjudant **LE-VAN-NHUNG**, mle 4T/289. pour le motif suivant : *« Envoyé le 3 Mars 1917 avec une section au devant d'une bande de pirates qui avait franchi la frontière et marchait sur le poste de Dông-Van, a réussi, par ses dispositions judicieuses, à rejeter la bande en Chine et est revenu le lendemain au poste avec un détachement au complet après avoir infligé aux pirates des pertes sérieuses, dont un chef tué, et leur avoir enlevé un volumineux butin. Sous-Officier comptant 17 ans de services, parfaitement noté, qui s'était précédemment distingué aux colonnes du Tam-Dao en 1908 et du Yen-Thé en 1909 ».*

3° — **Citation à l'ordre de la Brigade :**
le Tirailleur de 1re classe **NGUYEN-VAN-PHUONG**, Mle 4T/1815 pour le motif suivant : *« Courageuse conduite au cours d'une reconnaissance offensive les 3 et 4 Mars 1917 dans la région de Dong-Van ».*

4° — **Citation à l'ordre du Régiment :**
les Tirailleurs de 2e classe :

LE-DINH-KHANH, mle 4T/9697,
LE-MY-LUONG mle9497,
PHAM-VAN-NHI mle 9064,
LUNG-DANG-THU mle 9020,
DUC-A-LONG mle 9663,
NGUYEN-VAN-QUA mle 8558,
LO-MY-THANG mle 9491

pour le motif suivant :
« Courageuse conduite au cours d'une reconnaissance offensive les 3 et 4 Mars 1917 dans la région de Dong-Van ».

Ces tirailleurs sont nommés à la 1re classe à l'exception de **LO-MY-THANG** mle 9491, élève clairon, qui est nommé à l'emploi de clairon.

Attaque du village de Bang-Chang (20 Septembre).

Une bande de contrebandiers chinois attaque, dans la nuit du 20 au 21 Septembre, le village de Bang-Chang, entre Chang-Poung et Long-Lam. Le détachement de Chang-Poung sous le commandement du Sous-Lieutenant **DESAUTI**, rejoint la bande le 21 au matin, et réussit à capturer 8 prisonniers, 6 fusils et 4 revolvers, de l'opium et des munitions. Le détachement revient au complet. Personne n'est blessé.

Ancestrama

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

3e PHASE. 1918 — 1933

———————

Durant cette phrase le Régiment se distingue de nouveau en Haute-Région et notamment au Laos de 1919 à 1921.
La révolte de Yen-Bay en 1930 marque un point douloureusement sanglant.

ANNÉE 1918

Emplacements occupés par les unités du Régiment.

E. M. et S. H. R.	:	Nam-Dinh.	
1er Bataillon	:	»	
1re, 2e, 3e, S. M. 1 et S. M. 2	:	»	
2e Bataillon	:	Haiphong.	
			l Section Nui-Deo.
5e	:	Haiphong.	1 Section Quang-Yen.
			1 Section Hongay.
			1 Section Île de la Table et Île aux Buissons.
6e et S. M. 6	:	Kiên-An.	10 hommes et 1 S-Officier ind. à Dông-Trieu (garde du poste).
3e Bataillon	:	Ha-Giang.	
			1 section à Pho Bang.
4e	:	Dông-Van.	1 section à Yen-Minh.
			demi section à Chang-Poun.
5e et S. M. 7.	:	Ha-Giang.	1 section à Quan-Ba.
			1 section à Doung-Thuong.
9e et mit. de position	:	Bao-Lac.	1 section à Coc-Pan.
10e	:	Hoang-Su-Phi.	1 section à Xin-Man.
			1 section à Man-Mei.
11e	:	Bac-Quang.	1 section à Yen-Binb-Xa.
			1 section à Vinh-Thuy.
			1 Peloton Luc-An-Chau.
12e et S. M. 12	:	Ha-Giang.	1 section à Thanh-Thuy.
			1 section à Lao-Tebay.
Section de Discipline	:	Ha-Giang.	

Le Détachement de Schang-Hai est supprimé le 10 Janvier 1918. Ses éléments sont versés au 1er Tonkinois.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

A la même date, un détachement de la 6e Compagnie va occuper le poste de Dông-Trieu, laissé vacant par la section spéciale déplacée à Tong.

Attaque du poste de Coc-Pan (Septembre).

Dans la nuit du 3 au 4 Septembre, 200 pirates franchissent la frontière par la borne 136 et viennent occuper le village de Coc-Pau que les habitants évacuent précipitamment. Pendant le même temps, une colonne évaluée à 200 hommes, pénètre au Tonkin par la borne 135 et s'échelonne le long de la ligne des crêtes jusqu'au col de la route de Bao-Lac, puis sur la route même. Les premiers éléments de la 1re bande arrivent en face du poste de Coc-Pan à 80 ou 100 mètres.
A 5 heures du matin, l'alerte est donnée. Les premiers éléments sont accueillis par un feu nourri qui oblige les pirates à se coucher sur la route. Plusieurs sont blessés. Le feu continue et la route est évacuée. Mais la hauteur au Sud du poste, qui fait face à la porte d'entrée, est occupé par une partie des pirates.
L'ennemi hisse des drapeaux sur cette position.
L'Adjudant **DESAUTI**, Commandant le poste de Coc-Pan, se rend compte de la situation ; dès le lever du jour, et après l'évacuation de la route du Sud, il se porte sur l'éperon au Nord du poste et par des feux nourris sur le village de Coc-Pan et la route, oblige les pirates à évacuer le village. La situation parait dégagée au Nord. Bao-Lac n'a pu être prévenu aussitôt de cette attaque, les pirates ayant coupé les deux lignes télégraphiques, mais l'après-midi, un homme réussit à se rendre à Bao-Lac et informe le Commandant du poste.
Le 5 Septembre, le groupe mobile de Bao-Lac est formé à 5 heures du soir et à 19 heures, il se met en route sur Coc-Pan sous le commandement du Lieutenant **DEPAULE**.
Au kilomètre 13, le détachement abandonne la route de Coc-Pan et emprunte celle de Yen-Minh puis, 6 kilomètres plus loin, change de direction et se dirige sur Coc-Pan.
A 6 heures du matin, le détachement entre en contact avec des patrouilleurs ennemis, fait prisonniers 2 hommes et en tue 3.
Le détachement arrive à l'improviste sur une position d'où il découvre les pirates. Quelques feux de salve amènent une panique indescriptible. Tout le monde se précipite pour se mettre à l'abri ou fuir en Chine. Une heure après, la position est abandonnée par les pirates.
Le détachement poursuit sa marche sur Coc-Pan, surprend les pirates placés en face de la porte d'entrée et les met en fuite. 2 hommes sont tués, les drapeaux sont enlevés. Reste le groupe des partisans du Ai-Ma à délivrer.
Deux détachements sont fournis le 6, l'un sous la conduite du Lieutenant **DEPAULE**, l'autre sous la conduite de l'Adjudant **DESAUTI**. Ces deux détachements prennent des chemins différents pour pouvoir plus facilement surprendre les pirates, mais, arrivés sur les hauteurs du Ai-Ma, ils s'aperçoivent qu'ils ont regagné la Chine.
Les opérations sont terminées. Le butin est le suivant : 9 drapeaux, 1 fusil Mauser à répétition, 1 fusil de 2m30 calibre 22m/m, couteaux et poignards, un porte-voix, une trompette.
Pertes des ennemis : 8 à 10 pirates tués et autant de blessés.
Ni blessé, ni tué de notre côté.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Les récompenses suivantes sont accordées à la suite de cette opération.

Cité à l'ordre du Régiment :
DEPAULE, **Philippe, Jules,** Lieutenant de la 9e Compagnie :

« Commandant un détachement avec lequel, dans la soirée du 4 Septembre 1918, il est parti de Bao-Lac au secours du poste de Coc-Pan attaqué par une bande de pirates, a très habilement conduit cette marche de nuit, a fait preuve de sens tactique dans l'approche de la position des pirates et dans les dispositions d'attaque ; a réussi à refouler en Chine la bande après lui avoir infligé des pertes sensibles, dont 5 tués, un chef blessé et un prisonnier et lui avoir pris neuf drapeaux ».

TRAN-VAN-TUONG, mle 4/T 2503, tirailleur de 2e classe de la 9e Cie :
« Le 4 Septembre 1918, étant en sentinelle à la porte d'entrée du poste de Coc-Pan, a fait preuve de présence d'esprit, de jugement et de sang froid en donnant l'alarme à temps et en fermant la porte du poste au moment où une bande de pirates s'avançait, déguisés en villageois, pour envahir le poste ».

Nommés tirailleurs de 1re classe :
TRAN VAN TUONG, mle 4T – 2503,
NGUYEN VAN Y, mle 4T – 9888,
PHAM VAN BAO, mle 4T – 9964,
MAI VAN OM, mle 4T – 105 :
« pour leur belle conduite lors de l'attaque du poste de Coc-Pan ».

Félicité :
Les militaires dont les noms suivent :
HELINE sergent,
PHAM HUU THUYET, mle 4T-9744, sergent Indigène.
PHAM LUC, mle 4T-6052, caporal indigène.
DUONG VAN KIM, mle 8144, tirailleur de 1re Classe.

Participation du Régiment aux opérations contre les rebelles de Binh-Lieu (Novembre 1918 - Janvier 1919).

Le 15 Novembre 1918, la Compagnie de tirailleurs chinois de Binh-Lieu (1er Territoire Militaire ; 2e Tonkinois) se révolte, sous l'influence des meneurs réformistes réfugiés en Chine et secrètement. aidés par l'Allemage. Après s'être emparé des armes de Binh-Lieu et de Hoanh-Mo, la bande commence à terroriser la région. Des opérations sont aussitôt entreprise contre elle.
Les unités du 2e Tonkinois sont renforcées par d'autres unités du Delta.

*
* *

En exécution de l'Ordre Général N° 25, la 5e Cie du 4e Tonkinois devient la 4e Cie du 2e Tonkinois et assure la garde du poste de Dông-Trieu.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

La 6e Cie et la S. M. 5. de Kiên-An sont alertées le 16 Novembre. Elles partent le même jour, à 18 heures.
Le détachement, sous les ordres du Capitaine **GAUTRON**, s'embarque à 23 h.30, à Haiphong, pour Pointe-Pagode où le débarquement a lieu le 17 à 15 heures. L'arrivée à Tien-Yen a lieu le même jour. La réoccupation du poste de Binh-Lieu est opérée le 18 par un .peloton de la 6e Cie. L'ennemi, aussitôt signalé, s'est retiré après avoir pillé le poste.
Le commandement du poste réoccupé est confié à l'Adjudant **DELIEUX**.
Le 19 Novembre, la colonne part pour Hoanh-Mo. Ce poste est occupé par la 1re section et la section de mitrailleuses N° 5.
Le 19 Janvier, la Compagnie est relevée et rentre à Kiên-An.

Suppression de postes.

Le 15 Décembre, le poste de Vinh-Thuy est supprimé. Sa garnison est dirigée sur Yen-Binh-Xa.
En même temps, le poste de Dông-Thuong est supprimé et sa garnison dirigée sur Quan-Ba (7e Cie).

ANNÉE 1919

Garnisons du 4e Tonkinois au 1er Janvier.

E. M. et S. H. R.	:	Nam-Dinh.	
1er Bataillon	:	—	
1re, 2e, S. M. 1, S. M. 2 et S. M. 3	:	Nam-Dinh.	
2e Bataillon	:	Haiphong.	
6e et S. M. 6	:	Kiên-An.	
3e Bataillon	:	Ha-Giang.	
4e	:	Dông-Van.	1 Section Pho-Bang.
			1 Section Yen-Minh.
			demi-Section Chang-Poun.
7e et S. M. 7	:	Ha-Giang.	1 Section à Quan-Ba.
9e et Mit. de position	:	Bao-Lac.	1 section à Coc-Pan.
10e	:	Hoang-Su-Phi.	1 Section Xin-Man.
			1 Section Man-Mei.
11e	:	Bac-Quang.	1 Section Yen-Binh-Xa.
			1 Peloton Luc-An-Chau.
12e et S. M. 12	:	Ha-Giang.	1 Section Thanh-Thuy.
			1 Section Lao-Tchay.
Section de Discipline	:	Ha-Giang.	

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Opérations contre les rebelles chinois de Moncay (Avril).

Le Régiment est de nouveau appelé à participer aux opérations dans le 1er Territoire Militaire.
La 2e Compagnie (désignée comme Compagnie mobile) quitte Nam-Dinh, le 15 Avril 1919, à 12 heures à bord d'une chaloupe réquisitionnée, à destination de Dông-Trieu.
L'effectif de la Compagnie est de :
2 officiers, 9 sous-officiers français, 1 adjudant indigène, 5 sergents, 19 caporaux, 3 clairons et 191 tirailleurs.
Le Capitaine **MAZOYER**, du 1er Tonkinois, prend le commandement de la 2e Compagnie au passage **à** Haiphong.
La 2e Section de mitrailleuses quitte Nam-Dinh avec la 2e Compagnie mobile.
Le groupe **MAZOYER**, engagé précipitamment le 16 Avril, livre, le 17, un combat soutenu contre la bande de pirates qui a du se réfugier dans le massif de Yen-Thu.
D'après les renseignements confirmés, la bande a perdu, pendant le combat du 17, une dizaine d'hommes.
De notre côté, un seul tué, le caporal **TRAN-VAN-NHIEU**, Mle 4 T / 6086.
Les tirailleurs, un peu hésitants au début, ont ensuite pris confiance et ont été par la suite tout à fait dans le mouvement en avant. A signaler tout particulièrement la conduite du Lieutenant **DEPAULE**.
La 2e Compagnie rentre à Nam-Dinh le 1er Juillet 1919.

La 6e Compagnie passe au 1er Bataillon (1er Juin).

Reconstitution des 3e et 5e Compagnie.

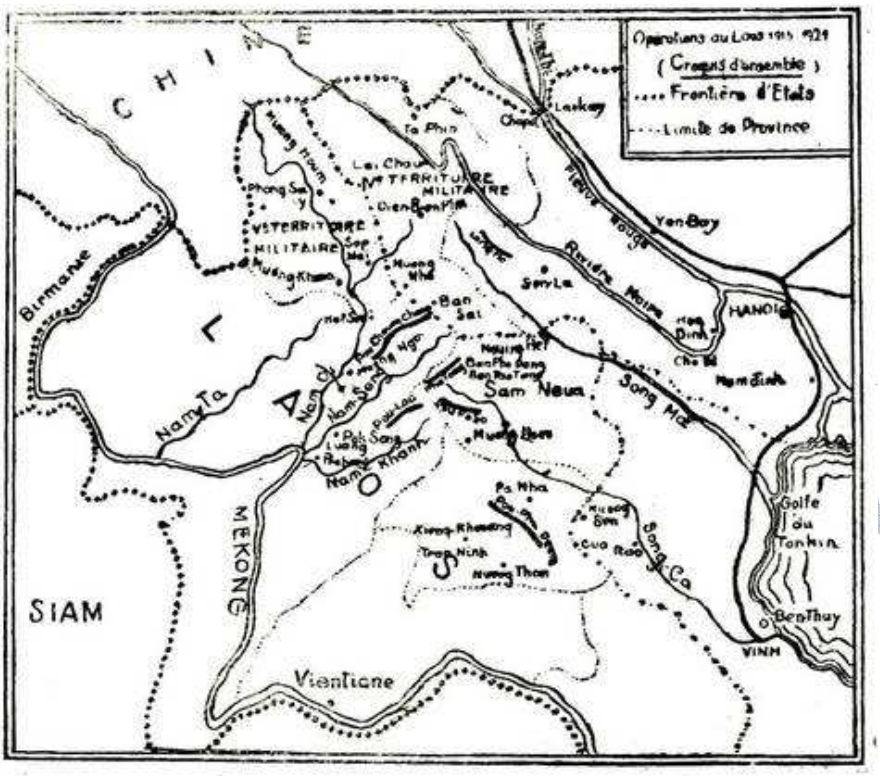
La 6e Compagnie, en garnison à Kiên-An, est incorporée au 1er Bataillon et rejoint Nam-Dinh le 1er Juin 1919 après avoir passé au 2e Tonkinois les sections de mitrailleuses Nos 5 et 6 (993/ORS Génésuper du 1er Juin 1919).
Les 3e et 5e Compagnies sont reconstituées le 20 Novembre, la 3e à Viétri, la 5e à Tuyen-Quang.

Opérations contre les Méos du Haut-Laos.

Depuis le début de 1918, les Méos du 4e Territoire, menés par un jeune chef **BA-TCHAI**, sont en effervescence. Des opérations de police ont déjà été entreprises contre eux, sans grand succès. Après un moment de répit, fin 1918, les opérations doivent reprendre dans le courant de 1919. En Octobre, la révolte, perdant son caractère local, semble vouloir s'étendre à tout le Haut-Laos.
De sérieux renforts sont alors dirigés sur le Laos.
La 2e Compagnie (Cie mobile) et la section de mitrailleuses N° 2 quittent Nam-Dinh les 3 et 4 **Novembre 1919**, par voie ferrée pour se rendre à Xieng-Khoang.
L'effectif de ces deux unités est de : 2 officiers (Capitaine **THOMAS** et Lieutenant **ALESSANDRI**), 11 s/officiers Français et 251 gradés et tirailleurs indigènes.
Le 23 Décembre, un détachement composé de l'adjudant français (**LE DUC**), 1 sergent français, 60 gradés ou tirailleurs part de Nam-Dinh renforcer le poste de Cua-Rao.
La 6e Cie, à l'effectif de 2 officiers (Capitaine **PESQUIDOUX** et Lieutenant **GUÉRIN**), 7 sous-

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

officiers français et 141 gradés et tirailleurs indigènes quitte Nam-Dinh, le 26 Décembre 1919, par voie ferrée, pour se rendre également à Xieng-Khoanq.



ANNÉE 1920

Opérations contre les Méos.

Les opérations continuent dans le Haut-Laos.
Le 13 Janvier, un nouveau détachement, composé de 1 sergent français, 43 gradés ou tirailleurs, part pour Cua-Rao.
L'ensemble des troupes est placé sous le commandement du Colonel **ANGELI**, Commandant le 9e Colonial.
Fin Décembre 1919, la route de Cua-Rao à Xieng-Khoang est barrée par les Méos.
Le Colonel **ANGELI** commence d'abord la pacification de la périphérie de la zone troublée.
Le groupe **THOMAS** (2e et 6e Cies du 4e Tonkinois et 1 peloton de la 4e Cie annamite) reçoit la mission de rétablir les communications entre Cua-Rao et Xieng-Khoang et de pacifier le Tranninh.
Ces opérations où se distingue notamment le Capitaine **PESQUIDOUX**, Commandant la 6e Cie sont rapidement menées à bonne fin.
Le 12 Janvier, la route du Tranninh est dégagée.
Puis le Colonel **ANGELI** entreprend la pacification de la région centrale.
La Compagnie **PESQUIDOUX** fait partie du groupe **PRÉVOST** qui nettoie rapidement le massif du Pou-Loi.
Au 1er Mai, le Colonel **ANGELI** passe son commandement au Commandant **BOCHAT** à Louang-

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Prabang.
La 6e Cie reste à Xiieng-Khoang, tandis que la 2e Cie rentre à Nam-Dinh, le 21 Avril 1920, après avoir passé la S. M. 2. à la 6e Compagnie.
Les pertes de la 2e Cie ont été de : 2 sergents français blessés, 3 tirailleurs tués et 1 adjudant indigène et 16 tirailleurs blessés.

L'ordre du Régiment N° 32, en date du 2 Août 1920, indique les résultats obtenus par le Groupement de police comprenant les deux compagnies du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois.

Les opérations contre les Méos révoltés dans les régions du Haut-Laos se sont poursuivies pendant l'automne de 1919 et surtout l'hiver de 1920.

Du 15 Janvier au 1er Avril 1920, un groupement placé sous la haute direction du Colonel **ANGELI** et se composant de :

2e Cie du 4e R. T. T. — 1 section de mitrailleuses
6e Cie du 4e R. T. T.

a été chargé de briser par la force, la révolte devenue presque générale.
Ces troupes très réduites, composées exclusivement d'unités indigènes, ont réussi malgré l'immensité de la zone d'action, les difficultés de toutes sortes dans ces régions éloignées, peu connues et tourmentées, à vaincre la résistance d'un ennemi nombreux, fanatique et bien armé et à en amener la soumission presque complète.

Le même ordre du Régiment indique les récompenses proposées et les récompenses obtenues :

a) Sont proposés au Ministre :

1°/ **pour des récompenses diverses,**

Capitaine **PESQUIDOUX** du 4e R. T. T.
Sergent **ROUILLON** du 4e R. T. T.
Sergent **BONNES** du 4e R. T. T.
Sergent **VALLET** du 4e R. T. T.
Tirailleur de 1re classe **BUI VAN DAM**, mle 8640.
Tirailleur de 2e classe **TRUNG HUU LAP**, mle 2421.

2°/ **pour des décorations posthumes, LÉGION D'HONNEUR :**

Adjudant **LE DUC**, mle 4ic/17937.

b) Le Général Commandant Supérieur accorde :

1°) **Citation à l'ordre des Troupes du Groupe de l'Indochine**

LE DUC, Eugène, Albert, Adjudant, mle 4ic/17937.
« Excellent sous-officier. Au combat de Nam-Khouan (Laos), le 12 Janvier 1920, a entraîné ses « tirailleurs à l'assaut d'une position ennemie, fortement occupée, avec un courage et une ardeur « remarquables.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

« Chargé de ramener les blessés, et son convoi attaqué en cours de route, a été tué d'une balle « ennemie en se portant en tête de sa colonne pour prendre ses dispositions de combat ».

THOMAS, Capitaine du 4e R. T. T.
« Pendant 5 mois de reconnaissances dans une région très difficile, a obtenu, grâce à son « commandement énergique d'excellents résultats dans toutes les opérations contre les rebelles. A « contribué pour une large part, à la pacification de la province de Tran-Ninh (Laos) ».

DUPUIS, Adjudant, mle 9/35 du 4e R. T. T.
« Excellent Adjudant de Compagnie, avisé et énergique. Pendant les opérations du Haut-Laos « (1919-1920) chargé à plusieurs reprises d'opérer seul a toujours réussi dans les missions « délicates à lui confiées. A su par ses dispositions habiles et audacieuses, au cours de plusieurs « reconnaissances, obtenir d'excellents résultats et amener la soumission de groupements « importants de révoltés ».

2°) **Citation à l'ordre de la Division.**

GUÉRIN, Lieutenant du 4e R. T. T,
« Excellent Officier de peloton, calme, brave et avisé. A rendu les plus signalés services pendant « la colonne de police exécutée dans le Haut-Laos (1919-1920) ».

EYMARD, sergent, mle 21/3627 du 4e R. T. T.
« A fait preuve, pendant 5 mois de colonne dans le Haut-Laos d'entrain et de bravoure. S'est « parfaitement acquitté de toutes les missions qui lui ont été confiées. Au combat de Phan-Nay, le « 5 Février 1920, a enlevé un village fortement défendu ».

SANSON, sergent mle 4/16841 du 4e R. T. T.
« Brave sous-officier énergique, plein d'entrain, chargé avec sa section de garder pendant « plusieurs jours un point des plus importants du Keng-Khoai (Haut-Laos) et attaqué de jour et « de nuit par les Méos rebelles. A su, grâce à son courage et à son énergie, conserver cette « position ».

NGUYEN-VAN-BEN,	Tirailleur de 1re classe,	mle 9874,
DINH-VAN-LAP,	— id — ,	mle 6166,
TRINH-VAN-TOAN,	— id — ,	mle 13,
TRAN-VAN-TAM,	— id — ,	mle 3989,
NGUYEN-VAN-HOP,	Tirailleur de 2e classe,	mle 1431,
HO-DAC,	— id — ,	mle 1331,
NGUYEN-HUU-DONG,	— id — ,	mle 2155,

« Brave tirailleur. Au cours des opérations dans le Haut-Laos a fait preuve du plus beau « courage. Tombé glorieusement en plein combat ».

TRAN-VAN-HUAN,	Tirailleur de 2e classe,	mle 383,
NGUYEN-VAN-GIOI,	— id — ,	mle 3980,

« Brave tirailleur. Au cours des opérations dans le Haut-Laos, a fait preuve du plus beau « courage.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Blessé grièvement, est mort des suites de ses blessures ».

NGUYEN-HUU-SUNG, Tirailleur de 1re classe, mle 3792,
« A fait preuve du plus beau courage dans les combats auxquels il a participé. Au combat de « Nang-Het (Haut-Laos) a, sous le tir des rebelles, ramené dans nos lignes un tirailleur blessé « qui risquait de tomber aux mains de l'ennemi ».

Citation à l'ordre de la Brigade :

NGUYEN-VAN-PHONG, 1re classe, mle 336,
« Excellent tirailleur, brave et courageux, chargé comme fonctionnaire caporal des fonctions de « chef de poste en un point des plus dangereux, attaqué par les rebelles, a très bien rempli sa « mission donnant à tous les tirailleurs l'exemple du courage et d'un mépris absolu du danger ».

VU-BA-KIEM,	1re classe,	mle 9823,
BUI-VAN-BAN,	— id — ,	mle 8640,
LE-VAN-NHON,	— id — ,	mle 3768,
LE-VAN,	— id — ,	mle 9703,
DO-VAN-MACH,	— id —,	mle 422,
CHUNG-VAN-LAP,	2e classe,	mle 2411,
VU-VAN-KIEN,	— id —,	mle 3221,

« Au cours des opérations dans le Haut-Laos (1919-1920) a fait preuve du plus beau courage. A « été blessé grièvement au cours d'une attaque ».

TRIEU-MOC,	Adjudant,	mle 5015,
LE-VAN-DAN,	2e classe,	mle 350,
NGUYEN-VAN-HOC,	— id —,	mle 2735,
NGUYEN-VAN-DOI,	— id —,	mle 4078,
PHAM-VAN-PHU,	— id —,	mle 9767,
PHAM-GIA,	1re classe,	mle 9732,
VUONG-VAN-VUONG,	2e classe,	mle 3981,
NGUYEN-VAN-TAN,	— id —,	mle 3964,
TRAN-VAN-LAM,	— id —,	mle 3942,
DANG-XUAN-THI,	1re classe,	mle 3985,
NGUYEN-VAN-BINH,	2e classe,	mle 3828,
DO-VAN-LONG,	— id —,	mle 3887,
NGUYEN-VAN-CHUYEN	— id —,	mle 1681,

« Au cours des opérations dans le Haut-Laos (1919-1920) a fait preuve de courage et d'entrain. « Blessé au cours d'une attaque ».

Citations à l'ordre du Régiment :

DELBREIT, Adjudant-Chef.
« Excellent sous-officier, dévoué et courageux. A crânement conduit de nombreuses « reconnaissances pendant la colonne de Police exécutée dans le Haut-Laos en 1919-1920 »

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

CASTREC, Sergent
« Sous-Officier dévoué et énergique. A pris part à des reconnaissances pénibles. S'est « vaillamment comporté dans les affaires auxquelles il a pris part » (Colonne du Haut-Laos 1919-1920)

BEZIAN et **VIAND**, Sergents
« A l'attaque d'un repaire rebelle au Pha-Nang (9 Février 1920) s'est beaucoup dépensé sans « souci du danger, l'énergie de ses tirailleurs par son courage et son audace ».

HAYBER, Sergent
« Excellent sous-officier. Brave et énergique. A participé à tous les combats auxquels sa « Compagnie a été engagée pendant la colonne du Haut-Laos 1919-1920. A, par ailleurs, à la « suite de reconnaissances, fourni de bons levés d'itinéraires ».

PHAM DANG,	Sergent,	**LE VAN HIEN**,	1re classe,
DANG VAN GIAO,	»	**NGUYEN TAN**,	»
DUONGDANG HOAN,	»	**HOANG VAN HOAT**,	»
NGUYEN HOP,	»	**NGO DAY**,	2e classe,
TA VAN DUONG,	Caporal,	**HOANG NHI KHANH**,	1re classe,
NGUYEN VAN CHI,	»	**DO VAN**	»
BUI VAN THUY,	»	**MA VAN THINH**	»
HOANG TRUNG PHIEN,	»	**VU XUAN YEM**,	2e classe,
HOANG VAN CHI,	»	**LE LUI TAY**,	»
TRAN VIET HIENG,	Clairon,	**LUU QUAN SAN**,	1re classe,
TRAN VAN NHI,	1re classe,	**NGUYEN VAN LANG**,	»
TRAN VIET QUAT,	»	**NGUYEN LY HIEN**,	2e classe,
TRUONG DINH TAM,	»	**PHAM VIET BACH**,	»

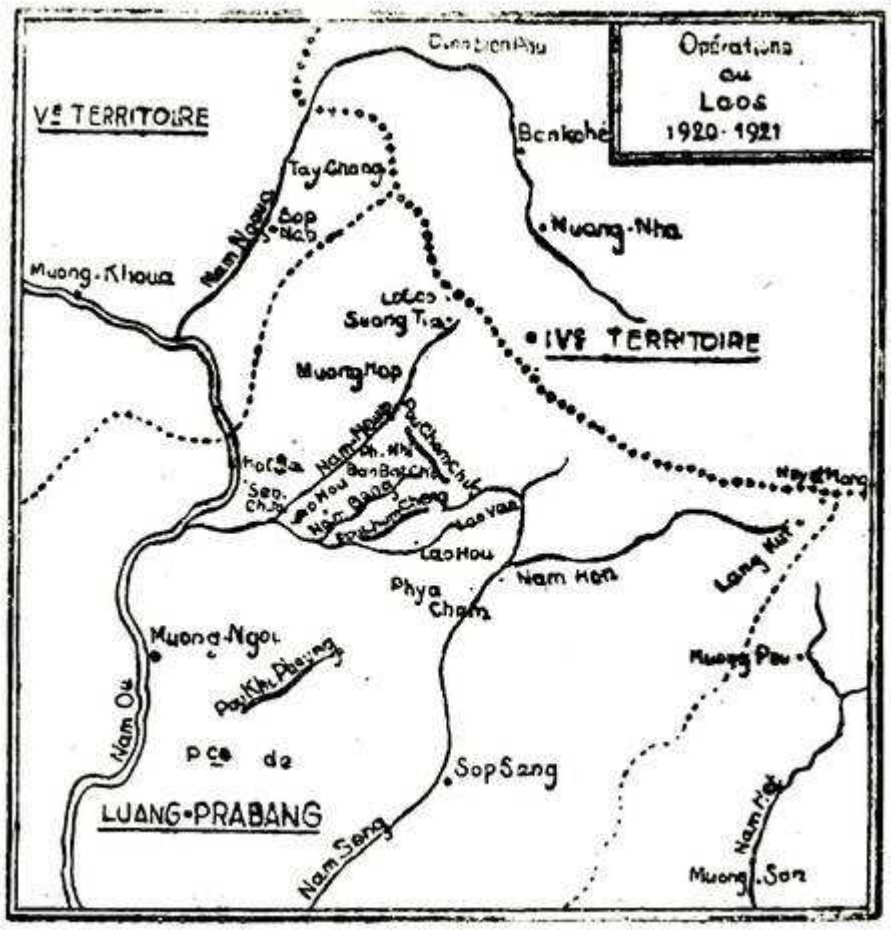
« Au cours des opérations dans le Haut-Laos (1919 - 1920) s'est fait remarquer par son courage « et son entrain».

En outre, la Médaille Coloniale avec agrafe « **Haut-Laos** » est demandée au Ministre pour tous ceux qui ont pris une part effective aux opérations.
Des propositions pour les grades de mandarinat posthumes et des titres de Nhiêu-Nam sont faites pour les militaires tonkinois ou annamites tués au cours des opérations.

Reprise des opérations.

Dans le courant de Septembre 1920, le Commandant **BOCHOT** signale une recrudescence de l'activité de **BA-TCHAI** et un commencement d'effervescence chez les Méos. De nouvelles opérations sont décidées.
20 hommes et la S. M. de la 6e Compagnie sont laissés à la garde de Xieng-Khoang.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014



Le 14 Novembre, le Commandant **BOCHOT**, malade, est remplacé par le Commandant **DOREY** du 9e Colonial.

Après avoir barré les débouchés Nord et Est de la zone d'opérations, le Commandant **DOREY** mène une action de force contre le Pou-Chom-Chick et le Pou-Chom-Chang.

La 6e Compagnie partant de Muong-Ngoi participe à cette action de force et éventuellement, à la poursuite ultérieure.

Après 20 jours de marche, la 6e Cie arrive à Muong-Ngoi.

La 4e Compagnie annamite se joint à elle pour former un groupe sous le Commandement du Capitaine **PESQUIDOUX**.

A ce détachement est affecté le secteur d'attaque **à** l'est du Nam-Bong avec le village de Sung-Quang Lao-Van, foyer de la rébellion et résidence probable de **BA-TCHAI** comme objectif principal.

Le 20 Décembre, le détachement **PESQUIDOUX** quitte Muong-Ngoi, arrive le 22 à 15 heures à 2 kilomètres de l'important village de Phya-Cham. Là, son avant-garde est accueillie par les feux violents d'un fortin tracé en demi-redoute et dont les flancs étaient protégés à droite et à gauche par une série d'éléments de tranchées, tous occupés, d'où partait une fusillade nourrie.

Bien abrités par des parapets solides, les rebelles, dont le nombre dépasse une centaine de fusils, empêchent toute attaque de vive force. Toute la nuit du 22 au 23 et une partie de la matinée du 23 sont employées, par un peloton de la 4e Compagnie annamite, à l'exécution d'un vaste mouvement tournant afin de dominer les défenses rebelles puis de menacer le village.

A 8 heures, se voyant tournés, les défenseurs du fortin prennent la fuite sur l'unique sentier conduisant au village. Mais, sous le feu de nos tirailleurs, et notamment des fusiliers mitrailleurs tirant à vue, ils subissent des pertes élevées.

La défense Méo se concentre alors autour du village, solidement organisé. L'ennemi montre, en

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

cette circonstance, une remarquable ténacité et tient dans ses tranchées jusqu'au 24 dans la matinée. La 4e Compagnie annamite, continuant son mouvement, malgré des difficultés sans nombre, arrive à dominer le village où le nombre des défenseurs semblait diminuer peu à peu. Vers 9 heures, 2 sections de la 6e Compagnie du 4e R. T. T. donnent l'assaut sur le village où il ne restait plus qu'une trentaine de Méos. Ceux-ci prennent la fuite poursuivis par le feu de nos tirailleurs.
Nous avions 4 tués et 18 blessés dont 1 sergent Européen. Pendant les jours suivants, le détachement **PESQUIDOUX**, continuellement harcelé par de petits groupes méos, procède au nettoyage des villages voisins, Ceci montrait que nous avions à faire moins à une bande organisée qu'à toute une population soulevée par **BA-TCHAI** et qui se livrait à une véritable guérilla.

Le 2e Bataillon du 1er Tonkinois devient 2e Bataillon du 4e Tonkinois.

Par Ordre Particulier N° 8 du Général Commandant Supérieur, le 2e Bataillon du 1er Tonkinois devient 2e Bataillon du 4e Tonkinois à Yen-Bay, de même la 6e Compagnie du 1er R. T. T. devient 8e Compagnie du 4e Tonkinois.
Les deux sections de mitrailleuses rattachées à la 6e Cie du 1er Tonkinois passent à la 8e Compagnie du 4e Tonkinois et prennent les Nos 4 et 5.
Ces changements sont effectués à la date du 1er Mars 1920.

Constitution des Compagnies de marche du Levant.

(3e et 4e Compagnie du 1er Bataillon de Marche)
3 Officiers (1 Capitaine et 2 Lieutenants)
22 Sous-Officiers Européens.
500 gradés et tirailleurs indigènes.
Ces deux Compagnies ont été formées à Nam-Dinh. La 3e rattachée à la 1re Cie, la 4e rattachée à la 2e Cie.

La Portion Centrale du 2e Bataillon est transférée à Tuyen-Quang.

La 3e Compagnie est transférée de Viétri à Tuyen-Quang qui devient le siège du 2e Bataillon (Ordre Particulier N° 30 Génésuper du 29 Septembre 1920).
Le mouvement est exécuté le 5 Octobre, par voie fluviale, sauf la S. M. par voie de terre.
Un détachement de 70 hommes reste à Vietri jusqu'à l'arrivée de la 8e Cie du 9e Colonial qui doit y tenir garnison.

Ancestrami

Historique du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois
Imprimerie NAM-VIÊT – Namīn - 1934
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

ANNÉE 1921

Continuation des opérations contre les Méos.

Disparaissant des zones nettoyées, les rebelles se concentrent devant Ban-Ba Tchai, Sung-Quan, Lao-Van et Lao-Kou.
Le détachement **PESQUIDOUX** reçoit l'ordre de pousser sur ces villages, étayé, le cas échéant, par la Cie **LIMOUSIN** (11e Compagnie annamite).
Le 9 Janvier, l'avant-garde du détachement **PESQUIDOUX** est accueillie par des rafales de feux, le combat s'engage aussitôt en avant du village de Lao-Kou. Au bout de 3 heures, les rebelles, dont le nombre dépasse une centaine, rompent la lutte et prennent la fuite dans la forêt. Cette journée nous coûtait 10 indigènes blessés.
Le combat de Lao-Kou devait être le dernier. Le 11 Janvier, les villages de Sung-Quan-Lao- Van et Ban-Ba Tchai étaient occupés sans coup férir, bien qu'organisés en vue d'une défense sérieuse.
Les deux villages avaient été incendiés par les Méos avant d'être évacués.
Les détachements **PESQUIDOUX** et **LIMOUSIN** faisaient leur jonction à Sung-Quan-Lao-Van le 11 Janvier.
Pendant que les autres détachements sont lancés à la poursuite de **BA-TCHAI**, le détachement **PESQUIDOUX** est maintenu sur place.
Les soumissions affluent et les Méos, comprenant leur erreur, sont nos aides les plus précieux.
Le 21 Mars, la dislocation des Troupes est ordonnée. La 6e Compagnie retourne à Xieng-Khouang.
Dans son rapport, le Capitaine **PESQUIDOUX** signale les rudes efforts que son détachement a du fournir au cours des marches incessantes sur un terrain bouleversé et par une température humide et parfois glaciale.
Au cours des opérations, la 6e Compagnie a eu 1 sergent européen blessé (sergent **GRAS**), 1 sergent indigène tué (sergent **THO**), 4 tirailleurs tués, 17 gradés ou tirailleurs blessés, 1 tirailleur décédé des suites de maladie.
Les propositions de récompenses suivantes ont été faites :
Adjudant-Chef **NESA**, proposé pour la Légion d'Honneur.
Sergents **GRAS**, **CASTRU** et **SANSON** proposés pour la Médaille Militaire ; 65 propositions pour citations à l'ordre des Troupes du Groupe de l'Indochine, de la Division, de la Brigade et du Régiment.

ANNÉE 1922-1923-1924-1925

Rien d'important à signaler au cours de l'année 1922.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Au 1er Janvier 1923, les garnisons du Régiment sont les suivantes :

E. M. et C. H. R.	:	Nam-Dinh.	
1er Bataillon	:	—	
1re, 2e Cies	:	—	
1 S. M. 1914	:	—	
1 S. M. 1900	:	—	
6e Cie	:	Xieng-Khoang.	
2e Bataillon	:	Tuyen-Quang.	
3e Cie, 1 S. M. 1900	:	Tuyen-Quang.	
5e Cie, 1 S. M. 1914	:	—	
8e Cie, l S. M. 1905	:	Yen-Bay.	1 Section Luc-An-Chau.
3e Bataillon	:	Ha-Giang.	
4e, 1 S. M. 1905	:	Dong-Van.	1 Section Chang-Poun.
			1 Section Yen-Minh.
7e, 1 S. M. 1914	:	Ha-Giang.	
9e, 1 S. M. 1905	:	Bao-Lac.	1 Section Coc-Pan.
10e, 1 S. M. 1900	:	Hoang-Su-Phi.	1 Section Man-Mei.
			1 Section Xin-Man.
11e	:	Bac-Quang.	1 Section Yen-Hinh-Xa.
12e, 1 S. M. 1900			
et 1 canon	:	Ha-Giang.	1 Section Thanh-Thuy.
37 de pos.			1 Section Quan-Ba.
Section de Discipline	:	Ha-Giang.	

Quelques changements se produisent dans les unités.
Le 29 Janvier 1923, la 6e Compagnie rentre à Nam-Dinh.
La 2e Compagnie quitte Nam-Dinh, le 26 Février 1923, pour aller tenir garnison à Tong.

Rien à signaler en 1924.

Le 1er Mars 1925, la 2e Compagnie est passée au 1er Tonkinois et devient la 3e Compagnie de ce régiment.
La 12e Compagnie est dissoute à compter du 1er Septembre 1925.

ANNÉE 1926-1927-1928-1929

Rien d'autre à signaler que des changements dans les emplacements d'unités et quelques actes de piraterie au 3e Territoire Militaire.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Changements de garnison.

La 9e Compagnie en garnison à Bao-Lac (poste détaché Coc-Pan) est passée au 3e Tonkinois à compter du 1er Avril 1926 où elle devient 14e Compagnie (3e bataillon).
La 3e Compagnie du 1er Tonkinois à Tong est passée au 4e Tonkinois, à compter du 1er Juillet 1926. Elle prend le N° 9 et reste casernée à Tong. Une nouvelle Compagnie est créée à la même date au 4e R. T. T. Elle prend le N° 2 et est constituée sur le type Compagnie cadres, uniquement au moyen de la P. C. du régiment. Elle est casernée à Nam-Dinh.
Le 2 Septembre 1926, la 2e Compagnie, constituée sur le type nouveau à 3 sections de F. V., à trois groupes de combat (2 officiers — 7 sous-officiers européens — 163 indigènes), est dirigée sur Moncay.
La section spéciale de Ha-Giang, faisant partie du 4e Tonkinois, et recevant tous les militaires indigènes en service en Annam, au Tonkin, au Laos et sur le Territoire de Kouang-Tchéou-Wan est transférée à Cho-Chu et administrée par la 1re Compagnie du 3e Tonkinois, le 1er Novembre 1926.
La 2e Compagnie du 4e Tonkinois à Moncay est passée au 2e Tonkinois le 3 Avril 1927.
En même temps, la 10e Compagnie du 2e Tonkinois, à Tourane, est passée au 4e Tonkinois où elle prend le N° 6.
Le 2e Bataillon du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois est transférée à Yen-Bay, le 1er Juin 1927.
La 5e Compagnie, stationnée à Tuyen-Quang, est dirigée sur Yen-Bay à la même date.
La 3e Compagnie, stationnée à Tuyen-Quang et le détachement de Luc-An-Chau rejoignent Yen-Bay à compter du 5 Juin 1928.
A compter du 24 Avril 1928, un 4e Bataillon est créé au 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois. Ce Bataillon est stationné provisoirement à Nui-Deo (332/3. 0. Génésuper du 24-4-1928 ; 601 3. 0. R. D. A. T. du 4-5-1928).
Il comprend trois compagnies qui prennent les Nos 12, 13 et 14.
Le 16 Août 1928, la 2e Compagnie est transférée de Tourane à Yen-Bay. Elle prend le N° 6 à compter du 1er Janvier 1929.
A la même date, la 6e Compagnie (Nam-Dinh) prend le N° 2 et reste à Nam-Dinh.
Le détachement de Nui-Deo (12e, 13e, 14e Compagnies) quitte cette garnison le 30 Décembre 1928 pour prendre garnison à Phu-Lang-Thuong. Il passe au 2e Régiment de Tirailleurs Tonkinois à compter du 1er Janvier 1929.

Répression de la petite piraterie.

Dans la nuit du 9 au 10 Avril 1928, une bande de quelques pirates armés attaque le village de Ma-Tien près de Man-Mei.
Elle recommence son exploit contre le village de Sao-Kho près de Xin-Man. Les groupes mobiles des postes la poursuivent jusqu'à la frontière.
Une autre bande de 8 à 10 hommes armés de fusils à peine exécute un coup de main audacieux sur les sorties Nord du village de Lao-Tchay, dans la nuit du 24 au 25 Mai 1928. Elle s'enfuie. à l'arrivée du groupe mobile de Thanh-Thuy.
Le 13 Mars 1929, une bande attaque un village dans le secteur de Man-Mei (10e Compagnie). Le

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

groupe secondé par les partisans, se met à la poursuite des pirates qui abandonnent leur butin avant de repasser la frontière.

ANNÉE 1930

Au 1er Janvier, les unités du Régiment occupent les emplacements suivants :

E. M et C. H. R.	:	Nam-Dinh.	
1er Bataillon	:	Nam-Dinh.	
1re, 2e, 3e, 4e Compagnies	:	Nam-Dinh.	
2e Bataillon	:	Yen-Bay.	
5e, 6e, 7e, 8e Compagnies	:	Yen-Bay.	
3e Bataillon	:	Ha-Giang.	
9e	:	Ha-Giang.	1 Section Quan-Ba.
			1 Section Thanh-Thuy.
10e	:	Hoang-Su-Phi.	1 Section Xin-Man.
11e	:	Bac-Quang.	1 Section Man-Mei.
12e	:	Dong-Van.	1 Section Chang-Poun.
			1 Section Pho-Bang.
Section de Discipline	:	Yen-Bay.	

La 7e Compagnie passe à Tuyên-Quang, le 1er Avril 1930. Le 1er Octobre 1930, elle verse : 1 Capitaine, 3 sous-officiers Européens, 5 sous-officiers Indochinois, 128 Caporaux et Tirailleurs au 3e Régiment de Tirailleurs Tonkinois.

Petite piraterie.

Le 10 Janvier 1930, une bande pirate franchit la frontière dans le secteur d'Ha-Giang. L'Adjudant-Chef **STEPHAN**, de la 9e Compagnie, réussit à les chasser en Chine.

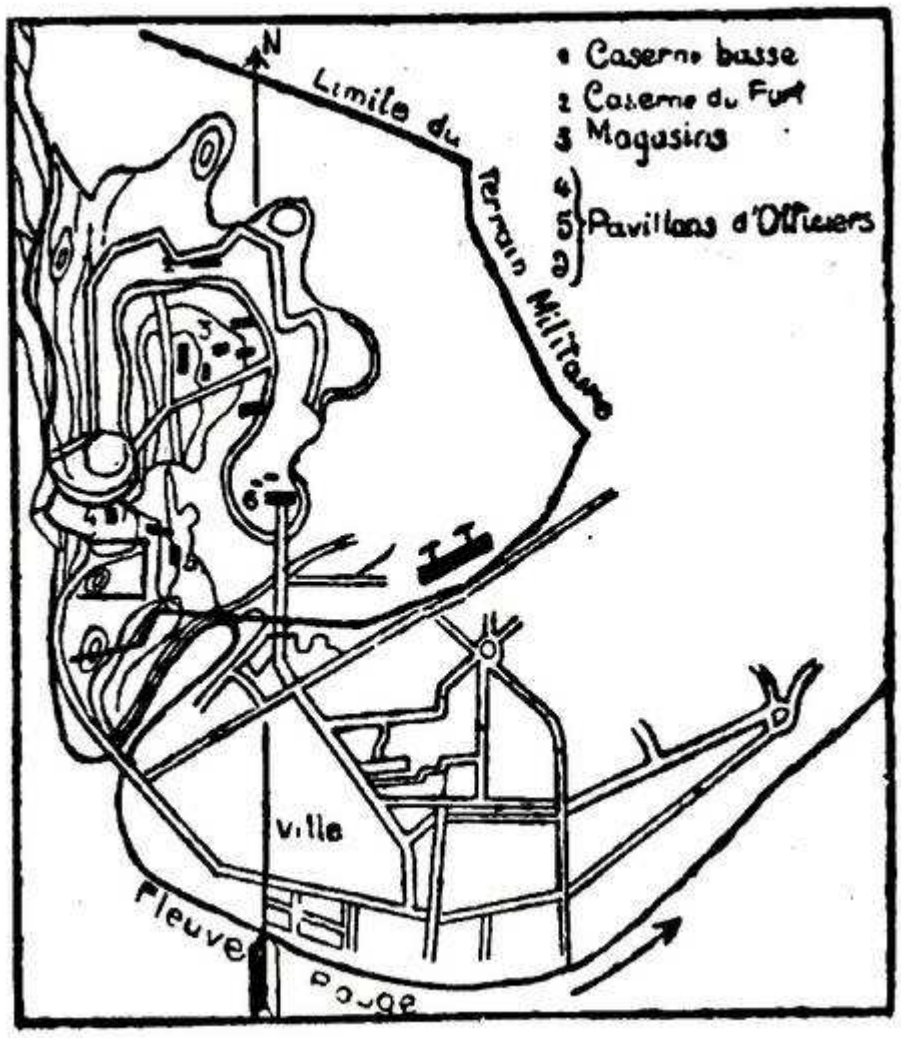
A la suite de cette affaire, l'Adjudant-Chef **STEPHAN** est cité à l'ordre de la Brigade.
« Le 10 Janvier 1930, Commandant une reconnaissance dans la région de San-Sa-Ho, a mené « avec succès un combat contre une bande de pirates d'un effectif supérieur, entraînant ses « hommes et faisant preuve de bravoure et d'habileté. »

Historique du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois
Imprimerie NAM-VIÊT – Namīn - 1934
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Révolte de la garnison de Yên-Bay (9 - 10 Février).

Dans la nuit du 9 au 10 Février 1930, une partie de la garnison de Yen-Bay se révolte sous l'influence des dirigeants du Viêt-Nam-Quôc-Dân-Dang (V.N.Q.D.D.).
Depuis plusieurs mois, une vive propagande anti-française était menée par ce parti, à la tête duquel se trouvait **NGUYEN-THAI-HOC**.
Ce parti prépara une insurrection dont le but était l'expulsion des Occidentaux. Des dépôts de bombes et d'armes blanches étaient constitués en divers points. De nombreux tracts annonçaient le soulèvement prochain.
Les révolutionnaires décidèrent de frapper le premier coup dans un centre dépourvu de garnison européenne et assez éloigné des grandes villes, trop bien protégées. Yen-Bay fut choisi.
La rébellion fut préparée par une propagande active auprès de certains gradés et tirailleurs indigènes du 2e Bataillon.
Dans la journée du 9 Février, 50 ou 60 civils, affiliés au complot, et venant surtout de la région de Phu-Tho, gagnent Yen-Bay par le train. Ils se tiennent cachés jusqu'au soir. A la nuit, les conjurés (civils et militaires) se réunissent dans une forêt voisine. Au cours de cette réunion, sont distribués des insignes (brassards) et des armes (grenades, coupes-coupes).
Vers une heure du matin, les mutins déclenchent l'attaque.
Les bombes éclatent et des coups de revolver sont tirés contre les appartements des officiers.

Saisissant son revolver, le Chef de Bataillon **LE TACON** se précipite vers la porte de la véranda à travers laquelle il tire. Puis, bousculant des indigènes habillés de noir, il réussit à descendre sur la place du Fort**,** où l'Adjudant **MARCHI** venait d'arriver.
Le Commandant fait sonner aux Officiers et Sous-Officiers, et fait lever et équiper la 8e Compagnie.
Les Officiers arrivent avec leurs



Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

familles. Tous avaient été attaqués à la bombe et à la grenade. Le Sous-Lieutenant **ROBERT** avait été tué près de sa femme, au moment où il cherchait à sortir de sa chambre. Le Capitaine **GAINZA** avait été blessé sous la véranda. Le sergent **CHEVALIER** était égorgé. L'Adjudant **CUNEO** était tué dans sa chambre, près de sa femme et de ses enfants. Le sergent-chef **RENAUDET** avait la main coupée. Le sergent **ROLLAND** avait des doigts coupés et plusieurs autres blessures.
La 8e Compagnie, bien menée par son chef, le Capitaine **LAMBERT**, admirablement secondé, d'ailleurs, par l'Adjudant-Chef Indochinois **NGUYEN-VAN-AU** (devenu plus tard sous-Lieutenant) prend immédiatement position pour la défense. La défense fut réduite à un bâtiment de la 7e Compagnie (une partie de cette compagnie s'était mutinée), à la 8e Compagnie et au logement du Commandant où avaient été réunis les femmes, les enfants et les blessés.
Au moment où le Capitaine **JOURDAN** (7e Cie) arrivait près du bâtiment de sa Compagnie pour récupérer ses hommes, il est tué d'un coup de revolver.
Tous les Officiers indemnes étant rassemblés, le Commandant **LE TACON** essaie de faire accompagner ceux appartenant aux Compagnies de la Caserne par une section de la 8e Compagnie. Ils sont reçus par une grêle de balles.
Le Commandant décide alors d'attendre le jour et envoie une section en reconnaissance à la Résidence.
Entre 1 h.30 et 5 h.30, plusieurs fois, les révoltés s'approchent du Fort sur lequel s'abattent des rafales de mitrailleuses et de F. M. Le Lieutenant **REUL** est blessé par un V. B.
Au cours de la nuit, quelques gradés de la 5e et de la 6e Compagnie rentrent au Fort. A la pointe du jour, plusieurs se présentent encore, certains complètement nus. Presque toute la 7e Compagnie peut être rassemblée et armée.
A ce moment, le Commandant **LE TACON** décide d'attaquer la caserne sur laquelle flottaient les drapeaux du Parti Nationaliste. A l'aide des 7e et 8e Compagnies, un détachement est formé sous les ordres du Capitaine **ROCCAS** et comprenant 3 sections commandées respectivement, l'une par le Capitaine **ROCCAS**, l'autre par le Sous-Lieutenant **VARENNE**, la 3e par le sergent **OLIVIER**. Une préparation de feu violente est faite sur la caserne par les F. M. 24 et les mitrailleuses de position de la 8e Compagnie.
Le détachement **ROCCAS** est mené vigoureusement.
En l'espace d'un quart d'heure, il délivre l'Adjudant **TROTOUX** blessé, le sergent-chef **BOUHIER** blessé, le sergent-chef **DESCHAMP**, le sergent et Madame **REYNAUD**, le sergent **HURUGUEN** qui, réfugiés dans une chambre, dont une cloison était en partie abattue par les balles de mitrailleuses, avaient résisté jusqu'au jour, se défendant au fusil et au revolver par les fenêtres de la chambre, en véritables héros.
Le sergent **DAMOUR** fut retrouvé tué.
Une grande partie des hommes de la 5e Cie et de la 6e Cie se présentent au Capitaine **ROCCAS**, déclarant qu'ils avaient été forcés, sous peine de mort, de rester tranquilles et de ne pas bouger.
Les révoltés avaient en effet tiré plusieurs fois sur ceux qui tentaient de regagner le Fort.
La caserne est alors occupée par une soixantaine de révolutionnaires civils soutenus par quelques tirailleurs. Beaucoup peuvent fuir avant l'encerclement complet. Il est difficile de tirer sur eux sans risquer d'atteindre l'hôpital indigène. Cinq civils seulement sont alors faits prisonniers.
Les 5e et 6e Compagnies sont armées avec les mitrailleuses et les armes reprises et organisent la défense de la caserne.
En même temps, une section du Fort fait nettoyer la ville et revient avec plusieurs prisonniers.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014



Yen-Bay

(Photographie d'avion)

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

A midi, une autre section, renforcé d'un groupe de mitrailleuses, est envoyée sur la route de Van-Phu où les révoltés avaient été signalés se dirigeant vers Phu-Tho. 3 tirailleurs sont arrêtés.
A 19 heures, arrive à Yen-Bay un détachement du 9e R. I. C. sous les ordres du Chef de Bataillon **MOREAU**. Ce détachement est réparti par moitié entre le Fort et la Caserne.
La nuit du 10 au 11 ne passe sans incidents.
Dans cette affaire : 2 Officiers, 4 sous-officiers ont trouvé la mort. (Capitaine **JOURDAN**, Lieutenant **ROBERT**, Adjudant **CUNEO**, Sergent **CHEVALIER**, tués au Fort ; Sergent **DAMOUR** tué à la caserne ; Adjudant **TROTOUX** mort des suites de ses blessures.
2 Officiers, 2 Sous-Officiers sont blessés.
Capitaine **GA1NZA**, Lieutenant **REUL**, sergents-chefs **BOUHIER** et **RENAUDET**.
1 Tirailleur fidèle a été tué (mle 2727, 6e Cie) ainsi que 5 mutins.
A la suite de ces événements, des renforcements en troupes européennes sont opérés dans la plupart des garnisons du Tonkin. Une Compagnie de Légion est envoyée à Yen-Bay ainsi qu'à Nam-Dinh.
Le reste de l'année se passe dans le calme.

Le 18 Décembre 1930, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur est décernée, à titre posthume, au Sous-Lieutenant **ROBERT** :
« Jeune Officier très distingué. Tué le 10 Février 1930 à Yen-Bay (Tonkin), lorsqu'il rejoignait « son poste de combat. Croix de Guerre des T.O.E. avec palme. »

à l'Adjudant **CUNEO** :
« Excellent sous-officier. Tué le 10 Février 1930 à Yen-Bay lorsqu'il rejoignait son poste de combat. Croix de Guerre des T.O.E. avec palme ».

à l'Adjudant **TROTOUX** :
« Excellent sous-officier. Grièvement blessé le 10-2-1930 à Yen-Bay, à son poste. Décédé le 20 « Février des suites de sa blessure. Croix de Guerre avec palme. »

La Médaille Militaire, à titre posthume, est conférée au sergent **CHEVALIER** :
« Très bon sergent. Tué le 10 Février 1930 à Yen-Bay lorsqu'il rejoignait son poste de combat. « Croix de Guerre des T. O E. avec palmes. »

au sergent **DAMOUR** :
« Très bon sergent. Tué le 10 Février 1930 à Yen-Bay à son poste de combat. Croix de Guerre des « T.O.E. avec palme ».

La Médaille Militaire est conférée au sergent-Chef **BOUHIER** :
« Titres exceptionnels. Très bon sous-officier. A été grièvement blessé dans l'accomplissement de « son devoir ».

Sont cités :
à l'Ordre de l'Armée (Croix de guerre des T.O.E. avec palme)

Sergent-chef **DESCHAMPS** :
« A, la nuit du 9 au 10 Février 1930, à Yen-Bay, organisé la défense de la caserne et contribué à

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

« sauver un adjudant grièvement blessé. Retranché dans une chambre avec quelques camarades, « a résisté pendant plusieurs heures malgré un armement restreint, faisant preuve d'énergie et de « bravoure ».

à l'Ordre de la Division (Croix de Guerre des T.O.E. avec étoile d'argent)

Capitaine **ROCCAS** :
« Désigné, dans la nuit du 9 au 10 Février 1930, pour attaquer à Yen-Bay, à l'aide d'un « détachement formé d'éléments très divers un point d'appui solidement tenu, l'a enlevé « brillamment avec courage et hardiesse ».

Sergent-Chef **REYNAUD** :
« Dans la nuit du 9 au 10 Février 1930, à Yen-Bay, s'est porté à son poste malgré une violente « fusillade, et a commencé la défense de la caserne avec l'aide de quelques tirailleurs. Assailli « par un ennemi très supérieur en nombre, a continué la lutte dans une chambre, y soutenant un « siège de 5 heures ».

Sergent **VALLÉE** :
« Dans la nuit du 9 au 10 Février 1930, à Yen-Bay, s'est porté rapidement à son poste et a « participé, avec le plus grand courage, à la défense du Fort au cours de laquelle il a été blessé « par l'explosion d'une grenade. »

Sergent **TRAN-VAN-MAU**, mle 3110.
« Brave sous-officier. Dans la nuit du 9 au 10 Février 1930, â Yen-Bay, s'est imposé à ses « hommes par son attitude énergique et collaboré activement à la défense du Fort ».

Madame **REYNAUD** (Femme du sergent-chef **REYNAUD**)
« Le 10 Février 1930, à Yen-Bay, a accompagné son mari à son poste de combat à la caserne. En « compagnie de plusieurs gradés européens, retranchés dans une chambre et continuellement « attaqués, a fait preuve d'énergie, de courage et de dévouement. A prodigué ses soins à un « sous-officier blessé. »

A l'ordre de la Brigade (Croix de Guerre des T. O. E. avec étoile de bronze).

Sergent **OLIVIER**.
« Dans la nuit du 9 au 10 Février 1930, à Yen-Bay, assailli dans sa chambre et blessé d'un coup « de coupe-coupe, a réussi à se dégager et à rejoindre le Fort. A la tête d'une section d'attaque, a « fait preuve des plus belles qualités de courage et d'entrain ».

Adjudant-Chef **NGUYEN-VAN-AU**, mle 8423.
« Vieux serviteur, d'un dévouement absolu et d'un loyalisme éprouvé. A été un précieux « auxiliaire du commandement pendant l'attaque du Fort de Yen-Bay dans la nuit du 9 au 10 « Février 1930 ».

Sergents, **NGUYEN-VAN-QUANG**, mle 165.
PHAM-VAN-KHOAN, mle 3376.
PHAM-HUE, mle 3406.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

« Vieux sous-officier, d'un dévouement absolu, d'un loyalisme éprouvé, a su par son exemple « inspirer confiance à son groupe lors de l'attaque du Fort de Yen-Bay dans la nuit du 9 au 10 « Février 1930. S'est bravement comporté ».

Sergent **LE-VAN-DOAN**, mle 244.
« Dans la nuit du 9 au 10 Février 1930, s'est battu courageusement dans la caserne, puis s'est « replié sur le Fort, devant un ennemi supérieur en nombre et a participé énergiquement à la « défense ».

Un témoignage de satisfaction à l'Ordre des Troupes du Groupe de l'Indochine est accordé aux :

Lieutenant **SERMET de TOURNEFORT**.
« Excellent officier. Au cours de la rébellion de Yen-Bay (9 au 10 Février 1930), a fait preuve de « calme et de courage. A, comme Adjoint au Chef de Bataillon et comme mitrailleur, contribué « pleinement à l'échec de l'ennemi ».

Lieutenant **CAURET**.
« Chef de section brave et courageux. Lors de la rébellion de Yen-Bay, dans la nuit du 9 au 10 « Février 1930, a contribué pour une grosse part à l'échec de l'ennemi ».

Sergent **HURUGUEN** :
« Lors de la rébellion de Yen-Bay (9-10 Février 1930), réfugié dans une chambre avec plusieurs « camarades, a soutenu pendant 5 heures un siège au cours duquel il a fait preuve de la plus « grande force d'âme ».

Tirailleur de 1re classe **LE-VAN-HUONG**, mle 2097 :
« Vieux tirailleur, d'un dévouement absolu. Lors de la rébellion de Yen-Bay (9 et 10 Février « 1930), a interdit aux révoltés l'accès du magasin d'armes de sa compagnie ».

U**n témoignage de satisfaction à l'ordre de la Division est accordé aux :**

Lieutenant **ESPIAU** :
« Excellent officier chef de section qui, au cours de la rébellion de Yen-Bay (9 et 10 Février « 1930), a fait preuve de calme et du plus grand courage ».

Médecin Lieutenant **DURON** :
« Jeune Médecin qui, au cours de l'attaque du Fort de Yen-Bay (9-10 Février 1930), s'est « dépensé sans compter pour soigner les blessés. A fait le coup de feu avec ses camarades ».

Sous-Lieutenant **VARENNE** :
« Jeune Officier de Réserve. Au cours de la rébellion de Yen-Bay (9-10 Février 1930), a enlevé sa « section avec courage et hardiesse et a contribué, dans une large mesure, à l'occupation d'un « point d'appui solidement tenu par les révoltés ».

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Adjudant-Chef **FONTANAROSA** :
« Sous-Officier toujours noté de façon exemplaire. A participé avec sa section à la défense du « Fort de Yen-Bay (9-10 Février 1930), donnant à tous le plus bel exemple de courage ».

Adjudant **MARCHI** :
« Sous-Officier modèle de calme, de courage et d'énergie. Au cours de la rébellion de Yen-Bay « (9-10 Février 1930), s'est porté le premier auprès de son Chef de Bataillon menacé. S'est « dépensé sans compter au cours de la nuit et a contribué pour une large part à l'échec de la « révolte ».

Sergent-Chef **HOUDIN** :
« Très bon sous-officier. Lors de la rébellion de Yen-Bay (9-10 Février 1930), a rejoint « rapidement son poste, en aidant un officier et sa famille à se dégager. A mis, lui seul, une « mitrailleuse en action et a pleinement contribué à l'échec des rebelles ».

Sergent **VITTORI** :
« Sous-Officier excellent et très dévoué, a été un précieux auxiliaire pour le commandement « pendant la nuit du 9 au 10 Février 1930 (attaque du Fort de Yen-Bay par les rebelles) ».

Tirailleur de 1re classe **TRAN-AT**, mle 5181 :
« Vieux tirailleur ayant un grand ascendant sur ses camarades. Lors de la rébellion de Yen-Bay « (9-10 Février 1930), a entraîné ses camarades par son exemple. Le lendemain matin, au cours « d'une patrouille en ville, a arrêté des rebelles et ramené armes et munitions ».

Tirailleur de 1re classe **NGUYEN-VIE-MAN**, mle 3883.
« Très bon tirailleur qui, lors de la rébellion de Yen-Bay (9-10 Février 1930), a répondu à l'appel « de son Chef de Bataillon et l'a aidé à se dégager. A contribué ainsi à sauver la vie de son « chef ».

Un témoignage de satisfaction à l'ordre de la Brigade est décerné :

— au Caporal de **TRAN-VAN-XUOC**, mle 1385, 5e Cie :
« Dans la nuit du 9 au 10 Février 1930, a pris une part active à l'attaque déclenchée pour la « reprise de la caserne de Yen-Bay. A entraîné bravement ses hommes à l'assaut des rebelles ».

— au sergent **NGUYEN-VAN-TAO**, mle 3707, 5e Cie :
« N'a pas hésité à risquer sa vie pour rejoindre son poste. A fait preuve de beaucoup de calme et « de dévouement au cours de la nuit du 9 au 10 Février 1930, lors de l'émeute de Yen-Bay ».

— au sergent **TRUONG-VAN-PHIEN**, mle 1430, 6e Cie :
« A donné des preuves de son courage, de son sang froid et de son loyalisme au cours de la nuit « du 9 au 10 Février 1930 à Yen-Bay. A conduit énergiquement son groupe à l'attaque de la « caserne ».

— au sergent **LAM-NGOC-TAT**, mle 3156, 6e Cie :
« A fait preuve de loyalisme au cours de la nuit du 9 au 10 Février 1930 à Yen-Bay. A participé à « l'attaque et à la reprise de la caserne occupée par les rebelles ».

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

— au Tirailleur de 1re classe **NGUYEN-VAN-LAI**, mle 4881, 5e Cie :
« Ordonnance d'officier, a bravement tenu tête aux émeutiers qui venaient de lancer des bombes « et tirer des coups de feu sur le logement de son chef. Pendant la nuit du 9 au 10 Février 1930, a « fait preuve de courage et de loyalisme. A pris part à l'attaque et à la reprise de la caserne de « Yen-Bay ».

— au Tirailleur de 2e classe **TA-VAN-THIET**, mle 2832, 5e Cie :
« De garde, pendant la nuit du 9 au 10 Février 1930, à la porte de la caserne de Yen-Bay, a « donné l'alarme. Assailli par les rebelles, s'est bravement défendu. A été blessé ».

Un témoignage de satisfaction à l'ordre du Régiment est accordé :

— au sergent **DINH-VIET-DIEN**, mle 1410, 5e Cie :
« S'est défendu énergiquement avec les gradés européens et a empêché les ennemis de monter au « 1er étage. Puis a réussi à s'enfuir avec ses armes et a servi habilement un F. M. 24 permettant « ainsi de reprendre la caserne ».

— au sergent **LUONG-VAN-TANG**, mle 2106, 5e Cie :
« Dès l'alerte donnée, a rejoint la caserne et avec quelques tirailleurs, a cherché à assurer la « garde du magasin, puis a protégé un sous-officier européen blessé contre la fureur des rebelles « et l'a mis à l'abri dans une chambre ».

— aux caporaux **NGO-VIET-CHUC**, mle 4076,
NGUYEN-HAO, mle 3269 de la 8e Cie.
VU-DUNG, mle 4952
« Très bon caporal, ayant fait preuve de loyalisme dans l'attaque du poste de Yen-Bay. »

— au tirailleur de 1re classe **PHAM-VAN-TUOC**, mle 2870, 8e Cie,
« Très bon tirailleur qui a coopéré activement aux patrouilles de nettoyage après l'attaque du « poste de Yen-Bay ».

- aux tirailleurs de 2e classe **LE-VAN-CANH**, mle 3116,
NGUYEN-DANH-CAN, mle 6882, 8e Cie,
NGUYEN-VIET-CHUAN, mle 3847,
« Très bon tirailleur, ayant fait preuve de courage et de loyalisme dans l'attaque du poste de « Yen-Bay. »

Des propositions spéciales sont faites :
pour Officier de la Légion d'Honneur :
Capitaine **LAMBERT**.

pour Chevalier de la Légion d'Honneur :
Capitaine **GAINZA** ; Lieutenant **REUL** ; Lieutenant de Réserve **COLAS** (affecté spécial).

pour la Médaille Militaire :
Sergent-Chef **RENAUDET**, sergent **DANES**, sergent **ROLAND**, sergent **NGHIEM-VAN-TIEU**,

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

sergent **DOAN-TAN-DUC**, sergent **HOANG-DUY-VIEN**.

ANNÉE 1931-1932-1933

Quelques mutations d'unité ont lieu durant cette période.
La 8e Compagnie (Yen-Bay) devient 4e Compagnie (YenBay) le 1er Février 1931.
La 12e Compagnie (Dong-Van) devient 8e Compagnie (Dong-Van) à la même date.
Le 16 Février 1931, une section de tirailleurs, originaires du Tonkin, volontaires, part sous les ordres de l'Adjudant-Chef **FILIPPI** pour Vinh, afin de participer aux opérations contre le mouvement communiste du Nord-Annam.
Une deuxième section y part, le 19 Juillet 1931, sous les ordres du sergent **GUENAN**.
Ces deux sections sont successivement affectées au 2e R. T. T.
Le 1er Mars 1932, la 7e Compagnie (Tuyen-Quang) est passée au 101e B. M. I. C. (Shang-Hai).
Le 12 Avril 1932, la 11e Compagnie (Bac-Quang) envoie une section de renfort à Hoang-Su-Phi.
Au 1er Janvier 1933, la situation des troupes du Régiment est la suivante :

E. M. et C. H. R.	:	Nam-Dinh.	
1er Bataillon	:	—	
1re, 2e, 3e Cies, S. M. B.1	:	—	
2e Bataillon	:	Yen-Bay.	
4e, 5e, 6e, et S. M. B. 2	:	—	
3e Bataillon	:	Ha-Giang.	
8e Cie	:	Dong-Van.	1 Section Chang-Poun. 1 Section Pho-Bang.
9e Cie	:	Ha-Giang.	1 Section Thanh-Thuy. 1 Section Quan-Ba.
10e Cie	:	Hoang-Su-Phi.	1 Section Mân-Mei. 1 Section Xin-Man.
11e Cie	:	Bac-Quang	1 Section en subsistance à Hoang - Su - Phi (10e Cie).

Participation aux opérations du Nord-Annam (Mars 1931).

La section **FILIPPI** se distingue particulièrement dans la répression des troubles communistes. Elle reçoit les félicitations suivantes du Général Commandant Supérieur.

Adjudant-Chef **FILIPPI** :
« Ayant appris que, dans la nuit du 17 au 18 Mars, une réunion de rebelles était en formation au « village de Ha-Linh (Annam), à 14 kilomètres du poste, s'est rendu sur les lieux avec sa section, « a passé toute la nuit dans les rizières autour du village et à la pointe du jour, a réussi à capturer « 8 rebelles dont 3 agitateurs notoires ».

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Sergent **ALBERTINI** :
« S'est porté avec deux groupes de sa section, dans la nuit du 25 au 26 Mars, dans le village de « Truc-Lam où existait une effervescence de rebelles et malgré les faux renseignements fournis « et la mauvaise piste sur laquelle on l'avait mis, a réussi à capturer neuf rebelles dont « quelques-uns dangereux ».

Sergent **LE-VAN-QUYNH**, Mle 1359.
« S'est comporté de façon remarquable pendant l'arrestation de neuf rebelles au cours du coup « de main exécuté pendant la nuit du 25 au 26 Mars au village de Truc-Lam ».

Caporal **DO-VAN-TUE**, Mle 755.
« Excellent gradé. A fait preuve d'un courage remarquable au cours d'un coup de main exécuté « dans la nuit du 17 au 18 Mars sur le village de Ha-Linh (Annam) pendant l'arrestation des « rebelles ».

Tirailleur de 1re classe **NGUYEN-VAN-HOC**, Mle 1692.
« Excellent tirailleur. A fait preuve d'un courage remarquable, au cours d'un coup de main, « dans la nuit du 15 au 26 Mars 1931, sur le village de Truc-Lam (Annam) pendant « l'arrestation de 9 rebelles ».

Répression de la petite piraterie.

Pendant la plus grande partie de 1931, 1932, la frontière du 3e Territoire Militaire, tenue par les unités du 3e Bataillon est troublée. De nombreuses reconnaissances sillonnent la frontière.

Affaire de Ma-Tien.

Le 23 Février 1932, à la borne 8, près de Ma-Tien (secteur de Man-Mei), une bande tue 2 partisans, enlève 2 mousquetons. Talonnés de près par le groupe mobile de Man-Mei, les pirates ont 4 tués et laissent un fusil de guerre et plusieurs armes blanches.
A la suite de cette affaire sont cités à l'ordre des Troupes de l'Indochine :

Lieutenant **RICHARD** :
« Dans la nuit du 22 au 23 Février 1932, a réussi à la tête du groupe mobile de Man-Mei, à « rejoindre une bande pirate chinoise qui avait franchi la frontière et tué deux de nos partisans « par surprise, et l'a contraint à regagner le territoire chinois après lui avoir infligé des pertes. A « fait preuve au cours de cette action de belles qualités de courage et d'entrain et d'un grand « ascendant sur les tirailleurs et sur les partisans ».

Sergent **COUOT**, 10e Compagnie :
« Au cours des sorties du groupe mobile de Man-Mei pendant le trimestre 1932, s'est fait remarquer par son endurance et son, énergie, donnant à tous l'exemple de son entrain et de son dévouement. A été pour son chef un auxiliaire précieux ».

Sergent **HO-THONG**, Mle 3406, 10e Compagnie :

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

« Sous-officier courageux et énergique. A fait preuve dans la nuit du 22 au 23 Février 1932 d'un « grand ascendant sur ses tirailleurs en les entraînant, sous le feu, à l'attaque d'une bande de « pirates chinois ».

Témoignage de satisfaction à l'ordre du Régiment :

Tirailleur **DAM-VAN-TAI**, mle 5942, 10e Compagnie :
« Tirailleur discipliné, dévoué, courageux. Le 23 Février 1932, a fait preuve, au cours de la « poursuite d'une bande pirate, de qualités d'audace et d'énergie qui ont contribué aux pertes « qu'elle a subies ».

Le premier semestre 1932 est particulièrement troublé.
Les groupes mobiles sont constamment sur pied et mènent un travail digne d'éloges.

Les félicitations suivantes à l'ordre du Régiment sont décernées :

TROYES, Lieutenant :
« Au cours de la période troublée de Janvier à Avril 1932, a rendu les meilleurs services tant « dans la recherche du renseignement que dans les judicieuses dispositions prises pour la « protection de son secteur contre les incursions pirates qui, en Février et Mars, l'ont menacé ».

Sergent **HOANG-VAN-DANH**, mle 3608, 11e Cie :
« Excellent sous-officier montagnard, dévoué et modeste. A toujours montré une endurance et un « entrain remarquables au cours des sorties du groupe mobile de Bac-Quang ».

Caporal **HOANG-VAN-VY**, mle 3623, 11e Cie :
« Très bon caporal montagnard, dévoué et vigoureux. S'est fait remarquer par son endurance et « son courage au cours des sorties du groupe mobile de Bac-Quang ».

Tirailleurs de 1re classe **NGUYEN-VAN-NGU**, 11e Cie,
MA-VAN-LANH, 11e Cie,
« Tirailleur montagnard au dévouement remarquable, s'est fait remarquer par son endurance et « son entrain au cours des sorties du groupe mobile de Bac-Quang ».

Sergent **BAUDRAND** :
« Excellent sous-officier, modèle de dévouement, d'endurance, d'ardeur. S'est fait remarquer par « son entrain au cours des reconnaissances frontières exécutées par le groupe mobile de « Ha-Giang ».

Sergent **VU-THE-HUAN**, 3273 :
« Excellent sous-officier, dévoué, vigoureux, qui s'est fait remarquer par son endurance et son « entrain au cours des reconnaissances frontières exécutées par le groupe mobile de Ha-Giang ».

Caporal **TRIEU-VAN-QUY**, mle 8107,
Caporal **LE-VAN-DE**, mle 8093,

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

« Très bon caporal, dévoué, vigoureux qui s'est fait remarquer par son endurance et son entrain « au cours des reconnaissances frontières exécutées par le groupe mobile de Ha-Giang ».

Tirailleurs **NONG VAN SAM**, mle5933,
HOANG VAN THANG, mle6657,
HOANG VAN HACH, mle165,
HONG VAN LAM, mle 5895,
« Très bon tirailleur, dévoué, vigoureux, qui s'est fait remarquer par son endurance et son « entrain au cours des reconnaissances frontières exécutées par le groupe mobile de Ha-Giang ».

Témoignage de satisfaction à l'ordre de la Brigade :

Adjudant-Chef **PARIGI** (10e Cie),
Sergent **MORITZ** (10e Cie),
Sergent **HOAN-VAN-DE**, mle 446, 10e Cie.

« S'est largement dépensé au cours des raids accomplis par le groupe mobile de Xin-Man à « l'occasion de l'incursion de bandes pirates chinoises qui ont eu lieu en territoire tonkinois « pendant le 1er trimestre 1932 ».

Caporal **VAN YOU GI**, mle 4186, 10e Cie :
« *A pris part à toutes les sorties du groupe mobile pendant le 1er trimestre 1932, gradé « montagnard plein d'allant, dévoué, très courageux* **».**

Tirailleurs de 2e classe **BUI VAN DUONG**, mle 4013, 10e Cie,
DANG VAN CUC, mle 6683, —
NGUYEN VON, mle 3082, —
« Au cours des sorties fréquentes du groupe mobile du poste, pendant le 1er trimestre 1932, a fait « preuve d'un entrain et d'un allant constants. Toujours volontaire pour les missions les plus « dangereuses ».

Tirailleurs de 2e classe **LUU DINH CONG**, mle 79, 10e Cie,
PHAM VAN CHAP, mle 457, —
HOANG VAN THON, mle 5198, —
« Au cours du 1er Trimestre 1932, a pris part à toutes les sorties du groupe mobile. Toujours « volontaire pour les missions délicates ou dangereuses ».

Lieutenant **MAUREL**, Commandant le poste de Xin-Man :
« Officier ardent qui s'est dépensé sans compter pendant la période troublée de Janvier à Avril « 1932, pour assurer l'inviolabilité de son secteur menacé par des bandes pirates occasionnant « des alertes de jour et de nuit constantes ».

Caporal **NGUYEN VAN MINH**, mle 8391, 10e Cie,
PHAM VAN THAM, mle 4510, —

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

« A pris part au cours de la période troublée de Janvier à Mai 1932 à de nombreuses « reconnaissances ; a fait preuve de courage, d'endurance, et obtenu de ses tirailleurs le « rendement maximum ».

Témoignage de satisfaction à l'ordre des Troupes du Groupe de l'Indochine.
Capitaine **LAMOLE** :
« Faisant preuve d'une activité infatigable et d'un entrain remarquable qu'il a su communiquer « à tous, a pris les plus judicieuses dispositions pour prévenir et réprimer les incursions dans le « quartier de Hoang-Su-Phi de plusieurs bandes de pirates chinois. A réussi à rétablir la sécurité « et à ramener le calme parmi les populations de cette région frontière ».

Chef de Bataillon **CARLES**, Commandant **le 3e Territoire Militaire** :
« A fait preuve dans le Commandement du 3e T. M. de belles qualités d'intelligence et de « caractère.
« Son sens des réalités locales, sa connaissance de la langue indigène, son expérience du pays, « son activité et son énergie lui ont permis de maintenir l'ordre et la sécurité dans cette province « frontière en refoulant toutes les incursions de bandes chinoises ».

Les menaces deviennent plus précises au cours du 2e semestre 1932. L'action se localise devant Man-Mei.

Affaire de Sié-Sang.

Le 28 Août 1932, le Commandant du poste de Hoang-SuPhi signale par télégramme une tentative de soulèvement Méo dans la région du col de Tien-Su-Pin. Un Méo, se parant du titre de « nouveau roi » avait l'intention de rallier tous les Méos chinois et tonkinois dans le but de fomenter une révolte qui devait également éclater, au début de Septembre, dans la région de Lao-Tchay.
Le détachement mobile de Hoang-Su-Phi, envoyé en reconnaissance dans la région de Dan-Van (4 kms S. de Tien-Su-Pin), est reçu à coups de fusils par un groupe de Méos barricadés dans une maison du hameau de Sié-Sang. Le nouveau Roi est tué, 2 de ses acolytes blessés, 2 faits prisonniers.

A la suite de cette affaire, sont cités à l'ordre des Troupes :

Sergent **MORITZ**, 10e Compagnie :
« Excellent sous-officier, brave et énergique. Le 28 Août 1932, placé à la tête d'un groupe chargé « d'effectuer une reconnaissance dans la région de Hoang-Su-Phi où l'on signalait quelque « effervescence, a fait preuve de qualités d'initiative et de sang-froid et a rétabli rapidement le « calme. »

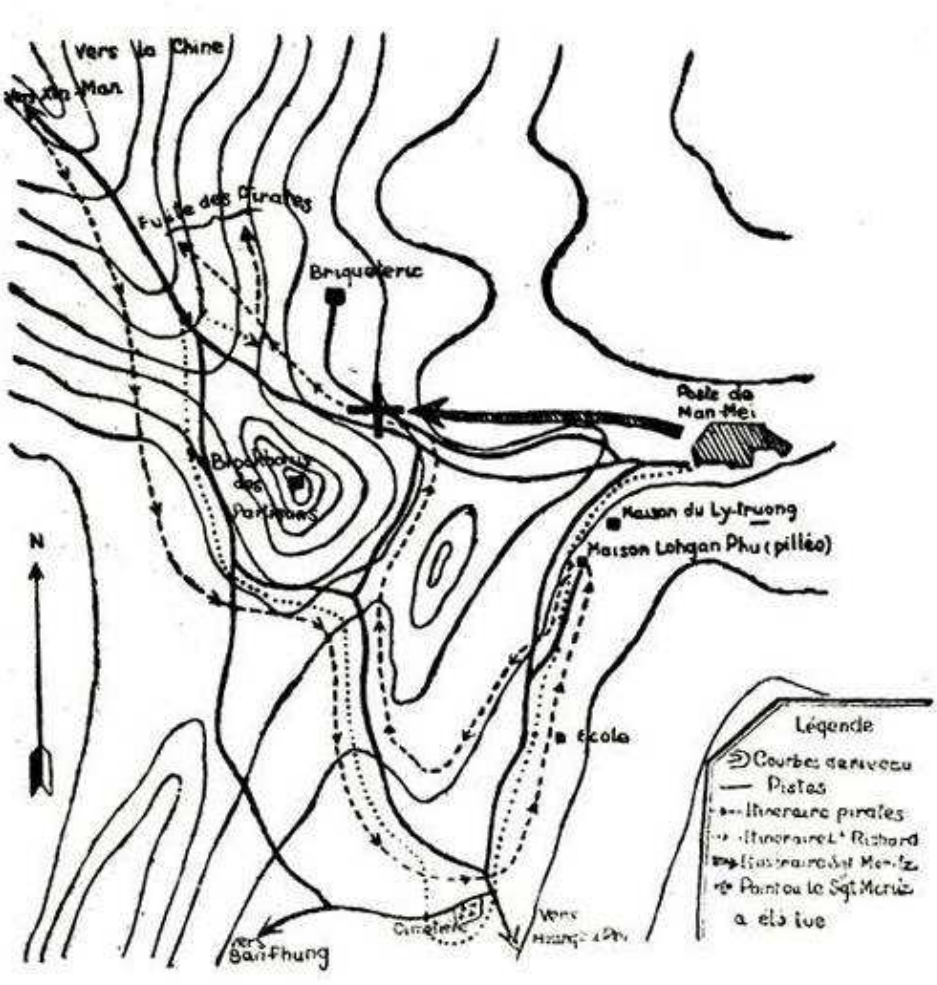
Tirailleur **RUYEN**, mle 490, 10e Compagnie :
« Faisant partie d'un groupe mobile effectuant une reconnaissance dans la région de « Hoang-Su-Phi et où l'on signalait quelque effervescence, a contribué par son sang froid et son « attitude résolue à la capture d'un mécontent qui s'était signalé par la violence de ses « manifestations ».

Historique du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois
Imprimerie NAM-VIÊT – Namdinh - 1934
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Un témoignage de satisfaction à l'ordre des Troupes du Groupe de l'Indochine :

Adjudant **DEBARD**, 10e Compagnie :
« Excellent sous-officier. A fait preuve au cours d'une pénible reconnaissance dans la région de « Hoang-Su-Phi où l'on signalait quelque effervescence de solides qualités d'endurance et de « commandement ».

Affaire de Man-Mei (10 Novembre 1932).



Le 10 Novembre 1932 à 19 h.45, quatre coups de feu sont tirés de la maison du Ly-Truong de Man-Mei. Le groupe mobile, aussitôt alerté, apprend qu'une bande de pirates chinois venait de piller la maison du commerçant chinois **LUONGAN-PHO**, blessant ce dernier, et s'enfuyait vers l'ouest (Chine).
Le Lieutenant **RICHARD**, Commandant le poste, décide aussitôt de couper d'abord la retraite aux pirates en envoyant le sergent **MORITZ** avec 2 demi-groupes de voltigeurs se porter rapidement au col à 350 mètres du poste, point de jonction des pistes allant en Chine. Lui-même, avec un demi-groupe de fusiliers et des partisans, opère un mouvement tournant par le cimetière de Man-Mei.
Le groupe du Lieutenant **RICHARD** arrive au col sans y trouver le Sergent **MORITZ**. Il se rabat alors sur la piste allant vers le poste et, à quelques mètres du col, il apprend que les Chinois avaient fui et que le sergent **MORITZ** était tué ou blessé.
Le sergent **MORITZ** était parti en tête de ses hommes en leur faisant presser l'allure. Trouvant

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

qu'ils n'allaient pas assez vite, il essaie de les entraîner en prenant un véritable pas de course. Sans souci du danger, il se détache bientôt de sa troupe et, sur le sentier éclairé par la lune, il devient une véritable cible vivante. Encourageant ses hommes de la voix, **MORITZ** tourne la tête. Au même moment, deux balles le frappent à la nuque, lui tranchant la carotide, le tuant net. Les Tirailleurs se jettent alors sur les pentes du sentier battu par les balles. Les pirates profitent de cet arrêt pour décrocher.
A l'arrivée du Lieutenant **RICHARD**, la poursuite est aussitôt reprise. Une embuscade est tendue à la croisée des pistes Ma-Tien, borne 7, borne 8, puis le détachement mobile revient au poste sans autre incident à 23 h.30.

La Médaille Militaire et la Croix de Guerre des T. O. E. avec .palme étaient décernées au sergent

MORITZ, à titre posthume, avec la citation suivante à l'ordre de l'Armée :
« Excellent sous-officier qui a toujours fait preuve d'une ardeur exemplaire et d'un absolu « mépris du danger. A été tué le 10 Novembre 1932, alors qu'à la tête de ses tirailleurs, il « cherchait à couper la retraite d'une bande de pirates chinois qui venaient d'attaquer le village « de Man-Mei (Tonkin). A été cité ».

Un témoignage de satisfaction à l'ordre des Troupes du Groupe de l'Indochine est accordé au :

Lieutenant **RICHARD** :
« Commandant depuis plus d'un an le poste de Man-Mei, dans une région frontière délicate, a « fait preuve pendant toute la durée de son séjour d'une activité, d'un courage et d'une énergie « remarquables.
« Dans la nuit du 10 au 11 Novembre 1932, averti qu'une bande de pirates chinois venaient « d'attaquer le village de Man-Mei, a entraîné son détachement mobile dans une poursuite « immédiate, obligeant ses adversaires à regagner précipitamment la frontière en abandonnant « une partie de leur butin.
« Déjà cité à l'ordre des Troupes d'Indochine le 3-5-32 **».**

Pendant le même temps, le secteur de Xin-Man, voisin de celui de Man-Mei, est soumis à de nombreuses tentatives d'incursion. Les fréquentes sorties du détachement mobile empêchent les pirates de commettre leurs déprédations.

Un témoignage de satisfaction à l'ordre des Troupes du Groupe de l'Indochine est accordé :

au Lieutenant **MAUREL** :
« *Jeune Officier d'un zèle et d'un dévouement absolus. Commandant le poste frontière de « Xin-Man, a réussi, par son intelligente activité et son inlassable énergie à assurer la sécurité « dans une région difficile, soumise fréquemment aux tentatives d'incursions de pirates ».*

La fin de 1932 ne ramène pas le calme dans la région.
Le 25 Novembre 1932, une embuscade, commandée par le sergent **PHU**, mle 3582, du poste de Hoang-Su-Phi, placée à la bifurcation des pistes de Man-Mei et de Xin-Man, arrête vers 2 heures du matin, un convoi de chevaux et d'opium, escorté par 5 ou 6 individus. Sommés de s'arrêter, ces

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

derniers répondent en tirant. La patrouille fait feu à son tour, et entreprend aussitôt la poursuite. Les contrebandiers s'enfuient dans les pentes abruptes dominant le Song-Chay.
Le calme ne revient que fin Mai 1933, avec l'arrestation de **VUONG-VAN-TINH**, ancien Tri-Chau de Hoang-Su-Phi, révoqué qui, depuis sa révocation, ne cessait de battre la campagne contre nous.
Après s'être enfui en Chine, il revient bientôt au Tonkin. Dépisté, il est arrêté et écroué à la prison provinciale de Ha-Giang, le 7 Juin 1933. Il est reconnu comme l'âme de toutes les menées pirates qui ont eu lieu depuis 1931, et qui ont amené notamment la mort du sergent **MORITZ**.
La poursuite contre ce bandit dangereux a été menée pendant deux jours par le détachement mobile de Hoang-Su-Phi, intelligemment conduit par le Lieutenant **de GAILLANDE**, l'Adjudant-Chef **PARIGI** et le sergent **FAOU**. Ces derniers reçoivent les témoignages de satisfaction suivants du Général Commandant Supérieur :

Lieutenant **de GAILLANDE** :
« Officier d'un allant et d'une énergie remarquables, affecté depuis peu dans une région troublée « du Haut-Tonkin, a fait preuve, au cours de nombreuses reconnaissances pour lesquelles il est « toujours volontaire, de solides qualités militaires et d'une endurance peu commune.
« Au cours d'une absence de son chef a, grâce à son initiative, son esprit de décision et son « activité, su prendre les mesures nécessaires pour assurer dans un pays difficile, par une « poursuite acharnée et épuisante de deux jours la disparition d'un bandit particulièrement « dangereux ».

Adjudant-Chef **PARIGI** :
« Excellent sous-officier qui n'a jamais ménagé ni son temps, ni sa peine. Connaissant « admirablement la région et la population du poste où il servait, s'est montré un auxiliaire « précieux pour le commandement. Toujours volontaire pour les reconnaissances les plus « fatigantes ou les plus dangereuses, joignant à une activité inlassable, de sérieuses qualités de « jugement et de pondération, a rendu les plus grands services, tant comme remplaçant des chefs « de poste que comme chef de détachements mobiles. Dans une collaboration étroite avec son « chef, a contribué à assurer la disparition d'un bandit particulièrement dangereux au cours « d'une poursuite acharnée et épuisante de deux jours ».

Sergent **FAOU**, 10e Cie :
« Jeune sous-officier qui a fait preuve depuis son arrivée à Hoang-Su-Phi d'un entrain et d'un « courage remarquables.
« Toujours volontaire pour les reconnaissances où il se dé« pensait sans compter. A participé au « cours d'une poursuite acharnée de jours dans un pays particulièrement difficile à la disparition « d'un bandit dangereux ».

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

CONCLUSION

Venu à la fin de la période de conquête, le 4e Tonkinois a eu pour tâche essentielle la pacification l'organisation des zones où ses unités ont été placées.
On a vu ses fanions aux quatre points cardinaux du Tonkin, dans le Delta, à Moncay, à Lang-Son, à Cao-Bang et même au Laos, dans le Thanh-Hoa et dans le Nghé-An.
Partout officiers, sous-officiers, caporaux, soldats et tirailleurs ont rivalisé d'esprit d'initiative, de courage, de dévouement, en même temps que de tact pour mener à bien cette tâche de pacification.
Avec leurs solides qualités militaires, ils ont montré celles qui font le vrai soldat colonial français : la bonté dans la fermeté, la raison, la grandeur d'âme.
Ils ont souligné de leur sang les noms symboliques qui flottent dans les plis du Drapeau, marquant les étapes glorieuses de notre épopée coloniale au Tonkin.
A ceux qui viennent, de recueillir ce flambeau que leurs aînés ont su tenir si haut.

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

4e RÉGIMENT DE TIRAILLEURS TONKINOIS

LISTE DES CHEFS DE CORPS
avec la durée de leur commandement

Noms des Chefs de Corps	Grades	Date de la prise de commandement	Date de la remise de commandement
1re FORMATION			
M.M.			
BRISSAUD	Colonel	1er avril 1886	14 novembre 1886
PYOT	Lieutenant-Colonel	15 novembre 1886	14 novembre 1888
SERVIÈRE	Lieutenant-Colonel	15 novembre 1888	21 juin 1890
2e FORMATION			
TOURNIER	Chef de Bataillon	1er janvier 1898	24 janvier 1898
LE NY	Lieutenant-Colonel	25 janvier 1898	4 mai 1898
de BEYLIE	Colonel	4 mai 1898	11 octobre 1898
GONARD	Colonel	12 octobre 1898	18 juin 1900
HÉRISSON	Chef de Bataillon	19 juin 1900	7 juillet 1900
GUYONNET	Lieutenant- Colonel	8 juillet 1900	14 juin 1902
de GAYE	Chef de Bataillon	15 juin 1902	14 août 1902
POURRAT	Lieutenant- Colonel	15 août 1902	5 octobre 1902
BAISSE	Lieutenant- Colonel	6 octobre 1902	16 août 1904
POIRIER	Chef de Bataillon	17 août 1904	20 septembre 1904
POLLACCHI	Lieutenant- Colonel	21 septembre 1904	8 mai 1905
SIMONIN	Colonel	9 mai 1905	29 décembre 1905
BERTRAND	Chef de Bataillon	30 décembre 1905	30 janvier 1906
FAYN	Lieutenant- Colonel	31 janvier 1906	29 février 1908
POLLACCHI	Lieutenant- Colonel	1er mars 1908	2 août 1910
MAUGER	Lieutenant- Colonel	3 août 1910	25 mai 1913
DHERS	Lieutenant- Colonel	26 mai 1913	23 juin 1913
CORRE	Lieutenant- Colonel	24 juin 1913	16 août 1916
LAMARY	Lieutenant- Colonel	16 août 1916	19 avril 1918
LAMY	Lieutenant- Colonel	19 avril 1918	18 juillet 1919
SCHWARTZ	Chef de Bataillon	19 juillet 1919	20 novembre 1919
BOULANGER	Lieutenant- Colonel	21 novembre 1919	11 août 1920
CROLL	Lieutenant- Colonel	12 août 1920	1er août 1924
GRANIER	Chef de Bataillon	2 août 1924	15 septembre 1924
VARGOZ	Lieutenant- Colonel	16 septembre 1924	31 mai 1926
GARENNE	Lieutenant- Colonel	1er juin 1926	14 octobre 1929
VELLE	Colonel	15 octobre 1929	3 janvier 1931
CHAVEYRON	Chef de Bataillon	4 janvier 1931	13 juin 1931
FORGERON	Colonel	14 juin 1931	

Archives Annamites

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

OFFICIERS
DU 4e RÉGIMENT DE TIRAILLEURS TONKINOIS
MORTS ET BLESSÉS AU CHAMP D'HONNEUR

NOMS	GRADES	LIEUX	DATES
		MORTS	
MARTIGNY	Capitaine	Hai-Phong	3 juin 1886
MARENGO	Sous-Lieutenant	Tong-Linh	16 août 1886
HOYN de MARIEN	Lieutenant	Thanh-Moi	3 janvier 1888
REYNIER	Capitaine	Lam	3 novembre 1888
CHAVY	Lieutenant	Thuong-Lâm	2 septembre 1889
LE NOURRICHEL	Capitaine	Thuong-Lâm	3 septembre 1889
RAYNAUD	Lieutenant	Bang-Mang	19 juin 1908
FLEURY	Capitaine	Lang-Nu	31 juillet 1908
DELATTRE	Lieutenant	Lang-Nu	31 juillet 1908
BONNET	Capitaine	Hôpital Hanoi	2 novembre 1908
TISSIER	Lieutenant	Muong-Cha	19 juillet 1911
JOURDAN	Capitaine	Yên-Bay	10 février 1930
ROBERT	Sous-Lieutenant	Yên-Bay	10 février 1930
		BLESSÉS	
HARDOUIN	Lieutenant	Dong-Triêu	13 juillet 1886
BOUCHAGE	Capitaine	Ba-Dinh	6 janvier 1887
GOERLHING	Lieutenant	Ba-Dinh	6 janvier 1887
CHRÉTIEN	Lieutenant	Hai-Duong	? ? 1887
BEJOT	Lieutenant	Dong-Triêu	? ? 1888
FARAIL	Lieutenant	Mai-Xu	17 septembre 1888
NIGOTTE	Sous-Lieutenant	Ac-Koi	12 mars 1889
PEGNA	Capitaine	Thuong-Lam	3 septembre 1889
BONNARD	Lieutenant	Bar-Koa	30 août 1908
GRENES	Capitaine	Tam-Dao	11 décembre 1908
GAINZA	Capitaine	Yên-Bay	10 février 1930
REUL	Lieutenant	Yên-Bay	10 février 1930

Ancestrami

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Sous-Officiers du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois morts et blessés au Champ d'Honneur.

NOMS	GRADES	LIEUX	DATES
	1° — Morts (Sous-Officiers Européens)		
TRIQUET	Sergent	Hai-Duong	13 juillet 1886
COUTET	Sergent	Dong-Triêu	16 septembre 1887
POIREL	Sergent	Thuong-Lâm	3 septembre 1889
BENIELLI	Sergent	Ban-Mang	19 juin 1908
RENTIN	Sergent	Dong-Triêu	16 avril 1890
MOUNET (noyé)	Sergent	Nam-Dinh	2 août 1915
LEDUC	Adjudant	Nam-Khoun (Laos)	12 janvier 1920
CUNEO	Adjudant	Yen-Bay	10 février 1930
CHEVALIER	Sergent	Yen-Bay	10 février 1930
DAMOUR	Sergent	Yen-Bay	10 février 1930
TROTOUX	Adjudant	Yen-Bay	10 février 1930
MORITZ	Sergent	Man-Mei	10 novembre 1932
	Morts (Sous-Officiers Indigènes)		
I	Sergent	Than-Moi	3 octobre 1888
I	Sergent	An-Chau	12 mars 1889
THO	Sergent	Colonne Haut-Laos	Janvier 1921
	2° — Blessés (Sous-Officiers Européens)		
GIOVACCHINI	Sergent	Dinh-Dao	21 mars 1887
BACON	Sergent	An-Chau	3 octobre 1888
ABONNENC	Sergent-Major	Lam	5 février 1889
PERON	Sergent	Thanh-Moi	12 mars 1889
FERAL	Sergent	Ban-Mang	19 juin 1908
GRAS	Sergent	Colonne Haut-Laos	Janvier 1921
BOUHIER	Sergent-Chef	Yen-Bay	10 février 1930
RENAUDET	Sergent-Chef	Yen-Bay	10 février 1930
	Blessés (Sous-Officiers Indigènes)		
I	Sergent	Dong-Trieu	13 juillet 1886
I	Sergent	Thanh-Moi	12 mars 1889
PHAM-V-KIEN	Sergent	Ban-Mang	19 juin 1908
I	Adjudant	Xieng-Khoang (Haut-Laos)	Avril 1920

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Caporaux et tirailleurs du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois morts au Champ d'Honneur.

NOMS	LIEUX	DATES
2 Tirailleurs tués	Ba-Dinh	6 janvier 1887
2 Tirailleurs tués	Binh-Dao	21 mars 1887
5 Tirailleurs tués	Dông-Triêu	3 janvier 1888
1 Tirailleur tué	An-Châu	3 octobre 1888
1 Caporal tué	Loch-Lam	3 novembre 1888
3 Tirailleurs tués	Loch-Lam	3 novembre 1888
1 Tirailleur tué	Lam	5 février 1889
2 Tirailleurs tués	Ké-Sat	10 février 1889
5 Tirailleurs tués	Bac-Lôc	28 août 1889
7 Tirailleurs tués	Thuong-Lam	3 septembre 1889
1 Caporal tué	Dông-Triêu	16 avril 1890
5 Tirailleurs tués	Ban-Mang	19 juin 1908
2 Tirailleurs tués	Lang-Nu	31 juillet 1908
3 Tirailleurs tués	Po-Ha et Ban-Kai	23 août 1908
2 Tirailleurs tués	Hoang-Su-Phi	26 août 1908
2 Tirailleurs tués	Ban-Koa	30 août 1908
1 Tirailleur tué	Phia-Thiang	11 avril 1911
1 Caporal tué	Ho-Thieu	20 avril 1919
3 Tirailleurs tués	Sieng-Khouang (Haut-Laos)	Avril 1920
4 Tirailleurs tués	Colonne Haut-Laos	Janvier 1921
1 Tirailleurs (fidèle) tué	Yen-Bay	10 février 1930

Ancestramil

Historique du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois
Imprimerie NAM-VIÊT – Namdinh - 1934
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.
PREMIÈRE PÉRIODE (1886-1890).
DÉCRET DE FORMATION.
FORMATION DU RÉGIMENT.
Règles adoptées.
Emplacements des Troupes. — Commandement du Régiment.
OPÉRATIONS AUXQUELLES LE RÉGIMENT A PRIS PART DE 1886 à 1890.
Année 1886.
1er Mai — Reconnaissance du Lieutenant **de VIREY**.
13 Juillet — Le Sergent **TRIQUET** tombe au Champ d'Honneur.
13 Juillet — Reconnaissance du Song-Da-Bac.
6-12 Août — Reconnaissance du Colonel **BRISSAUD**.
14-24 Septembre — Reconnaissance de l'Île de la Cac-Ba.
Opérations dans le Haut Loc-Nam.
Opérations dans le Bas delta.
Occupation de Moncay — 16 Décembre 1886.
Année 1887.
Participation à la colonne du Ba-Dinh (Thanh-Hoa).
Opérations dans le Delta du Tonkin.
Prise du Chef rebelle **TA-YÊN**.
Affaire de Ho-Tung.
Affaire de Loan-Lam.
14 Avril — Le Capitaine **LEBRET** sauve un détachement de miliciens.
15 Avril — Prise du Chef pirate **BA-BO**.
Reconnaissance du poste de Binh-Bac.
Mort du Chef pirate **QUAN-SAI**.
Prise du Chef pirate **PHO-SO**.
Mort du Chef pirate **LY-THI**.
Prise du Chef pirate **CUI**.
Le Sergent **COUTET** tombe au champ d'Honneur.
Récompenses obtenues au cours de 1887.
Année 1888.
Reconnaissance dans le Dông-Triêu.
Opérations dans la vallée du Luc-Nam et dans le Dông-Triêu.
Colonne dans le Bay Say.
Attaque de Moncay par les Chinois.
Année 1889.
Opérations dans le Dông-Triêu.
Affaire de Ké-Sat.
Reconnaissance autour de Moncay.
Opérations dans le Bao-Day.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Colonne **PEGNA**.
Colonnes **PRETET** et **PEGNA**.
Affaire de Thuong-Lam.
Colonne de Lang-Son.
Année 1890.
Emplacements des unités.
Opérations dans la région de Lang-Son et de Cao-Bang.
Surprise de la bande de Luu-Ky.
Colonne de Lang-Tom.
Opérations dans le Dông-Triêu.
Décret de suppression du Régiment.
DEUXIÈME PÉRIODE (1898-1933).
RECONSTITUTION DU RÉGIMENT.
Première phase (**1898-1908**).
Mesures prises pour la reconstitution du Régiment.
Répartition territoriale.
Répartition en Bataillons.
Année 1898.
Années 1899 et 1900.
Années 1901, 1902, 1903.
Année 1904.
Répression de l'agitation des Mans.
Reconnaissances des postes.
Attaques du poste de Coc-Pai.
Année 1905.
Année 1906.
Année 1907.
2e phase (**1908-1918**).
Année 1908.
Réorganisation du 4e Tonkinois.
Opérations Militaires en 1908.
Opérations en Annam.
La 4e Compagnie s'embarque pour Tourane.
Le 2e Peloton de la 4e Cie est envoyé à Song Cau.
Le 1er Peloton de la 4e Cie est envoyé à Ha-Tinh.
La 2e Cie est dirigée sur Vinh-Trung-Thi.
Opérations contre les Réformistes.
Premières opérations **(Juin 1908).**
Le Lieutenant **BONNARD** capture 60 réformistes.
Mesures prises par le Commandant du 3e T. M.
Reconnaissance de la 12e Compagnie.
Reconnaissance de Xin-Man.
Guet-apens de Ban Mang.
Opérations du Commandant **LECREUX**.
Affaires de Yen-Binh-Xa.
Opérations du Commandant **MULLER**.

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Affaire de Lang-Nu.
Opérations des 10e, 11e, 12e Cies du 13 Juillet au 17 Août (Commandant **LECREUX**).
Combat de Po-Ha.
Combat de Ban-Kai.
Défense du poste de Hoang-Su-Phi.
Combat de Ban-Koa.
La 3e Cie et 1 Section d'Artillerie sont mises
à la disposition du Commandant **LECREUX**.
Reprise des opérations (**Septembre 1908**).
Opérations du Commandant **JUCHEREAU de SAINT DENYS**. Colonne du Day.
Année 1909.
Citations obtenues à la suite des Opérations contre les Réformistes.
Emplacements des unités.
Répression de la petite piraterie.
Année 1910.
Reconnaissance du Lieutenant **GOLAY** et du sergent **BAYARD**.
Réoccupation de postes Reconnaissance du sergent **ALEXANDRI**.
Année 1911.
Emplacements des Troupes.
Soulèvement Méo - Généralités.
Opérations contre les groupes rebelles.
Groupe de Duong-Thuong. Groupe de Xin-Cai.
Groupe de Mo-Xoi.
Groupe de Meo-Vac.
Groupe de Luong-Phin.
Groupe de Mai-Lo.
Dispersion d'un groupement rebelles près de Chang-Poun.
Modifications à la répartition des unités.
Année 1912.
École d'Enfants de Troupe de Nui-Deo.
Emplacements des unités.
Année 1913.
L'École d'Enfants devient autonome.
Emplacements des unités.
Remise du Drapeau du Régiment (**14-7-13**).
Inondation à Nam-Dinh.
Année 1914.
Reconnaissance **HITIER - BETSCH**
Suppression des 3e et 8e Compagnies.
Constitution d'un détachement pour Schang-Hai.
La 1re Compagnie passe au 1er R. T. T.
Reconnaissance de Ninh-Binh.
Reconstitution de la 1re Compagnie.
Année 1915.
Emplacements des unités.
Dispersion des dissidents Muongs (Ninh-Binh).

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Décret de mobilisation - État de siège.
Rappel des classes 1911 à 1907.
Envoi d'un Bataillon en Chine.
Inondations d'Hanoi.
Inondations de Nam-Dinh.
Bataillon de Djibouti.

Année 1916.

Incorporation de volontaires.
Convocation des classes 1903 et 1904.
Recrutement d'O. N. S.
Reconstitution de la 2e Compagnie.

Année 1917.

Répartition des unités.
Création de 4 nouvelles S. M.
Détachement de l'Île de la Table.
Reconnaissance de l'Adjudant **LE-VAN-NHUNG**.
Attaque du village de Ban-Chang.

3e phase (**1918 – 1933**).

Année 1918.

Emplacements des unités.
Attaque du poste Coc-Pan.
Opérations contre les rebelles de Binh-Liêu.
Suppression de postes.

Année 1919.

Emplacements des unités.
Opérations contre les rebelles chinois de Moncay.
La 6e Cie passe au 1er Bataillon - Reconstitution des 3e et 5e Cies.
Opérations contre les Méos du Haut-Laos.

Année 1920.

Opérations contre les Méos.
Reprises des opérations
Constitution des compagnies de Marche du Levant
La P.C. du 2e Bataillon est transférée à Tuyên-Quang.

Année 1921.

Continuation des opérations contre les Méos.

Années 1922, 1923, 1924, 1925.

Emplacements des unités.

Année 1926, 1927, 1928, 1929.

Changements de garnison.
Répression de la petite piraterie.

Année 1930.

Emplacements d'unités.
Petite piraterie.
Révolte de la garnison de Yên-Bay.

Années 1931-1932-1933.

Emplacement d'unités

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Participation aux opérations du Nord-Annam.
Répression de la petite piraterie.
Affaire de Ma-Tien.
Affaire de Sié-Sang.
Affaire de Man-Mei.

* *
*

CONCLUSION

ANNEXES
Liste des Chefs de Corps.
Liste des Officiers tués et blessés.
Liste des Sous-Officiers tués et blessés.
Liste des Caporaux et Tirailleurs tués

Ancestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

CROQUIS

Région de Thanh-Hoa.
Combat de Ba-Dinh.
Marche de la colonne PRETET.
Colonne PEGNA (journée du 20-8-89).
Région de Thuong-Lâm.
Affaire de Thuong-Lâm.
3e Territoire Militaire (1904).
Troubles en Annam (1908).
Opérations contre les Réformistes (1908).
Affaire de Yên-Binh Xa (21 Juin 1908).
Colonne du Song-Chay (Juin-Août 1908).
Combat de Lang-Nu (31 Juillet 1908).
Opérations contre les Réformistes (Région de Tuyên-Quang).
Opérations au Laos (1915-1921).
Opérations au Laos (1920-1921).
Yên-Bay.
Affaire de Man-Mei.

PHOTOS

Le Drapeau du 4e R. T.T.
Poste de Quan-Ba.
Poste de Pho-Bang.
Poste de Dong-Van.
Poste de Chang-Poun.
Yên-Bay.

Ancestramil

Historique du 4e Régiment de Tirailleurs Tonkinois
Imprimerie NAM-VIÊT – Namdinh - 1934
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Troupes de l'Indochine

4e R. T. T.

Historique du Régiment

(Mis à jour au 1er Janvier 1935)

~~~~~~~~~~

**I - Liste des Chefs de Corps. (Cf. page 135.)**

| | | | |
|---|---|---|---|
| **FORGERON**, | Colonel | : | **14-6-1931** — **11-2-1934**. |
| **MELET**, | Chef de Bataillon | : | **11-2-1934** — **26-2-1934**. |
| **WENDT**, | Colonel | : | **26-2-1934** — **10-6-1934**. |
| **MELET**, | Chef de Bataillon | : | **10-6-1934** — 30-6-1934. |
| **NOËL**, | Lieutenant-Colonel | : | **1-7-1934** Nommé Colonel le **25-9-1934**. |

**II.— page 133, ajouter ce qui suit.**

**Le 28-8-1933** — Inspection du Général Commandant Supérieur des Troupes du groupe de l'Indochine à Nam-Dinh.
**Le 26-9-1933** — Inspection du Général Commandant la Brigade de Tong.
**Du 14 au 17-10-33** — Inspection du Général Commandant Supérieur **à** Yen-Bay.
**Le 16-10-33** — Inspection du Général Commandant le Groupe de Subdivisions de Tong à Hagiang.
**Le 26-10-33** — Inspection du Général Directeur du Service de Santé à Hagiang.
**Le 9-11-33** — Inspection **à** Yen-Bay du général Commandant la Brigade.
**Du 13 au 23-11-33** — Séjour an camp de Cho-Ganh, (Province de Ninh-Binh) du 1er Bataillon et de la Section d'Engins et Transmissions.
**Le 21-11-33** — Inspection **à** Cho-Ganh du Général Commandant la Brigade.
**Du 1er au 11-12-33** — Le 4e R. T. T. participe aux manœuvres de Dông-Triêu formé des 1er et 2e Bataillons d'active et du 4e Bataillon de réserve.
**Le 13-12-33** — Arrivée à Nam-Dinh, de S.M. l'Empereur d'Annam et du Gouverneur Général.
**Le 1-12-33** — Formation de la 7e Compagnie à Tuyen-Quang.

**Année 1934.**

**Du 8 au 28 Janvier** — Manœuvres Groupe-Mobile de Hagiang au 3e Territoire Militaire.
**Le 27-2-34** — Inauguration d'un monument élevé à la mémoire du Sergent **MORITZ** à Mao-Mei.
~~~~~~~~~~

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

(tué le 10-11-32).
Le 1-4-34 — Visite du Général Commandant la Brigade à Nam-Dinh à l'occasion de la Fête du Régiment.
Le 20-4-31 — Départ d'un Détachement pour la Chine, composée :
4 Sergents Indochinois,
6 Caporaux —
117 Tirailleurs.
Le 7 et 8-6- 31 — Séjour à Nam-Dinh de la flottille du Tonkin composée des Canonnières *Mytho-Vigilante* et *Tourane*.
Le 10-6-34 — Décès du Colonel **WENDT** à l'Hôpital de Hanoï.
Le 11-6-34 à 7 h. — Ont lieu à Hanoï les obsèques du Colonel **WENDT**. Les Honneurs funèbres lui sont rendus par les Troupes de la Garnison de Hanoï, par les Officiers et Sous-Officiers E. du 4e R. T. T. ainsi que par un détachement composé de :
8 Sous-Officiers Indochinois,
8 Caporaux
20 Tirailleurs assistent aux obsèques.
Le 3-7-34 — Un détachement composé de 2 Sergents 8 Caporaux et 33 Tirailleurs, est dirigé sur Haiphong en vue de son embarquement pour France.
Le 26-7-34 — Inspection **à** Nam-Dinh du Général Commandant la Brigade.
Du 29-9-34 au 16-10-34 — Le 2e Bataillon séjourne au camp de Tong.
Composition du Bataillon :
8 Officiers.
20 Sous-Officiers Européens,
25 Sous-Officiers Indochinois,
350 Caporaux et Tirailleurs.
Le 15-9-34 — Prise d'Armes à Nam-Dinh pour la présentation du nouveau Drapeau et inspection du Général Commandant Supérieur.
Le 25 9-34 — Inspection à Nam-Dinh, du Général Commandant la Brigade.
Du 14 au 23-11-34 — Séjour au camp de Cho-Ganh. (Province de-Ninh-Binh) du 1er Bataillon et de la Section d'Engins et Transmissions.
Du 30-11-34 au 9-12-34 — Le Régiment participe au grands manœuvres du Tonkin dans la vallée du Song-Luc-Nam, formé du 1er Bataillon et du 4e Bataillon de Réservistes.
Du 10 au 20-12-34 — Le groupe mobile de Hagiang participe aux manœuvres du 3e Territoire militaire.
Le 1er Janvier 1935 — Dissolution de la.4e Cie à Yen-Bay.

———————

Au 1er Janvier I935, le Régiment est réparti de la façon suivante :

État-Major du Régiment et C. H. R.,		Nam-Dinh.
1er Bataillon	(1re, 2e, 3e Cie, S.M. B,)	Nam-Dinh.
2e Bataillon	(5e et 6e Cie S. M. B.)	Yen-Bay.
	7e Cie	Tuyen-Quang.
3e Bataillon	S. M. B.	Hagiang.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

8e Cie	Dong-Van.	1 Section à Pho-Bang.
		1 — à Chang-Poung.
9e Cie	Hagiang.	1 Section à Quan-Ba.
10e Cie	Hoang-Su-Phi.	1 Section à Man-Mei.
		1 — à Xio-Man.
11e Cie	Hagiang.	1 Section à Lao-Tchay.
		1 — à Thanh-Thuy.

Ancestrami